









# Un violent tremblement de terre a secoué Taïwan en pleine nuit

Le bilan provisoire fait état de plus de mille cent morts

Un séisme d'une amplitude d'au moins 7,3 degrés sur l'échelle de Richter a frappé l'île de Taïwan, dans la nuit du 20 au 21 septembre. Selon

un bilan provisoire, il a fait plus de 1 100 morts et des milliers de blessés. Des centaines de Taïwanais restent prisonniers des décombres. Le

président chinois Jiang Zemin a proposé l'aide de la Chine à l'heure où les relations sont tendues entre Pékin et Taïpeh.

UN VIOLENT tremblement de terre a secoué, dans la nuit du lundi 20 au mardi 21 septembre, l'île de Taïwan, faisant, selon le bilan encore provisoire établi mardi matin à 9 heures, au moins 1 123 morts et 3 507 blessés. D'une amplitude de 7,3 sur l'échelle de Richter, selon les autorités taïwanaises, 8,1 selon le réseau de surveillance français, la secousse a été ressentie jusqu'à Hongkong. Il s'agit du plus fort séisme à avoir frappé l'île depuis un demi-siècle.

Un responsable du bureau sismologique de Pékin a déclaré que le séisme avait également été ressenti dans les localités de Xiangguan et Wenshou, au sud-est de la Chine continentale, ainsi que dans la province de Canton. La première secousse a été enregistrée en pleine nuit à 1 h 45, heure locale, alors que dormaient la plupart des vingt-deux millions de Taïwanais. Elle a été suivie par une centaine d'autres, moins fortes. Les ondes de choc ont provoqué des coupures d'électricité dans la plupart des régions de l'île et des incendies se sont déclarés dans de nombreuses villes. L'amplitude du séisme est comparable à celle du tremblement de terre qui avait dévasté la Turquie en août, tuant selon le bilan officiel plus de 15 000 personnes (lire ci-contre).

La plupart des victimes vivaient près de l'épicentre, à côté de la ville de Taichung et près du comté de Nantou. Le bilan provisoire risque de s'alourdir considérablement, des centaines de personnes restant encore prisonnières des décombres. Plus d'un millier de bâtiments ont été détruits. Dans le capitale Taïpeh, la secousse tellurique a détruit un immeuble de douze étages, dont le dernier niveau était occupé par

un hôtel, emprisonnant plus de 100 personnes. « Une dizaine de personnes ont été tirées de décombres, les quatre premiers étages de l'immeuble se sont effondrés sous le niveau du sol », a déclaré le maire de Taïpeh, Ma Ying-jeou. C'est l'un des plus terribles tremblements de terre que j'aie connus. Il a ensuite appelé les habitants à « conserver leur sang-froid et à rester dans des zones à découvert ».

« UN SEUL CORPS »

Le président Lee Teng-hui a exhorté la population au calme et a assuré l'opinion publique que le gouvernement avait mobilisé tous les moyens dont il dispose pour faire face à la catastrophe.

Le séisme a eu pour conséquence une proposition d'aide de la part du gouvernement chinois, à l'heure où les relations sont tendues entre Pé-

kin et l'île nationaliste : le président Jiang Zemin a fait part de son inquiétude et proposé l'aide de la Chine populaire aux victimes. « Nous sommes prêts à offrir toute l'aide possible afin de soulager les pertes provoquées par le séisme », a annoncé M. Jiang. Le tremblement de terre « qui a tué et provoqué de lourdes pertes matérielles aux compatriotes de Taïwan, a également brisé le cœur des gens sur le continent, le peuple chinois ne formant qu'un seul corps des deux côtés du détroit de Taïwan », a-t-il ajouté. Taïwan et le continent sont séparés depuis la fin de la guerre civile chinoise, en 1949, et Pékin considère Taïwan comme une province rebelle.

Début juillet, les déclarations du président taïwanais Lee Teng-hui, affirmant qu'il considérait l'île comme un Etat séparé, ont provo-

qué une crise entre Pékin et Taïpeh. La Croix-Rouge chinoise a annoncé qu'elle faisait don de 100 000 dollars et de produits de première nécessité.

Le premier ministre japonais a annoncé qu'il envisageait l'envoi d'une équipe de secours. Le président Bill Clinton a lui aussi exprimé sa préoccupation, affirmant que les Etats-Unis étaient en contact direct avec les autorités taïwanaises pour déterminer la forme d'aide nécessaire à envoyer aux Taïwanais.

Le séisme risque d'avoir une première conséquence pour l'économie mondiale, la catastrophe ayant peut-être dévasté la production taïwanaise de micro-processeurs. La production d'une telle technologie requiert une précision microscopique et est particulièrement sensible aux tremblements de terre. — (AFP, Reuters, AP)

## Une manifestation de la « digestion » des fonds océaniques

« IL S'AGIT fort probablement d'un séisme de subduction. » Pour Jean-Paul Montagner, directeur du département de sismologie de l'Institut de physique du globe (IPG) de Paris, comme pour ses confrères, la région est une zone à haut risque. Le tremblement de terre de Taïwan s'est produit à une profondeur de 33 km, dans une zone de convergence de plaques tectoniques. C'est dans ces zones de forte friction qu'interviennent les plus importants tremblements de terre. Celui qui a ravagé Taïwan était d'une magnitude de 7,3 à 8,1 degrés sur l'échelle ouverte de Richter, selon les observatoires. Il serait le plus puissant du siècle dans cette région, qui, en 1997, rapporte l'IPG de Strasbourg, a connu plus d'une dizaine de secousses d'une magnitude supérieure à 5.

L'île est en effet située dans une zone d'enfoncement (subduction) de la plaque Pacifique sous la plaque Eurasie. La petite plaque Philippine, qui soutient Taïwan, se trouve prise en tenaille, ce qui induit

une tectonique « assez compliquée », indique Jean-Paul Montagner. En serrée, à l'est et à l'ouest, par deux zones de subduction, l'île se trouve parcourue par un complexe réseau de failles, notamment un « immense accident nord-sud », explique Michel Granet, de l'IPGS, qui note que, dans la région, les vitesses de déplacement des plaques sont « assez variables », mais de l'ordre de plusieurs centimètres par an.

Pour Jean-Paul Montagner, ce séisme est la manifestation « de la digestion des fonds océaniques » : lorsque les plaques tectoniques se séparent, à l'aplomb des dorsales océaniques, on observe du volcanisme. A l'inverse, lorsqu'elles s'alourdissent du fait de leur refroidissement, et qu'elles plongent vers le centre de la Terre, elles alimentent dans le magma terrestre des courants de convection, et créent ainsi des conditions favorables à l'apparition de forts séismes.

Hervé Morin

## Le séisme en Turquie aurait fait plus de 30 000 morts

ANKARA. Le séisme du 17 août dans le nord-ouest de la Turquie a fait probablement plus de 30 000 morts, selon une étude réalisée par IBS Marketing Research Services. Ce chiffre, jugé fiable « à 99 % » par les auteurs de l'étude, représente le double du bilan provisoire actuel du sinistre, qui est de 15 613 morts. Pour parvenir à cette évaluation, l'institut a interrogé un échantillon représentatif de 435 familles victimes du séisme et hébergées dans des camps de toile de la région sinistrée. L'étude démontre en outre que 60 % des survivants subsistent grâce à des vivres et du matériel fournis par l'aide privée ou individuelle, et non par l'Etat turc. — (Reuters.)

## Un aéroport « sûr » en Somalie

MOGADISCIO. Un aéroport rénové et administré par une compagnie privée, sans aucune affiliation aux différentes factions somaliennes, a été inauguré dimanche 19 septembre à Mogadiscio. Lors d'une cérémonie devant les responsables de la Camel Transport Company (CTC), qui a effectué les travaux, le directeur, Bashir Raghe, a assuré que le nouvel aéroport, situé dans le nord de Mogadiscio, ne serait « plus jamais utilisé comme un lieu propice aux enlèvements et aux extorsions par des hommes armés sans foi ni loi, comme cela a été le cas au cours de ces dernières années ». Ainsi, les porteurs d'armes ne seront pas autorisés à pénétrer dans les locaux. « Si la communauté internationale a déserté Mogadiscio, a indiqué le directeur, c'est en raison de l'absence de sécurité. Je fais le serment que cet aéroport assurera convenablement le service de ses usagers et je vous engage à venir l'essayer. » — (AFP)


### DÉPÊCHES

■ IRAK : Bagdad prévoit des revenus pétroliers de 6,3 milliards de dollars pour la phase actuelle du programme « pétrole contre nourriture », a indiqué le ministre irakien du pétrole Amer Rachid, dans une interview à l'hebdomadaire *Middle East Economic Survey*. « L'Irak poursuit normalement le pompage » du pétrole, bien que le plafond de 5,2 milliards de dollars fixé par l'ONU soit atteint, a indiqué le ministre. Selon le bureau du programme humanitaire de l'ONU à Bagdad, l'Irak s'oriente vers des revenus pétroliers de quelque 7 milliards de dollars, soit près de 2 milliards de plus que le plafond semestriel des recettes prévu par l'ONU. — (AFP)

■ IRAN : les quatre personnes condamnées à mort par le Tribunal révolutionnaire de Téhéran à la suite des manifestations de juillet dernier en Iran pourront faire appel et demander à être rejugées, a déclaré lundi 20 septembre un haut responsable de la justice iranienne. Dans un entretien avec le quotidien *Iran News*, l'hodjatoleislam Hadi Marvi a affirmé que, « même si la Cour suprême confirme les condamnations à mort, les avocats (des accusés) pourront faire appel » sur la base de la loi régissant les tribunaux révolutionnaires. Le président Mohammad Khatami a, pour sa part, évoqué la possibilité d'un recours en grâce des condamnés auprès du Guide de la République islamique, l'ayatollah Ali Khamenei, selon la presse. — (AFP)

■ LIBAN : deux miliciens pro-israéliens de l'Armée du Liban sud (ALS) ont été tués mardi 21 septembre lors d'une attaque du Hezbollah à Kfar Houneh, dans le secteur oriental de la zone d'occupation israélienne dans le sud du pays. En représailles, l'aviation israélienne a effectué un raid dans l'Iklim al Toufah, un bastion des chiïtes situé au nord de la zone d'occupation. — (AFP)

**NOUVELLE MERCEDES CLASSE E.**  
Nouvelles motorisations turbo-diesel CDI, système de stabilité et de contrôle de la trajectoire ESP® de série.



Mercedes-Benz





Jean-Paul Delevoye, candidat à la présidence du RPR

## « Comme le consommateur, l'électeur attend désormais une plus grande authenticité »

Alors que six candidats sont désormais en lice pour l'élection du futur président du RPR, Jean-Paul Delevoye se présente, dans un entretien au Monde, comme un candidat apte à rassembler

et dépourvu d'ambition personnelle. Il souhaite ancrer le projet gaulliste dans les enjeux de société. Tandis que l'instigateur de cette compétition interne au mouvement gaulliste, Philippe

Séguin, se félicite de l'échec de « toutes les tentatives de blocage ou d'étouffement », plusieurs autres responsables du RPR s'inquiètent de la multiplicité des candidatures.



JEAN-PAUL DELEVOYE

« Après le retrait de Nicolas Sarkozy de l'élection pour la présidence du RPR, vous êtes apparu comme le "candidat officiel", celui qui bénéficie du soutien de l'Élysée. Qu'en est-il exactement ?

– La relation du RPR avec le président de la République tient en deux mots : fidélité et indépendance. J'ai dit, dès le départ, que le choix d'un candidat pour la présidence de la République ne se pose pas. Le candidat naturel de l'opposition, en tout cas celui du RPR, pour 2002, c'est Jacques Chirac. Dès lors, arrêtons les querelles de personnes ! La vraie question est la suivante : comment faire pour avancer des propositions, nourrir un projet et l'ancrer dans les enjeux de société, afin de gagner les futures échéances électorales ?

– Précisément, le calendrier fixe les élections législatives avant la présidentielle...

– Cela impose une responsabilité supplémentaire. Il faut redonner une crédibilité à notre projet. C'est l'une des conditions pour que l'opposition retrouve une dynamique. Face à l'insouciance dans laquelle le gouvernement cherche à plonger le pays, l'opposition et, notamment, le RPR doivent imposer le devoir de clairvoyance : il faut montrer à l'opinion que certaines décisions ne sont pas prises, alors qu'elles conditionnent directement l'avenir.

« Ces candidatures concurrentes nourrissent ma détermination à dire : arrêtons toutes ces expressions de clans ! »

» De même que le consommateur cherche à faire bouger l'industriel pour obtenir un produit de qualité, l'électeur attend désormais du politique une plus grande authenticité. Il ne veut pas d'un politique qui a réponse à tout, mais d'un politique qui pose les bonnes questions et qui suscite le débat. Il réclame, aussi, davantage d'écoute et de modestie dans la gestion du pouvoir.

– N'est-ce pas un pari audacieux que de prétendre succéder à Alain Juppé, Philippe Séguin, Nicolas Sarkozy ?

– J'ai pris le temps de la réflexion. J'ai mesuré les difficultés. Mais je suis, aussi, très critique vis-à-vis de certaines pratiques politiques qui se développent depuis plusieurs années et qui relèvent du

marketing. Ma conviction est qu'un président qui a des capacités de rassemblement, qui est davantage porté par le soutien à un projet collectif que par une ambition personnelle, dont les convictions sociales et "sociétales" sont connues, qui n'a pas d'état d'âme par rapport au président de la République et qui, enfin, a montré son indépendance d'esprit, peut parvenir à mettre en harmonie tous les talents que nous avons au RPR.

» J'ai aussi la conviction qu'il y a un réel décalage entre le jugement de l'élite et l'aspiration du peuple. Il vaut mieux avoir plus d'électeurs et moins de charisme que plus de charisme et moins d'électeurs. C'est sur la pression du terrain que j'ai décidé d'y aller.

– La candidature de Patrick Devedjian, au nom d'une droite moderne et européenne, change-t-elle la donne ?

– Chaque candidature semble vouloir exprimer une partie seulement du RPR. Patrick Devedjian se réclame d'une droite européenne, François Fillon du courant séguiniste. En réalité, ces candidatures concurrentes nourrissent plutôt ma détermination à dire : arrêtons toutes ces expressions de clans ! On a eu les balladuriers contre les chiraquiens, les juppéistes contre les séguinistes, les pro et les anti-Maastricht, ces clivages sont complètement dépassés !

– M. Chirac a-t-il toujours besoin d'un RPR fort ?

– Oui. La démocratie ne fonctionne bien que lorsque les citoyens disposent, par rapport à un gouvernement donné, d'une alternance crédible. C'est ce qu'il nous faut reconstruire. Cela passe que par un RPR fort ; non pas un RPR dominateur, mais un RPR qui rassemble. C'est à cette condition qu'on peut créer une dynamique pour les prochaines élections. La crédibilité d'une alternance, voire sa concrétisation, est une clef déterminante pour la victoire à l'élection présidentielle.

– Comment envisagez-vous vos futures relations avec les "poids lourds" du mouvement, presque tous à l'écart de la direction ?

– Si vous voulez me faire dire

que la situation du futur président du RPR ne sera pas forcément confortable, je partage votre point de vue. Je reste cependant convaincu qu'à partir du moment où le futur président n'est pas quelqu'un qui prétend entrer en concurrence avec elles, on peut permettre à ces personnalités d'exister non pas l'une contre l'autre, mais en créant des synergies.

– Vous êtes un président consensuel à la tête de l'Association des maires de France. Est-ce le bon profil pour diriger le RPR ?

– Entre compagnons, la volonté de rechercher un consensus est un atout. Mais, vis-à-vis du gouvernement, il faut évidemment une opposition tranchée. Rassurez-vous, je suis très respectueux des personnes, mais en même temps très ferme sur mes convictions.

– Comment envisagez-vous les relations du RPR avec les autres composantes de l'opposition ?

– J'ai lancé, à tort ou à raison, le concept de droite "plurielle". L'opposition a eu tort de confondre, à une époque, union et candidature

unique. Il faut qu'il y ait une émulation saine, compétitive. Il peut y avoir des primaires négociées. Il faut rechercher l'efficacité en mettant fin aux candidatures de complaisance.

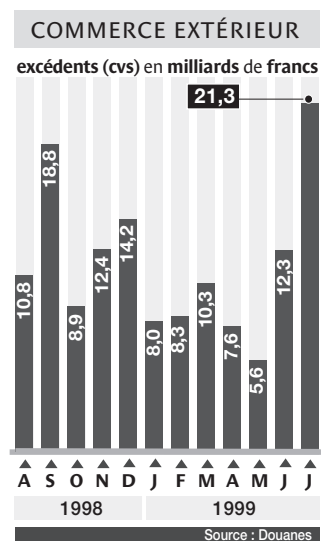
– Cet engagement vaudra pour Paris lors des élections municipales ?

– J'avance de façon pragmatique. Quand je ne sais pas, je suis très prudent. C'est la raison pour laquelle je demeure prudent sur le cas de Paris. Mais, de façon générale, il est urgent de réfléchir, dans les tout prochains mois, aux procédures de désignation de nos candidats dans un souci d'efficacité et d'équité. Il ne doit pas y avoir de complaisance, et personne n'est propriétaire de son mandat. J'ai noté que François Fillon propose un vote des militants, mais je suis réservé, parce que j'ai vu ce que cela avait donné, parfois, dans certaines sections du Parti socialiste, dans la gestion des cartes d'adhérents...

Propos recueillis par Jean-Louis Saux

## La France a dégagé un excédent commercial record en juillet

LA FRANCE a enregistré en juillet un excédent de son commerce extérieur de 21,341 milliards de francs, selon les données provisoires et corrigées des variations saisonnières publiées mardi 21 septembre par les Douanes. Un chiffre record qui s'explique par de bonnes ventes automobiles dans l'Union européenne, mais aussi par des éléments exceptionnels, comme des grands contrats militaires ou des livraisons aéronautiques. « En juillet, les exportations réalisées par les entreprises implantées en France se sont élevées à 159 milliards de francs, niveau encore jamais atteint », indique le ministère des finances, qui estime que le commerce extérieur devrait désormais favoriser la croissance après l'avoir contrariée en 1998.



### DÉPÊCHES

■ **MAJORITÉ** : Jean-Christophe Cambadélis, numéro « deux » du PS, a expliqué, lundi 20 septembre, qu'il « n'y avait pas de virage libéral » dans l'action du gouvernement. « Ce n'est pas une phrase du premier ministre qui peut marquer un tournant, ce sont des faits ; ce n'est pas un mot mal calibré qui a le pouvoir d'invalider deux ans de volontarisme politique », a indiqué le secrétaire national aux relations extérieures du PS, en référence aux propos – « mal interprétés » selon lui – tenus par Lionel Jospin le 13 septembre sur France 2, sur « l'économie administrée » et la « loi qui ne peut pas réguler l'économie ».

■ **OPPOSITION** : Jean-Pierre Raffarin (DL), Dominique Perben (RPR), Michel Barnier (RPR) et Jacques Barrot (UDF), ont annoncé, lundi 20 septembre, la création des clubs « Dialogue et initiatives », qui prônent une « nouvelle gouvernance ». Les quatre anciens ministres, proches de Jacques Chirac, défendent l'instauration d'« un système présidentiel sans premier ministre, afin de remettre en cause la cohabitation durable comme système de pouvoir ».

Une entreprise  
qui bénéficie  
de l'Approche intégrale  
est une entreprise qui  
place ses clients  
au cœur de ses décisions.



# SOCIÉTÉ

LE MONDE / MERCREDI 22 SEPTEMBRE 1999

**AFFAIRES** Chargé d'enquêter sur les commissions versées, en 1992 et 1993, en marge du rachat par Elf de la raffinerie allemande de Leuna, le juge d'instruction suisse Paul Perraudin

dispose désormais d'éléments faisant apparaître le rôle-clé joué dans cette affaire par trois anciens membres des services secrets français et allemands. ● LA COMMISS-

SION de 256 millions de francs versée à l'occasion de cette vente, à laquelle tenaient à la fois François Mitterrand et Helmut Kohl, fut partagée entre le colonel Pierre Léthier, ex-membre de

la DGSE, et l'homme d'affaires sarrois Dieter Holzer, présenté comme un « honorable correspondant » des services secrets allemands. ● SOUS LE COUP D'UN MANDAT D'ARRÊT in-

ternational délivré par le juge Perraudin, l'intermédiaire André Guelfi reçut pour sa part quelque 29 millions de francs, dont une partie en « frais financiers » fictifs.

## L'ombre des services secrets plane sur le volet allemand de l'affaire Elf

Le juge suisse Paul Perraudin a la preuve que la commission versée lors du rachat de la raffinerie de Leuna fut partagée entre un ancien officier de la DGSE et un homme d'affaires allemand lié aux services de son pays. Leur profil renforce les soupçons de financements politiques

### GENÈVE

de notre envoyé spécial

Un ancien officier des services secrets français, un familier des services secrets allemands, un ancien chef du contre-espionnage germanique en fuite depuis des mois : l'enquête du juge d'instruction suisse Paul Perraudin sur les commissions versées en 1992 et 1993, en marge du rachat par Elf de la raffinerie est-allemande de Leuna, fait désormais apparaître le rôle occulte joué par trois acteurs essentiels, entourant cette intrigue financière d'un parfum de roman d'espionnage. L'enquête établit que la commission de 256 millions de francs, transférée le 24 décembre 1992 sur le compte suisse d'une société-écran de l'intermédiaire André Guelfi, fut partagée entre le colonel Pierre Léthier, ex-membre de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), et l'homme d'affaires sarrois, Dieter Holzer.

Tous deux ont été interrogés, au cours de l'été, par le magistrat genevois - mais ils n'ont pas souhaité répondre aux questions du Monde. Également mentionné dans la procédure suisse, l'ancien secrétaire d'Etat à la défense du gouvernement d'Helmut Kohl, Ludwig-Holger Pfahls, qui dirigea aussi le Bfv - le contre-espionnage allemand -, est recherché par la police de son pays dans une autre affaire de commissions internationales. Le profil des personnages mis en cause renforce les soupçons de versements à destinations politiques,

en France et en Allemagne, à l'occasion d'une opération industrielle initiée par un accord entre le président François Mitterrand et le chancelier Helmut Kohl. Le 23 juin 1992, le PDG d'Elf, Loïk Le Floch-Prigent, avait lui-même souligné devant son conseil d'administration « le poids des considérations politiques (...) qui entourent le projet ».

Plusieurs documents attestent la présence de M. Pfahls lors d'une réunion consacrée au dossier Leuna, le 13 juillet 1992, en présence du PDG d'Elf et de trois représentants du chancelier Kohl, dont le ministre de la chancellerie, Friedrich Bohl. Les tractations achoppaient alors sur le montant de l'aide publique accordée par l'Allemagne au projet français. Interrogé par le juge Perraudin, le 5 mai, M. Holzer a indiqué que M. Pfahls n'avait eu « aucun rôle à jouer », exception faite du « rendez-vous à la chancellerie » qu'il aurait organisé.

Les premières conclusions de l'enquête de M. Perraudin n'ont pas encore été communiquées aux juges françaises Eva Joly et Laurence Vichnievsky. Celles-ci avaient adressé à la Suisse une commission rogatoire internationale en 1997, après la découverte de commissions distribuées en marge de l'acquisition, par Elf, de la raffinerie et du réseau de stations-service Minol, dans l'ex-RDA. Mais la justice helvétique est saisie d'une information distincte, depuis que le groupe Elf Aquitaine a déposé deux plaintes auprès de la juridiction ge-

noise, les 5 juin 1998 et 9 janvier 1999. Mis en examen par les juges parisiens en 1997, M. Guelfi avait admis avoir partagé les 256 millions de francs versés par Elf au profit de deux sociétés-écran dont il assurait ignorer l'identité des détenteurs : 220 millions pour *Stand by establishment*; 36 millions en faveur de *Showfast limited* (*Le Monde* du 28 mai 1997).

Les investigations suisses dévoilent que la première de ces deux sociétés dissimulait Pierre Léthier et Dieter Holzer. Créée le 4 mai 1992 pour servir de réceptacle à la commission d'Elf, elle fut dissoute le 2 février 1993, aussitôt après une nouvelle répartition des fonds. Quelque 160 millions de francs venaient d'être transférés vers une banque luxembourgeoise, en faveur de M. Holzer. Les 60 millions restants furent crédités, à Vaduz, sur un compte détenu par M. Léthier.

M. Holzer a affirmé au juge suisse que les sommes qui lui avaient été allouées rémunéraient un travail de « lobbying » intense en faveur du projet allemand d'Elf, décrivant une partie de ses interventions. « Sans être provocant, je peux vous dire que c'est mal payé », a-t-il déclaré, affirmant n'avoir procédé à « aucune rétrocession à des tiers ». Proche des conservateurs bavarois, M. Holzer a fondé des sociétés d'import-export en Allemagne, au Liechtenstein et en Afrique du Sud, ainsi qu'une association influente, baptisée Euro-Alliance, vouée au rapprochement de

personnalités politiques et économiques entre la France et l'Allemagne. Ancien consul au Liban, toujours titulaire d'un passeport diplomatique de ce pays - quoique résident monégasque -, M. Holzer est régulièrement décrit, dans la presse d'outre-Rhin, comme un

« Sans être provocant, je peux vous dire que c'est mal payé »

Dieter Holzer

« honorable correspondant » des services secrets allemands. Au juge Perraudin, M. Léthier l'a présenté comme l'« un de [ses] contacts en Allemagne depuis de nombreuses années ».

Chef du cabinet de deux directeurs successifs de la DGSE, Pierre Lacoste et René Imbot, M. Léthier avait quitté ce service à la fin des années 80, pour embrasser une lucrative activité d'intermédiaire dans le commerce de l'armement. Invoquant à demi-mot ses fonctions passées, il a déclaré au juge avoir été recruté au service du groupe Elf par l'omniprésent Alfred Sirven, parce que celui-ci « connaissait [ses] capacités de renseignement et d'action dans ce pays [l'Allemagne] ». L'espion reconverti a, de fait, décrit son intervention

sur le dossier Leuna comme une « mission de renseignement », indiquant au passage avoir rencontré le PDG d'Elf de l'époque, Loïk Le Floch-Prigent, « une dizaine de fois ».

M. Léthier fut ensuite placé sous l'autorité d'Hubert Le Blanc-Bellevaux, homme de confiance de M. Sirven. Ancien collaborateur du ministre Michel d'Ornano, M. Le Blanc-Bellevaux disposait d'introductions auprès des dirigeants de l'ex-Parti républicain (PR), ainsi que dans l'entourage de François Mitterrand. Doté d'un statut de « chargé de mission », il fut l'homme-clé du projet allemand d'Elf. Mis en examen dans l'enquête française le 4 juin 1997, il avait été placé en détention provisoire durant plusieurs mois, sans jamais reconnaître avoir eu connaissance de la destination des sommes versées.

Hormis ses contacts avec les hommes d'Elf, les prestations revendiquées par M. Léthier n'ont guère laissé de souvenirs - encore moins de traces - chez les acteurs de la négociation. A l'inverse de M. Holzer et de M. Le Blanc-Bellevaux, il n'est apparu dans aucune réunion, fût-elle confidentielle, entre représentants d'Elf et des ministères allemands concernés par la privatisation de la raffinerie. Aussi certains témoins suggèrent-ils que ses attributions furent limitées à celles d'un « répartiteur », assurant la redistribution des commissions aux personnes désignées par les dirigeants d'Elf, des deux côtés du

Rhin. L'enquête suisse démontre que, en sus des 60 millions de francs extraits du compte de *Stand by establishment*, l'ex-officier disposa de l'intégralité des fonds versés à l'autre société-écran, *Showfast limited*. Les 36 millions de francs transfèrent par Bâle, sous couvert de l'énigmatique Fondation Thais, avant d'être transférés à la banque Pictet, à Genève - où réside M. Léthier. Invoquant des « services strictement personnels » en faveur d'Elf, il s'est présenté comme « le bénéficiaire unique et final des 36 millions de francs », dont il dit avoir conservé la maîtrise.

L'enquête suisse établit toutefois que le 5 août 1997, soit quelques semaines après la révélation de l'existence des commissions et la mise en cause de M. Holzer - dans les colonnes du Monde -, les fonds furent à nouveau exportés vers Vaduz, sur le compte de la *International Finanz Anstalt*. Questionné par le juge genevois, le 23 avril, le gestionnaire de cette fondation, Werner Strub, a affirmé que l'argent s'y trouvait toujours et qu'il n'avait procédé, à partir de son compte, à « aucun paiement à des tiers ». Sollicité par *Le Monde*, ce financier discret a confirmé avoir eu la haute main sur les mouvements de fonds opérés entre *Stand by establishment* et la fondation de Vaduz, mais s'est refusé à éclairer ses relations avec M. Léthier. « Je ne peux pas vous dire s'il s'agit d'un client, a-t-il déclaré. Je le connais, c'est tout. »

Hervé Gattegno



ARMANDO TESTA

LANCIA LYBRA

“Peu importe le chemin, seule compte la manière.”

LANCIA

Les Nocturnes Lancia  
Les 23 et 24 septembre\* à partir de 19 h 00,  
votre concessionnaire vous attend pour vous faire découvrir la Lancia Lybra.  
Retrouvez votre concessionnaire sur [www.lancia.tm.fr](http://www.lancia.tm.fr) \*Chez tous les concessionnaires participants.

Lancia Lybra. Elle saura vous séduire.

Il Granturismo®  
Le Grand Tourisme



## Quand Elf réglait les « faux frais » d'André Guelfi

L'intermédiaire a touché 29 millions de francs

« SCANDALISÉ », « écaeuré », « effondré » : les qualificatifs lui manquent pour décrire ses nouveaux tourments. A quatre-vingts ans passés, André Guelfi se trouve sous le coup d'une « requête en arrestation extraditionnelle » – l'équivalent suisse du mandat d'arrêt international –, délivrée par le juge d'instruction genevois Paul Perraudin, et jure n'y rien comprendre. Soupçonné d'« escroquerie », « faux dans les titres » et « blanchiment » dans le volet allemand de l'affaire Elf – le rachat, en 1992, de la raffinerie de Leuna par le groupe –, il se félicite d'avoir quitté la Suisse, où il résidait depuis quinze ans, pour élire domicile à Malte. Et enrage de se voir condamné, pour l'heure, à l'immobilisme.

Sa mise en examen par la juge français Eva Joly, en 1997, assortie de trente-six jours de détention provisoire, l'avait fait accéder à la notoriété. Il en a goûté les délices, multipliant les interviews avant et après la publication d'un livre (*L'Original*, Robert Laffont) dans lequel il jurait n'avoir joué, en marge de la négociation allemande, qu'un rôle subsidiaire. « J'ai mis une société offshore [Nobleplac] à la disposition d'Elf, qui a viré dessus une importante somme d'argent, résumait-il. Je l'ai virée à mon tour dans la journée sur les comptes qu'on m'a donnés, et voilà ! » A M<sup>me</sup> Joly, il avait précisé le 28 mai 1997 : « Nobleplac, sur cette opération, n'a rien gagné. C'est un service que j'ai rendu à Elf, parce que nous étions en affaires et que j'escomptais plus de 100 millions de dollars sur les contrats russes. »

### UN CONTRAT DE « LOBBYING »

Saisies une semaine plus tôt, à Lausanne, par les enquêteurs suisses, les archives de Nobleplac laissent entrevoir une réalité fort différente. Ce sont ces documents – transmis aux juges français le 28 août 1997, mais apparemment inexploités – qui fondent les poursuites lancées à Genève contre M. Guelfi. Ils attestent qu'en contrepartie du « service » rendu, il reçut d'importantes rétributions, estimées à quelque 29 millions de francs, dont une partie sous la forme de « frais financiers » fictifs. « Je ne m'en souviens pas bien, a-t-il déclaré au Monde par téléphone, lundi 20 septembre. S'il y a eu des versements de ce type, c'est que j'ai exécuté les instructions qu'on m'avait données. »

Son interlocuteur, délégué auprès de lui par Alfred Sirven, alors grand ordonnateur des commissions d'Elf, était Hubert Le Blanc-Bellevaux, homme d'affaires aux connexions politiques multiples, qui supervisait alors le dossier Leuna. « Il nous donnait les modèles de lettres, les noms des personnes, les sommes à verser, explique M. Guelfi. Tout ce que j'ai fait dans cette affaire, je l'ai fait à sa demande. Ça ne m'a rien rapporté. Ça m'a même coûté cher ! »

Officiellement conclu entre Elf-Aquitaine et la SA Nobleplac, respectivement représentées par Alain Guillon, directeur du raffinage au sein du groupe pétrolier, et Roland Trachsel, l'agent fiduciaire de M. Guelfi, un contrat de « lobbying » fut établi sur mesure. Il portait la date du 2 septembre 1991, mais il est avéré qu'il fut établi un an plus tard et antidaté, pour justifier a posteriori la sortie d'une commission de 256 millions de francs.

Dans un souci de dissimulation supplémentaire, l'accord prévoyait que la rémunération de Nobleplac serait versée en quatre étapes, liées à l'évolution des négociations avec

les Allemands. Mais il était convenu que la somme serait payée en une fois, le 24 décembre 1992. Une clause autorisait donc Elf à « différer les paiements », moyennant un intérêt de 10 % par an. Cette disposition permit à Nobleplac d'encaisser, outre les 256 millions de francs à répartir (lire page 10), une prime de 13 482 000 francs, qui fut aussitôt partagée sur deux comptes suisses de M. Guelfi. D'autres courriers antidatés montrent comment il s'efforça de justifier ce versement, sous couvert d'une « avance » fictivement consentie à Nobleplac par la société financière Norit – dont le dirigeant, Steve Markus, était l'un de ses amis.

### DEUX VERSEMENTS

Financier à la réputation contrastée, M. Markus devait être inculpé, en 1994, pour « gestion déloyale », dans un scandale financier qui ébranla la place genevoise, après la déconfiture de Norit. Toujours en attente de son procès, il a été interrogé par le juge Perraudin le 23 mars et lui a certifié n'avoir pas donné suite aux sollicitations de M. Guelfi en marge du projet allemand.

La direction d'Elf se montra plus conciliante. M. Guillon accepta sans barguigner le décompte d'intérêts produit en 1992 par Nobleplac – dont il ne pouvait ignorer la falsification. Il accepta aussi de ratifier, en 1993, un autre faux contrat, destiné à favoriser le paiement d'une autre commission, acquittée cette fois par le groupe sidérurgiste allemand Thyssen, partenaire d'Elf dans le projet Leuna. Le 14 juin 1993, un versement de 13 millions de marks (environ 45 millions de francs) vint ainsi s'ajouter, sur le compte genevois de Nobleplac, aux 256 millions de francs précédents. Encore les Allemands exigèrent-ils, en contrepartie, la production des « études de faisabilité » mentionnées par le contrat. M. Guelfi confia alors à un studio de reprographie de Lausanne le soin de compiler à la hâte divers documents techniques plus ou moins généraux. « C'est dans le cours de l'avancement des travaux que nous découvrons la complexité des documents », déploierait le studio, le 7 mai 1993. M. Guillon, lui, avait déjà rédigé, le 29 janvier précédent, un « reçu » pour « la synthèse des études du dossier Leuna/Minol réalisé par Nobleplac », alors en cours de fabrication...

L'ancien directeur d'Elf œuvrait pour ses intérêts : l'enquête suisse révèle qu'il perçut sa part (5,5 millions de francs) de la commission versée par Thyssen, sur un compte ouvert à Lausanne. D'autres dirigeants du groupe furent inclus dans le partage : Alfred Sirven, bien sûr (12 millions de francs), et André Tarallo (5,5 millions de francs). M. Le Blanc-Bellevaux obtint, lui, 3,5 millions de francs. M. Guelfi, enfin, bénéficia de deux versements, dont le total avoisine 16 millions de francs, et dont une partie fut transférée vers Londres.

« Je n'ai pas gardé un sou de tout ça », nous a-t-il déclaré. Hormis « les remboursements » de sommes qu'il dit avoir « avancées » – sans en préciser le détail –, il assure avoir « redistribué » ces fonds selon les directives des hommes d'Elf. Pour en dire davantage au juge suisse, il émet une condition : la levée du mandat d'arrêt. « Si on me met en prison, explique-t-il, je ne pourrai pas récupérer les preuves de mon innocence. » Avant de conclure : « Tant que le problème n'est pas réglé, je ne sors pas de France. »

H. G.

# L'ancien maire d'Angoulême, Jean-Michel Boucheron, comparaît à nouveau devant des juges

Après une fuite en Argentine, il avait été condamné à deux ans de prison ferme en 1997

L'ancien maire (PS) d'Angoulême (Charente), Jean-Michel Boucheron, a comparu, lundi 20 septembre, devant le tribunal correctionnel de la ville

pour corruption passive. La justice lui reproche des détournements sur les marchés publics qui se monteraient à quatre millions de francs. Après

une fuite de cinq années en Argentine, il avait été condamné, en 1997, à quatre ans de prison, dont deux avec sursis, par le tribunal de Paris.

### ANGOULÊME

de notre correspondant

Jean-Michel Boucheron, ancien député de la Charente et ancien maire (PS) d'Angoulême (Charente), comparait de nouveau devant des juges. Ce second procès – le premier avait eu lieu à Paris en

### PROCÈS

1997 – s'est ouvert, lundi 20 septembre, devant le tribunal correctionnel de la ville dont il fut l'élu de 1977 à 1989. Il est prévenu de corruption passive, faux en écriture privée de commerce et usage ainsi que recel d'abus de biens sociaux.

Jean-Michel Boucheron avait fui, en 1992, à Buenos Aires (Argentine). Au bout de cinq ans, il avait été extradé vers la France et, en 1997, il avait été condamné à quatre ans de prison, dont deux avec sursis, et un million de francs d'amende par le tribunal correctionnel de Paris pour « complicité

de faux et usage, recel d'au moins 540 000 francs provenant d'abus de biens sociaux et d'usage de faux, ainsi que de prise illégale d'intérêt ». Il avait été placé en semi-liberté, le 16 juillet 1998.

Les faits qui lui sont reprochés pour ce second procès remontent au milieu des années 80. Ils concernent deux marchés publics : la rénovation d'une station d'épuration et la construction d'une usine d'incinération qui ont fait l'objet de détournements pour près de quatre millions de francs. Au-delà de l'ancien maire comparaissent trois autres prévenus qui auraient organisé la fausse facturation : Catherine de Varga (dite Pascale) et Michel Gabaude, tous deux gérants de société, ainsi que Gilles Beauchaud, un agent commercial qui aurait joué le rôle d'intermédiaire.

Le procès a débuté dans l'indifférence : à peine quarante personnes étaient présentes dans la salle d'audience, comme si les Angoumoisins avaient hâte de tourner la page. En poste depuis huit ans à Angoulême, le représentant du mi-

nistère public, Joël Guittou, connaît le dossier sur le bout des doigts. Il a été nommé cet été procureur de Metz, où il prendra ses fonctions le 29 septembre. Les avocats de la défense, et notamment Jean-Paul Lévy, le défenseur de Michel Gabaude, lui reprochent d'avoir accéléré l'audience pour que ce procès, dont il ferait une affaire personnelle, ait lieu avant son départ. M<sup>re</sup> Lévy a donc demandé le renvoi, estimant que l'exigence d'impartialité prescrite par la Convention européenne des droits de l'homme n'était pas satisfaite.

### « STRATÉGIE D'ÉVITEMENT »

M<sup>re</sup> Lagrange, le conseil de Catherine de Varga, a fait de même pour d'autres raisons. Il a invoqué un arrêt rendu en 1998 par la chambre d'accusation de Rennes dans le cadre de l'affaire Trager, instruite par Renaud Van Ruymbeke. Cet arrêt fait référence à une pièce qui est également présente dans le dossier Boucheron. « Or la chambre d'accusation de Rennes a estimé que cette partie du dossier était couverte par la loi d'amnistie sur le financement des

partis politiques. Je n'imagine pas que l'on puisse ouvrir le procès sans disposer de cet arrêt. » Le président du tribunal, Dominique Schaffhauser, a rejeté les demandes de renvoi, donnant satisfaction à un procureur qui voyait là une « stratégie d'évitement pour ne pas rendre compte au peuple de France ».

Le débat a ensuite porté sur la toile de fond des détournements, la fausse facturation. Catherine de Varga et Michel Gabaude ont expliqué qu'ils ponctionnaient les marchés publics pour assurer le financement des partis politiques et des campagnes électorales qui, au milieu des années 80, n'était pas encadré par la loi. Selon Jean-Michel Boucheron, une campagne législative ou municipale coûtait entre 1 et 1,5 million de francs, sans compter l'obole que la Charente, département du président de la République François Mitterrand, se devait d'apporter pour les présidentielles et les européennes. « Et il y a eu beaucoup de scrutins de 1983 à 1989 », a-t-il ajouté.

Yvan Drapeau

## Interflora et les Solutions Accueil

Offrir à ses clients un service de télé-achat de haute qualité quel que soit le moment de la journée ou de l'année.

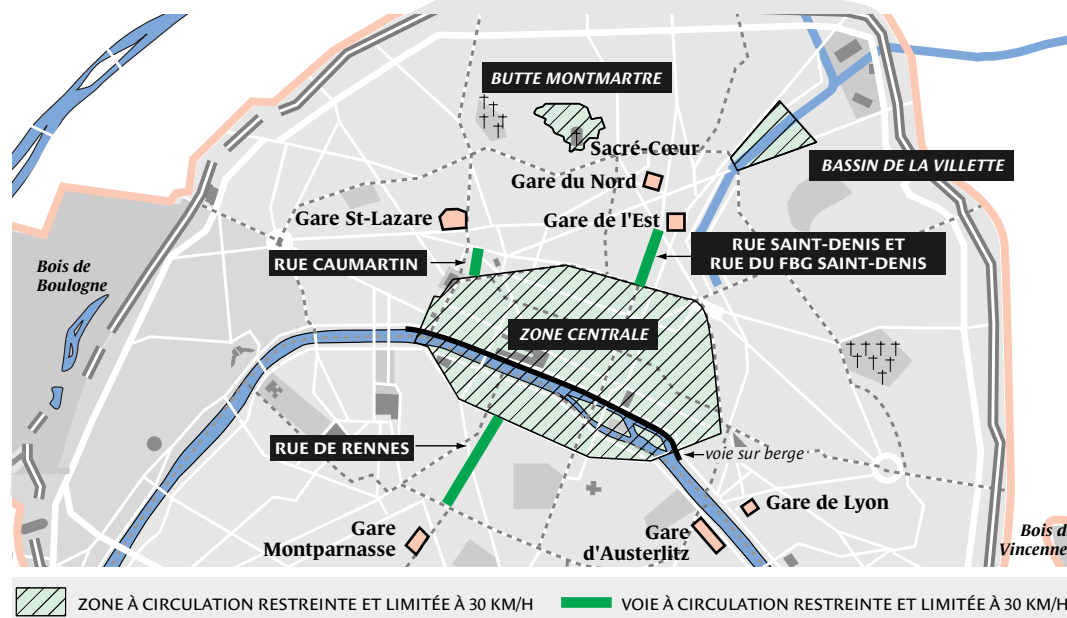


Comment adapter l'efficacité de son Numéro Vert aux multiples variations de l'activité, pour un accueil client toujours optimal ? L'Approche intégrale de France Télécom a conduit à associer au Numéro Vert d'Interflora des services à forte valeur ajoutée, lui permettant d'analyser ses flux d'appels et d'optimiser la gestion de ses ressources humaines et techniques. Résultat : moins d'attente et d'appels perdus, des commandes qui ont doublé en 3 ans, la conquête et la fidélisation d'une nouvelle clientèle exigeante qui adopte le télé-achat pour gagner du temps. L'Approche intégrale au cœur de vos solutions Télécom.





Paris : 155 kilomètres de voirie ont été réservés



Dans les soixante-six villes, la circulation est interdite de 7 heures à 21 heures, sauf pour les voitures « propres » celles qui transportent des handicapés, les véhicules prioritaires et les taxis. A Paris, les motos et scooters pourront circuler, et les accès aux voies sur berge seront fermés dans la zone centrale.

## La bicyclette n'est plus reine en son royaume d'Amsterdam

AMSTERDAM  
de notre correspondant

Des théâtres de rue, des cours de danse de salsa ou de tango, des concours de skate-board acrobatique, des leçons de vélo destinées aux femmes immigrées, des débats sur l'environnement et la mobilité, mais, surtout, des bicyclettes en pagaille et des piétons en goguette au milieu des rues : dimanche dernier, une partie du centre d'Amsterdam s'était transformée en une gigantesque aire de promenade.

En tout, une cinquantaine de villes néerlandaises avaient plus ou moins banni la voiture de leur centre pour une journée, à l'initiative d'associations de défense de l'environnement et de promotion d'une idée : faire de chaque dimanche un jour sans voitures. Mais l'expérience ne s'est pas déroulée sans problèmes. Plusieurs associations de défense de l'automobile ont fait appel à la justice pour empêcher la fermeture totale de certains centres-villes. A Amsterdam, la municipalité a dû réduire ses ambitions : seul le cœur historique de la capitale a été isolé du trafic automobile, et l'on pouvait voir circuler quelques irréductibles. C'est aussi à Amsterdam que la fête a connu son plus grand « couac » : des centaines de participants d'une course en rollers n'ont pu maîtriser leur vitesse dans la descente d'un tunnel habituellement réservé à la voiture. Bilan, une cinquantaine de blessés.

Les partisans de la journée sans voitures, dont Milieudéfense, une des plus importantes associations en matière de lutte contre la pollution, ont fait appel au souvenir, toujours vivace chez les Néerlandais, de ces dimanches de crise pétrolière de 1973 au cours desquels les automobiles restaient au parking pour économiser le précieux carburant et pour tenir tête aux pays producteurs de pétrole ayant décrété l'embargo. Les autoroutes étaient livrées aux bicyclettes ? « *Quel soulagement, quel beau souvenir !* » s'est exclamé Cor Boonstra, président de Philips et partisan d'une journée sans voitures. D'autre part, les promoteurs de ce « jour du souvenir », selon le quotidien *NRC Handelsblad*, voulaient créer un climat favorable à la réflexion sur l'usage intensif de l'automobile.

« *La journée sans voitures s'est déroulée dans une atmosphère bon enfant* », titrait, lundi, la presse néerlandaise. L'expérience ne doit toutefois pas masquer ce constat : c'est aux Pays-Bas que l'on compte le plus grand nombre de voitures au kilomètre carré. A Amsterdam, une étude révèle que l'usage de l'automobile a augmenté de 30 % en moins de dix ans. Le recours à la petite reine a, lui, été divisé par deux. Et lundi, aux heures de pointe, la radio égrenait sa litanie habituelle d'embouteillages autour des grandes villes.

Alain Franco

## Un test pour remédier à la congestion des villes italiennes

ROME

de notre correspondant

Quatre-vingt-douze villes italiennes devaient participer, mercredi 22 septembre, à la journée sans voitures, mais les deux principales d'entre elles, Rome et Milan, font bande à part. Dans la capitale, seules quelques rues du centre historique seront fermées au trafic et cette journée sera davantage consacrée à la promotion des transports publics – qui seront gratuits – et des véhicules électriques. En revanche, à partir du 6 octobre, le cœur de Rome sera fermé tous les mercredis aux véhicules non pourvus de pots catalytiques, et cela jusqu'au mois de janvier. Cette mesure deviendra en principe définitive à partir du mois de septembre de l'an 2000.

A Milan, la journée « En ville, sans ma voiture ? » a été avancée au dimanche matin 19 septembre, de 7 h 30 à 11 h 30, parce qu'il n'est « pas possible de bloquer une métropole un jour ouvrable », a fait remarquer Giorgio Goggi, responsable municipal de la circulation. Le centre de la capitale lombarde a été envahi de vélos et de piétons mais la fête a été de courte durée. Diverses organisations écologistes avaient cependant l'intention de manifester contre la circulation automobile mercredi afin d'associer la deuxième ville du pays au mouvement européen antivoitures.

Milan, capitale économique et financière, et Bologne, deux villes gouvernées par une municipalité de centre-droit, ont été récemment l'objet d'une polémique à propos d'une possible réouverture du centre au trafic. Le ministre de l'environnement, Edo Ronchi, s'est immédiatement ému de cette initiative à contre-courant. Le maire de Milan, Gabriele Albertini, a réagi, accusant le ministre de « désin-formation », et a mis en avant le nouveau plan de circulation, qui « prévoit l'extension de la zone réglementée, quarante nouvelles

zones piétonnières et des espaces protégés dans les quartiers résidentiels ».

A Bologne, la « ville rouge », fief de la gauche passé à droite au printemps dernier, le maire, Giorgio Guazzaloca, a d'abord annoncé que la journée sans voitures se ferait aussi dimanche 19 septembre, avant de faire marche arrière. Mais le conseil municipal a voté une directive permettant l'accès des boutiques du centre historique aux voitures alors que depuis dix-sept ans celui-ci était fermé, à la suite d'un référendum.

### L'opération devrait concerner le quart de la population totale du pays

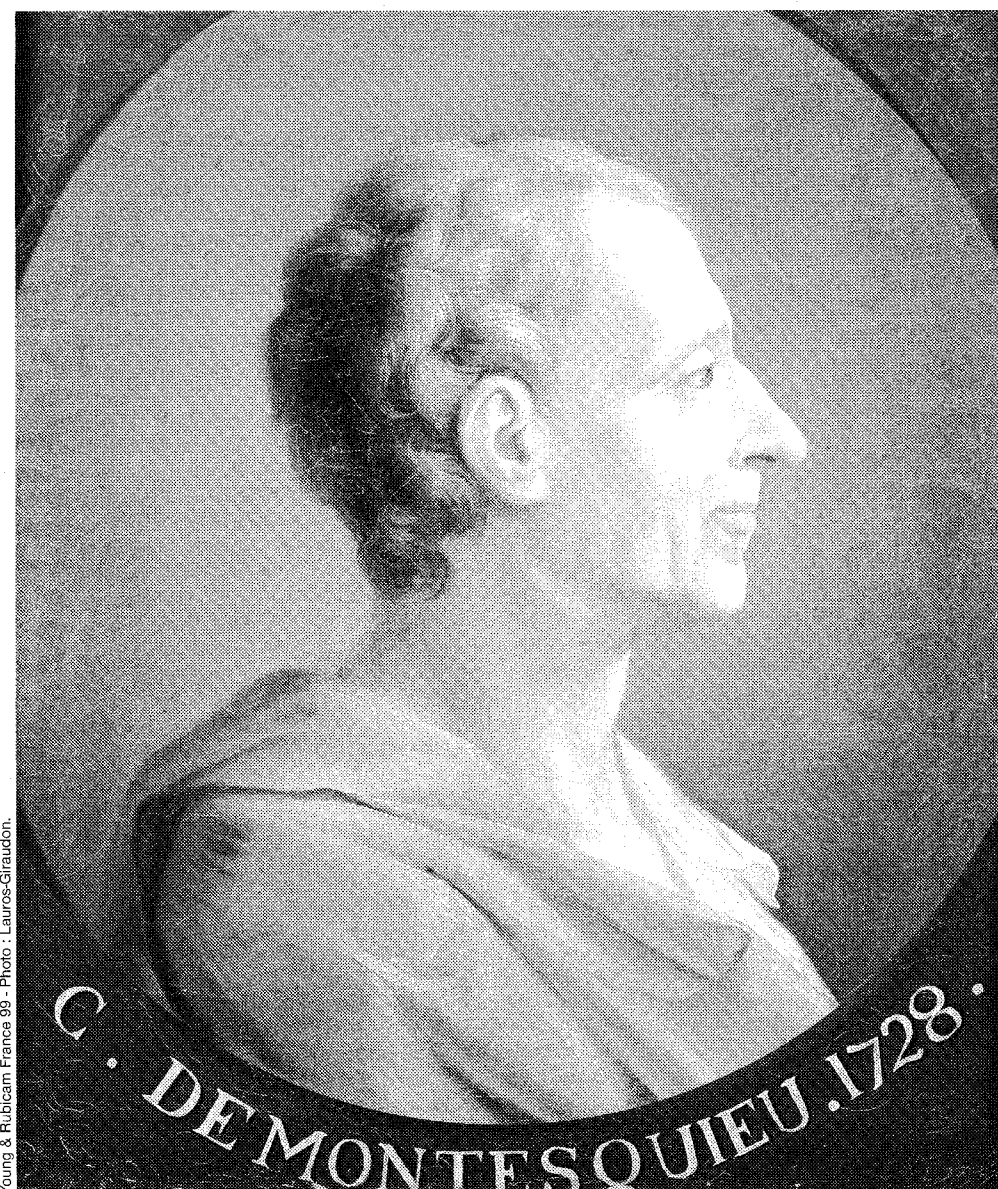
Pour répondre aux critiques, Giorgio Guazzaloca a alors fait remarquer que soixante-dix mille autorisations avaient été délivrées, ce qui rend de fait le centre de Bologne accessible aux véhicules tandis qu'à Milan, les laissez-passer sont au nombre de trente-cinq mille. Le débat n'est pas terminé et les querelles entre les deux premiers magistrats, d'une part, et le ministre et les écologistes, d'autre part, illustrent parfaitement le problème de la fermeture ou non du centre des grandes villes au trafic. Selon un sondage récent, 88 % de la population y sont favorables alors que 94 % demandent un investissement accru pour développer les transports publics.

L'Italie est le pays par excellence de la voiture, moyen de locomotion privilégié, sans parler des *motorini*, tous les deux-roues, motos, scooters, mobbylottes, source importante de pollution sonore et atmosphérique, qu'il est difficile

d'empêcher de se faufiler dans les rues. La plupart des villes ne sont pas équipées des instruments nécessaires à la mesure de la pollution, dont le niveau maximum a été fixé à 10 microgrammes de benzène par mètre cube d'air par l'Institut supérieur de la santé depuis le mois de janvier. Or, selon les mesures effectuées par Legambiente, la ligue de l'environnement, pour un vendeur de journaux dans son kiosque le taux inhalé est de 25,4 microgrammes par jour à Florence, 27,6 à Rome, 31,4 à Milan, 43,3 à Naples et 58,8 à Catane (Sicile). Un décret est actuellement en cours d'élaboration. Son adoption pourrait intervenir le 23 septembre. En application des directives du protocole de Kyoto de décembre 1997, il prévoit de débloquer 300 milliards de lires (154 000 euros) prélevés sur les taxes du carburant.

Sur les quatre-vingt-douze villes italiennes associées à la journée, les mesures prises sont variables et devraient concerner au total 14 millions de personnes, soit le quart de la population totale du pays et toucher 7 000 hectares de zones urbanisées. Sur les vingt régions, la Toscane remporte la palme avec quinze villes ayant décidé de participer à l'opération. A Florence seront expérimentés des taxis à pédales ou pousse-pousse. Les *motorini* seront interdits dans trente et une cités. Les prix des parkings seront réduits. Des réductions de 100 lires (34 centimes) seront consenties sur chaque litre de gaz de pétrole liquéfié (GPL) et de 100 000 lires (340 francs) pour ceux qui décideront d'installer ce mode de propulsion sur leur voiture mercredi. Pour M. Ronchi, au-delà des polémiques, cette journée sera « un test afin de savoir s'il est possible de vivre dans des villes moins congestionnées, moins bruyantes avec un air plus pur, et donc plus vivables ».

Michel Bôle-Richard



Young & Rubicam France 89 - Photo : Laurence-Giraudon.



Assurément, Monsieur de Montesquieu n'aurait jamais écrit ces lignes s'il avait connu le coffret Privilège de Bouygues Telecom. Jugez plutôt.

**Le coffret Privilège, c'est avant tout un téléphone portable de toute dernière génération : le Siemens S25.**

Bi-bande, écran couleur, vibreur, connexion infrarouge, organisateur, mémo vocal, doté d'une autonomie exceptionnelle de 6 jours en veille, ce concentré de technologie plébiscité par la presse spécialisée ne mesure que 117mm pour à peine 125g.

**Le coffret Privilège c'est également un accès intuitif aux services Bouygues Telecom.** Equipé de la nouvelle carte SIM ToolKit, ce coffret vous offre un accès privilégié aux services Bouygues Telecom directement depuis le

menu de votre téléphone, sans avoir besoin de composer les numéros correspondants : ExpressM@il, qui vous permet d'envoyer et de recevoir des e-mails sur votre téléphone, le kiosque des services, Scoop pour recevoir en direct l'actualité, les résultats sportifs...

**Le coffret Privilège, c'est aussi bénéficier des nouveaux Forfaits Ultymo et Ultymo Pro :**

un prix par minute identique au-delà du Forfait<sup>(1)</sup>, le report gratuit des minutes inutilisées<sup>(2)</sup>, un nouveau téléphone offert tous les 2 ans<sup>(3)</sup> et bien d'autres avantages encore.

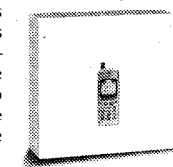
**Le coffret Privilège c'est surtout l'accès au réseau national Son Digital Haute Résolution de Bouygues Telecom :** la garantie d'une qualité d'écoute exceptionnelle, comparable à celle d'un téléphone fixe et cela jusqu'aux

4 coins de la France (96% de la population française couverte).

**Vous bénéficiez enfin d'une large couverture internationale de 70 pays.** Bi-bande, le Siemens S25 vous permet de téléphoner en France (réseau DCS 1800 de Bouygues Telecom) et à l'étranger depuis les réseaux partenaires DCS 1800 et GSM 900.

**Coffret Privilège : le mieux, c'est vraiment très bien.**

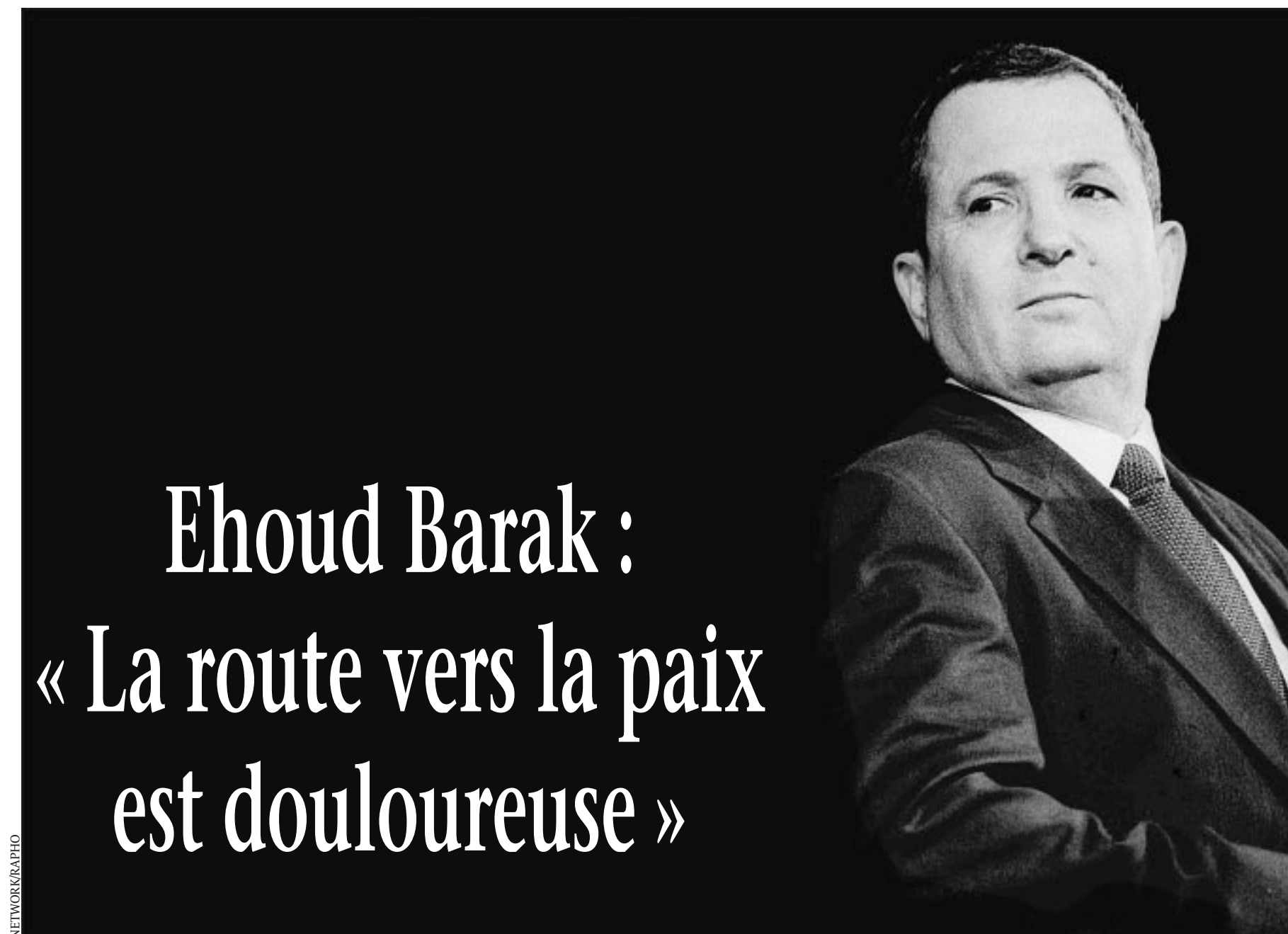
(1) Offre valable pour toute souscription d'un Forfait Ultymo de 12 mois. Appels depuis la zone de couverture, en France métropolitaine et hors numéros spéciaux. Appels vers GSM au-delà du Forfait Ultymo : 2F/min.  
(2) Les minutes reportées sont utilisables uniquement le mois suivant et une fois votre temps de Forfait consommé.  
(3) Pour bénéficier d'un nouveau téléphone offert tous les 2 ans dans le cadre du programme d'avantages, il vous suffit d'avoir une facture moyenne de 175 F/mois pendant 2 ans et de renouveler votre Forfait Ultymo pour une durée minimale de 18 mois.



## HORIZONS

ENTRETIEN

**Le premier ministre israélien effectue les 22 et 23 septembre sa première visite en France, où il doit rencontrer Jacques Chirac et Lionel Jospin. Il assure dans un entretien exclusif au « Monde » qu'il est « prêt à comprendre » les intérêts des Palestiniens mais qu'un accord « ne peut se faire à n'importe quel prix »**



NETWORK/GRAPHO

## Ehoud Barak : « La route vers la paix est douloureuse »

« Nous sommes ici dans le bureau du ministre de la défense, à Tel-Aviv, et non dans celui du premier ministre, à Jérusalem. Cela a-t-il une signification particulière ?

— Comme vous le savez, je suis aussi ministre de la défense. Je passe ici deux jours par semaine, les jeudi et les vendredi. Le reste de la semaine, je suis tenu informé par mes collaborateurs militaires. Ce bureau était aussi l'ancien bureau du premier ministre dans les temps anciens. J'ai demandé qu'on y accroche une photo de Ben Gourion. C'est ici que Rabin a travaillé ; il faut encore y mettre des livres ; nous sommes un nouveau gouvernement et nous n'avons pas eu le temps de nous occuper de tout cela.

— C'était déjà votre bureau lorsque vous étiez chef d'état-major ?

— Non, j'étais alors de l'autre côté du couloir. Mais en tant que chef de renseignement militaire, ou chef du bureau de la planification, puis chef d'état-major adjoint et enfin chef d'état-major, j'ai passé dans ce bureau des centaines d'heures, assis sur les deux fauteuils que vous voyez là, avec Rabin, et, avant lui, avec Moshe Arens et encore avec d'autres ministres de la défense.

— Vous sentez-vous plus à l'aise dans ce bureau plutôt que dans celui du premier ministre à Jérusalem ?

— Je me sens très à l'aise quand je viens ici. C'est ma place. La seule

chose que j'ai faite dans ce bureau c'est d'y changer la disposition des chaises autour de la table de réunion. Désormais, la place du président est celle que j'occupais avant, lorsque j'étais encore militaire, de façon à ce que l'on sente bien qu'il y a un nouveau patron [il rit].

— Il y a moins de cinq ans, j'étais encore sous l'uniforme, j'étais le chef de Tshalah avec mon bureau à trente mètres d'ici. Et il y a encore moins de quatre ans, Rabin était assassiné. Or c'est lui qui, avec Shimon Pérès, m'a fait entrer en politique, après trente-cinq ans passés sous l'uniforme. C'est Rabin qui m'a demandé de devenir ministre de l'intérieur ; après son assassinat, Pérès m'a fait ministre des affaires étrangères. Quelques mois après sa défaite électorale, j'ai pris la direction du Parti travailliste ; j'ai du combattre Pérès, qui m'avait fait entrer en politique, ce qui a suscité des commentaires. J'aime bien Pérès ; je pourrais presque dire que je l'admire. C'est un grand dirigeant politique et un grand visionnaire. Mais, à l'époque, il fallait prendre des dispositions urgentes pour gagner, pour diriger à nouveau le pays. A quoi sert-il de faire de la politique si ce n'est pas pour être au pouvoir ?

— Tout cela s'est fait en si peu de temps. Je me souviens encore des noms de tous les responsables de l'armée qui travaillaient ici. Certains ont été nommés par moi. Je ressentais tellement intimement ce que l'on faisait dans ce ministère que

lorsque je suis revenu en premier ministre, il ne m'a pas fallu plus de six heures pour me remettre dans l'ambiance. J'ai eu l'impression que je n'avais jamais quitté cet endroit.

— Diriez-vous que vous êtes un militaire plutôt qu'un responsable politique ?

— On ne peut pas dire cela. Dans les dix dernières années où j'ai été aux échelons les plus élevés de l'armée, j'ai traité de choses si intimement liées à la politique qu'on ne

sique de notre civilisation telle qu'elle est enfouie dans la terre d'Israël, qui en est le berceau ; pour moi, c'est comme couper une partie de son corps, de son cerveau. Mais je sais qu'on ne peut pas faire autrement.

— Ce processus n'en est pas à son début. Nous savons tout de la position palestinienne, et eux savent tout de la nôtre...

— Vous voulez dire qu'il n'y a plus rien à négocier ?

**« Aujourd'hui, nous sommes le pays le plus puissant dans un rayon de 1 500 kilomètres autour de Jérusalem. Pourquoi diable alors ne pas faire la paix, ne pas oser faire la paix ? »**

peut pas séparer les deux. A ce niveau, tracer une ligne de démarcation entre les deux sphères d'activité est un exercice futile. Chaque problème rebondit sur l'autre. Vous ne pouvez pas aborder le problème de la sécurité d'Israël uniquement en termes de puissance militaire. Il faut aussi envisager la force de son économie, sa capacité à supporter le poids des dépenses que suscite notre appareil militaire. La question de l'équilibre entre nos importations et notre production locale renvoie aux racines de ce qu'est notre économie comme à la structure de sa force de travail.

— Dans un pays où tout le monde doit porter les armes, du directeur au caissier de banque, parfois côte à côte dans la même unité, avec parfois une hiérarchie militaire inverse de la hiérarchie professionnelle, dans une telle société qui lutte toujours pour son droit à l'existence, où tout le pays est à peine plus grand qu'un département français, eh bien lorsque vous êtes un dirigeant de l'armée dans un tel pays, vous vous sentez au service de tous, et non pas le représentant d'une caste aux intérêts professionnels étroits.

— Vous parlez de conclure un accord final avec les Palestiniens en un an. Ça paraît très optimiste.

— Je ne suis pas optimiste, je suis réaliste. Après avoir passé tant d'années à faire la guerre et après avoir observé en tant que proche collaborateur de Rabin, puis de Pérès, ce qui s'est passé durant ces six dernières années, depuis Oslo, et même avant, avec l'Intifada, je constate qu'il n'y a pas d'autre voie que celle que nous suivons avec le processus de paix. C'est toujours douloureux de se séparer. Ici nous nous séparons non seulement des Palestiniens, mais aussi d'une partie phy-

— Non, je ne dis pas ça. La négociation sera rude, mais il n'y a pas d'alternative. Ou nous nous enfonçons dans une impasse, ou nous réussissons. Si j'ai voulu être à la tête d'une large coalition, c'est pour pouvoir intégrer et régler au sein du gouvernement tous les conflits liés au processus de paix. Je voulais entraîner dans l'affaire des membres de l'ancienne équipe, y incorporer des représentants du parti des immigrants russes, plutôt portés à droite, et des représentants du Parti national religieux, eux carrément à droite, et le Shass, dont la direction est modérée mais dont les électeurs sont souvent à droite. Je pense que c'est une meilleure façon de faire. C'est plus sain à l'égard de nos interlocuteurs, qui ne peuvent avoir aucun doute : nous représentons vraiment Israël, dans toute sa diversité, et pas seulement une partie du pays.

— Et c'est plus sain pour nous aussi. Nous sommes face à nous-mêmes, ça nous oblige à traiter nos difficultés ensemble, dans une sorte de catharsis, sans laisser aux futures générations les cicatrices non refermées, ces divisions terribles qui ont conduit à l'assassinat de Rabin.

— Je veux conduire le pays vers un compromis afin de rendre Israël plus fort. Je crois fermement qu'on peut renforcer le pays en nous séparant des Palestiniens, en suivant cette route très douloureuse qui va vers la paix. Il n'y a pas d'autre alternative. Avec l'ancienne politique nous allions à une situation insoluble, comme ce fut le cas quelque temps après l'accord de Wye. Si cela avait continué, les Palestiniens auraient bientôt pris des initiatives unilatérales, nous aurions répliqué par des initiatives de même nature, les violences auraient recommencé, et peut-être même que, cette fois, la

communauté internationale aurait soutenu les Palestiniens plutôt qu'Israël.

— Cette perspective-là a joué un rôle essentiel dans mon évaluation des choses. J'ai pensé que si nous avions à choisir entre faire la paix et conduire Israël dans un nouveau cycle de violences avec une situation comparable à celle qui prévaut à Belfast ou dans les Balkans, alors il n'y avait pas à hésiter.

— Nous ne vivons pas en Europe occidentale. Ici nous sommes dans une région dure. Personne ne vous donnera une seconde chance si vous n'êtes pas en mesure de vous défendre vous-même. Et c'est pourquoi je pense que même après avoir signé un accord de paix avec chacun de nos voisins, notre force restera la seule garantie de notre survie pendant des années, voire des générations. Ce qui fera la différence, c'est notre force militaire et stratégique, mais aussi notre force économique et scientifique, notre système d'éducation et notre technologie. Et même la cohésion de notre peuple, son « élan vital » [en français dans le texte] seront importants.

— Voyons maintenant simplement les choses. D'accord, nous sommes forts, l'environnement est dur, et depuis la chute de l'Union soviétique une brèche s'est ouverte qui pourrait se refermer lorsque dans cinq ou dix ans un quelconque dictateur local aura acquis un engin nucléaire avec le moyen de le lancer. Mais aujourd'hui nous sommes le pays le plus puissant dans un rayon de 1 500 kilomètres autour de Jérusalem. Pourquoi diable alors ne pas faire la paix, ne pas oser faire la paix ? Personne ne peut penser que je vais démanteler notre armée ou amoindrir nos capacités de défense. Mais au lieu de continuer à investir de telles ressources pour faire face à une perpétuelle animosité, pourquoi ne pas tenter sérieusement de régler au fond les questions qui suscitent cette animosité ? Ensuite nous pourrions investir plus dans l'éducation, dans notre qualité de vie, dans la science, dans nos infrastructures. Et peut-être moins dans les besoins suscités par notre activité militaire quotidienne.

— Je pense que nos voisins peuvent faire la même analyse. Cette affaire n'est pas un jeu à somme nulle. Je ne pense pas que ce qui est mauvais pour eux est bon pour nous, et inversement. Toutes les parties ont à gagner à la paix. Je vois une véritable occasion pour toutes les parties ; toutes ont à y gagner...

— C'est ce qui est nouveau ?

— Oui, même si je n'ai aucune illusion : la négociation sera rude, sur tous les dossiers.



Ehoud Barak et Yasser Arafat ont ouvert le 5 septembre, à Charm el Cheikh, un ultime cycle de négociations.

ALADIN ABDEL NABY/REUTERS

— **C'est que vos exigences sont élevées : Jérusalem sous souveraineté israélienne, les implantations qui demeurent, les frontières sous votre contrôle, les réfugiés qui n'auront pas le droit de revenir dans ce qui est aujourd'hui Israël. Comment pouvez-vous imaginer que vos interlocuteurs puissent vous suivre sur ce terrain ?**

— Quelle pourrait être l'analyse palestinienne ? Tenter d'obtenir tout et terminer avec un Kosovo ? Nous devons conserver nos intérêts vitaux, tout en comprenant que l'autre partie a aussi son cortège de souffrances et ses besoins. Si nous arrivions à leur faire comprendre que nous ne transigeons pas sur nos intérêts vitaux en matière de sécurité mais qu'en même temps nous voulons la paix et que pour cela nous sommes aussi disposés à concevoir leurs besoins et leurs intérêts, je pense que nous arriverons à un accord.

— C'est une occasion unique. Nous avons passé les dernières quinze années à nous battre avec les Palestiniens pour un conflit vieux de cent ans. Durant trois ans, avec Rabin et Pères, nous avons fait de grands progrès ; avec Nétanyahou, les trois années suivantes ont été moins réussies. En ce qui me concerne, je ne peux rien promettre ; je ne vais pas faire la paix à n'importe quel prix ni à n'importe quelle condition. Mais il faut être deux pour danser le tango. Ils ont besoin de nous et nous avons besoin d'eux. S'ils sont sérieux et responsables, nous pouvons y arriver.

— **Tout le monde comprend l'importance de Jérusalem pour les Israéliens. Est-ce que vous comprenez l'importance de Jérusalem pour les Palestiniens ?**

— Ecoutez, notre position est claire : une Jérusalem unifiée, capitale éternelle d'Israël. Un point, c'est tout. Je sais que les Palestiniens l'entendent autrement. C'est d'ailleurs Menahem Begin, qui, au moment de Camp David, leur a offert la possibilité de mettre la question sur la table des négociations. J'ai toujours fait des déclarations claires sur toutes les questions en suspens, et vous les connaissez : pas de retour aux frontières de 1967, pas d'armée étrangère à l'ouest du Jourdain, maintien de blocs d'implantations sous souveraineté israélienne, etc., mais je ne veux pas en dire plus. Je suis au début d'une négociation, et je ne négocierai pas par *Le Monde* interposé.

— **Bien entendu, mais comprenez-vous que, pour les Palestiniens, Jérusalem est aussi d'une importance vitale ?**

— Je suis le premier ministre d'Israël et je sais bien qu'Arafat prend soin des intérêts des siens. Mais je préfère ne pas répondre directement à vos questions. Encore une fois, je sais que les Palestiniens ont leurs souhaits et leurs besoins, et que nous aurons à négocier. Mais essayez de voir le problème du côté d'où Arafat devrait le voir : il n'a rien à gagner à s'engager dans un nouveau cycle de violences. S'il devait le faire, nous enterrerions nos morts et lui les siens, et nous en serions au même point, avec les mêmes problèmes à régler.

— Ce n'est pas qu'une question de territoires. Dans cette région, vous avez tous les conflits imaginables.

— De la même façon qu'on ne choisit pas ses parents, nous ne choisissons pas nos voisins. Les Palestiniens continueront à l'être pour toujours comme nous-mêmes resterons ici pour toujours. Donc il nous faut une solution. Celle-ci ne sera trouvée que par des dirigeants à la fois audacieux, responsables et clairvoyants tels que le sont Arafat, Assad, Moubarak, le roi Abdallah. Circonstance favorable supplémentaire, la communauté internationale est prête à suivre et nous avons tous d'excellents rapports avec ces importants dirigeants que sont Chirac, Schröder, Blair, Clinton.

— Mais, encore une fois, notre position est simple : Jérusalem unifiée, capitale éternelle d'Israël. Point final !

— **Bon, c'est clair. Et le Golan ? Allez-vous le rendre ?**

— Il y a trois ans, j'ai rencontré l'ancien premier ministre Nétanyahou à l'occasion d'une réunion des colons du Golan. Ils fêtaient le trentième anniversaire de leur présence sur le plateau. Je leur ai dit : "Je vous admire, vous êtes d'authentiques pionniers de l'Etat d'Israël. Vous avez fait de grandes choses et si nous n'avions eu ici que des tanks et de l'artillerie, la communauté internationale nous aurait déjà fait redescendre." Ce

qui veut dire que grâce aux efforts de ces pionniers, nous sommes aujourd'hui en mesure de négocier la paix avec la Syrie.

— Mais je leur ai dit aussi, contrairement à ce que leur disait alors Nétanyahou : "Ne vous faites pas d'illusions. Pour faire la paix, il nous faudra faire un compromis douloureux. Quiconque vous dit le contraire ne vous jette que de la poudre aux yeux." Ils ont protesté, hurlé, et ont fait un accueil enthousiaste à Nétanyahou. Les gens du Golan sont fantastiques, j'y ai beaucoup d'amis et je sais combien ils sont attachés au plateau, comme d'ailleurs beaucoup en Israël. Même ma plus jeune fille, aujourd'hui âgée de dix-huit ans, me disait alors : "Quoi, tu veux faire un compromis sur le Golan ? Tu es

« Notre position est claire : une Jérusalem unifiée, capitale éternelle d'Israël. Un point, c'est tout »

fou ?" Tout ça pour vous dire que ce ne sera pas facile, mais je leur dois la vérité : il va falloir faire un douloureux compromis. Lors des dernières élections, je suis arrivé largement en tête sur le Golan en ne leur disant pas autre chose. C'est d'ailleurs aussi vrai pour tout Israël : je dois la victoire, un raz de marée que jamais personne en Israël n'avait obtenu avant moi, au langage de la vérité. Ce qui me donne un devoir à accomplir, une sorte de mission : faire ce que j'ai dit que je ferai. Et je le ferai.

— **Les relations entre Israël et la France sont, disons, un peu tièdes. Comment l'expliquez-vous et voulez-vous faire mieux ?**

— Nous sommes un petit pays, mais avec un peuple ancien, qui a toujours eu une bonne mémoire. Ce qui veut dire que nous ne pouvons oublier l'aide que la France nous a apportée aux moments les plus délicats de notre histoire en tant qu'Etat indépendant. Durant les années 50 et 60, nous avons vécu avec la France une sorte d'âge d'or qui nous a aidé à survivre dans cet environnement difficile et qui a laissé des traces. Ça, nous ne l'oublierons jamais.

— **Comme vous n'oublierez pas l'embargo sur les armes françaises après 1967 ?**

— Nous ne l'oublions pas non plus. Mais en mettant tout en perspective, je dirais que la contribution française à notre existence dépasse de loin les frictions que nous avons eues et qui ont conduit à avoir ces relations si étroites avec les Etats-Unis qui font qu'au lieu des Mirage français, nous pilotons des F16 américains, qui ne sont pas mauvais non plus.

— Mais, fondamentalement, nous apprécions hautement la France et je pense que nos relations n'iront qu'en s'améliorant. En ce qui me concerne, j'entretiens d'excellentes relations avec le président Chirac, ainsi qu'avec Lionel Jospin. Il n'y a pas si longtemps, nous étions pour ainsi dire collègues dans l'opposition.

— Mais au-delà de ça, nous, Israéliens, avons des valeurs communes avec le peuple français : l'amour de la démocratie, l'ouverture d'esprit. Nous comprenons que la France a des relations traditionnelles dans la région, au Liban ou en Syrie, comme elle a eu dans le passé une certaine influence en Egypte. En Israël, il y a beaucoup de francophiles et de francophones, des gens qui vivent et apprécient la culture et la civilisation française. Je suis convaincu que dès que nous aurons réglé les conflits de la région nos relations redeviendront ce qu'elles ont été dans le passé. Même les points de potentiels désaccords disparaîtront.

— **Les mêmes sentiments vous animent-ils à propos de l'Europe ? On a parfois l'impression qu'Israël voit les Européens en adversaires.**

— Là aussi je suis très optimiste. J'ai dit à chacun des dirigeants européens que j'ai rencontré depuis que j'occupe ces fonctions que je comprenais parfaitement les différents gestes faits en faveur des Palestiniens durant ces trois dernières années. Il fallait leur faire entrevoir une lueur d'espoir alors que tout semblait s'assombrir. Mais puisqu'il y a aujourd'hui en Israël un gouvernement disposé à ne rien négliger pour trouver le moyen de faire la paix, les exhortations européennes au compromis et à la souplesse n'ont plus de sens.

— J'ai passé toute ma vie à défendre ce pays et à combattre le terrorisme, et je ne laisserai personne porter la plus petite atteinte à notre sécurité, même si tous les dirigeants du monde me le demandaient. Mais si des mesures s'avèrent nécessaires pour construire la confiance mutuelle, je le ferai de moi-même, sans avoir besoin des pressions de l'Union européenne.

— Il n'est plus nécessaire de nous talonner et je ne céderai à aucune pression. Mais d'un autre côté, je suis prêt à toute ouverture, je suis prêt à comprendre les intérêts de l'autre partie pour arriver à un point d'équilibre entre nos deux conceptions. L'aide que peuvent apporter les Européens, c'est de parler à nous et aux Arabes de façon impartiale, de continuer à soutenir les idées de coopération, de paix et de démocratie, l'ouverture de la société, la transparence, bref toutes les valeurs que nous partageons avec eux.

— **Vous êtes pianiste et j'ai lu quelque part que vous vous plaigniez de n'avoir pas assez de temps pour pratiquer votre instrument. Quand avez-vous joué pour la dernière fois ?**

— Il y a deux nuits.  
— **Quel était le morceau ?**  
— *La Polonoise n°3, de Chopin.* Celle qu'on appelle la "militaire" [il s'agit de la Polonoise dite "héroïque", opus 53 en la bémol majeur - ndr]. Quand j'ai quitté mon poste de chef d'état-major en 1994, Rabin, qui était premier ministre et ministre de la défense, a donné une réception dans sa résidence officielle à Jérusalem. Il y a là-bas un Steinway, et j'ai improvisé un petit récital, un prélude de Bach, quelques pièces de Beethoven, des valse de Chopin. Mais le piano n'était vraiment pas très bon. Depuis, je raconte à tout le monde que la vraie raison pour laquelle j'ai voulu devenir premier ministre, c'est que je voulais être en mesure de pouvoir ordonner sa répartition. »

Propos recueillis par Georges Marion

## Priorité au Golan sur les Territoires palestiniens

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Quatre mois après avoir été triomphalement élu premier ministre, et deux mois et demi après la formation de son gouvernement, Ehoud Barak arrive en France, via Berlin, pour une première et courte visite officielle. Certains en déduiront qu'elle est de pure forme ce serait mal connaître le nouveau premier ministre d'Israël à qui il n'a pas échappé que la France, grâce à ses liens avec la Syrie et le Liban, et en dépit des agacements qu'elle procure parfois en répétant quelques fortes et légitimes évidences, pouvait être un élément important dans le règlement en cours au Proche-Orient.

Le dossier syrien (et libanais) est en effet le dossier sur lequel les Israéliens veulent avancer. D'abord parce que M. Barak s'y est engagé, promettant, durant la campagne électorale, d'évacuer le Liban un an au plus tard après son élection. Après trois années de gestion Nétanyahou caractérisée par des promesses non tenues et des engagements non suivis, M. Barak sait que sa crédibilité est un des éléments de la négociation finale. C'est elle qui lui a permis de renégocier partiellement avec les Palestiniens, qui y étaient pourtant peu disposés, l'accord de Wye Plantation devenu l'accord de Charm el Cheikh. C'est elle, demain, qui peut lui permettre d'arracher un accord définitif sur tous les dossiers en suspens.

Aux yeux des Israéliens et, particulièrement, de leur état-major dont Ehoud Barak est un bon re-

présentant, le dossier syrien (et libanais) est aussi le plus urgent à régler. L'équilibre militaire, qui, jusqu'ici, a permis à Israël de tenir la dragée haute à ses voisins, pourrait radicalement changer dans les prochaines années avec l'arrivée d'armes jusque-là réservées aux plus puissants et aux plus riches. Israël s'inquiète des capacités balistiques nouvelles qui pourraient bientôt être celles de l'Iran et de la Syrie. C'est la raison pour laquelle il investit massivement dans la recherche militaire, ce qui ne va pas sans créer quelques contraintes économiques.

TACTIQUE DE NÉGOCIATION

Arriver à un accord avec les Syriens est donc une priorité rentable... et possible. Car, contrairement au différend israélo-palestinien, le nœud du conflit israélo-syrien est clairement et simplement délimité : le plateau du Golan, qu'Israël occupe depuis la guerre de 1967. Ici, contrairement à la Cisjordanie, pas ou peu de colonies israéliennes pour empêcher une éventuelle restitution ; et guère de références historiques ou culturelles pour tenter de justifier le maintien sous souveraineté israélienne d'un territoire devenu israélien par suite des hasards de la guerre. La seule question qui demeure est donc celle de la sécurité d'Israël, que le contrôle du Golan était censé garantir. C'est ce qui devrait être négocié dans les prochains mois.

Bien différent est le dossier israélo-palestinien. Là, deux peuples imbriqués revendiquent le même territoire, une ville my-

thique, des ressources hydrauliques nécessaires à leur survie et à leur développement, des symboles aux racines plongeant dans la nuit des temps. Le débat a pourtant formidablement avancé en quelques années : il ne fait de doute pour quasi-personne en Israël qu'il y aura, vraisemblablement à brève échéance, un Etat palestinien. La question est de savoir sur quelle étendue et avec quelle capitale.

Sur ces questions, M. Barak, comme il le fait encore dans l'entretien accordé au *Monde*, refuse de se dévoiler. Son silence est de bonne guerre alors que s'ouvrent des pourparlers où chaque carte sera importante. Mais il ne s'agit pas uniquement d'une tactique de négociation. La préoccupation essentielle du premier ministre est en effet les siens, leurs angoisses contradictoires face à un processus de normalisation qu'ils appellent de leurs vœux sans vouloir toujours en payer le prix.

Pour n'en avoir pas tenu assez compte, Itzhak Rabin a été assassiné et Shimon Pères a été écarté du pouvoir par les électeurs. Ehoud Barak, qui se voit comme l'héritier de l'un comme de l'autre, qui aime à citer de Gaulle et la façon dont il a réglé l'affaire algérienne, s'est donné pour objectif d'être le pédagogue de la paix. Même en administrant des doses homéopathiques, il sait qu'il ne pourra pas contenter tout le monde, qu'il lui faudra faire des choix. Pour le moment, peu de gens savent si lui-même les a faits.

G. M.



Après une éclatante carrière militaire (ci-dessous, il est à la tête de l'opération qui parvient à libérer les otages d'un commando palestinien, en 1972) qui a fait de lui le soldat le plus décoré d'Israël, Ehoud Barak s'est imposé comme successeur d'Itzhak Rabin à la tête du Parti travailliste. Fort d'une image de guerrier prêt à la « paix des braves », il doit maintenant trouver un accord avec les Palestiniens, les Syriens et les Libanais.



# Journées des dupes

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

**18 ET 19 SEPTEMBRE** : patrimoine. 22 septembre : villes sans voitures... Il ne se passe plus de mois, de semaine sans *Journée* de ceci ou de cela. Leur rythme s'accélère à l'approche du millénaire, dont le compte à rebours crée l'illusion d'un calendrier en peau de chagrin. Les responsables de ces opérations officielles se font discrets. Il importe que ces actes de propagande semblent tomber du ciel, venir de nous-mêmes, *naturellement* - adverbe-fétiche des décideurs, en cette fin de siècle.

En réalité, les célébrations et manifestations à date fixe font partie des dernières inventions des marchands de communication, avec les colloques, universités d'été et autres « grands débats » - l'expression n'aurait de sens que si « petit débat » en avait un. Ces manipulations de type publicitaire sont supposées envoyer aux foules le fameux « signal fort » dont rêve tout dirigeant, dispenser d'agir, orienter l'opinion, hâter les prises de conscience, produire du consensus, améliorer les sondages ; « dans le bon sens », s'entend, c'est-à-dire dans la direction souhaitée par les commanditaires. A l'heure du tout-apparence, la réussite des événements ainsi créés se mesure exclusivement à la « couverture médiatique » qu'ils s'attirent, et dont leurs vendeurs se vanteront sur papier glacé auprès des clients.

A y regarder de près, les *Journées* servent moins à dévoiler la réalité qu'à la masquer, ain-

si que ses coûts et remèdes, à la façon dont l'illusionniste agit dans les projecteurs celle de ses mains la plus innocente. Ces douces violences faites aux citoyens trop crédules mériteraient de s'appeler « Journées des dupes », si l'expression ne désignait déjà... la ruse historique de Richelieu en novembre 1630.

Prenez le patrimoine. L'insistance mise à nous en dire les propriétaires devrait nous alerter. Il est trop clair que les palais nationaux ne nous tolèrent quelques heures, sous bonne garde, que pour mieux nous exclure le reste du temps. Qui avouera aux visiteurs du Sénat que la désignation de ses hôtes est laissée à la discrétion des chefs de parti, qu'à longueur d'année des associations aisées s'en servent comme de locaux pour noces et banquets ? La Sorbonne loue ses lambris à des démonstrations patronales plus volontiers qu'aux syndicats. Bien des châteaux et abbayes dont on exhibe les restaurations comme autant de preuves que nos impôts profitent à la Beauté, à la fierté culturelle commune, il n'est pas rare qu'une nomenclature issue des diverses alternances en réserve la jouissance à ses familles, sitôt achevée la corvée annuelle des « portes ouvertes ».

La Journée sans voitures sent plus nettement l'entourloupe dite de « relations publiques ». Si les édiles voulaient vraiment favoriser l'usage des deux-roues en ville, ils commenceraient par leur réserver d'autres espaces que des

bouts de couloir aux risques mortels. Comment croire à la sincérité d'une expérience-gadget quand aucune mesure concrète ne lui correspond ? Instinct ou consigne ? La police parisienne se montre bien moins répressive avec les automobilistes gros format qu'avec les cyclistes et motocyclistes, lesquels sacrifient pourtant davantage à l'effort proclamé de désencombrement et de dépollution. A quelques heures de la mascarade du 22, ma vieille moto a récolté une amende pour stationnement nullement gênant à la gare de Lyon, alors que la même berline, façon « élite » à vitres teintées et triple antenne, utilise comme parking permanent toute la largeur d'un trottoir que je connais, depuis des mois, en parfaite impunité...

Les campagnes d'opinion les plus habiles et les mieux « couvertes » ne sauraient compenser l'irritation due aux passe-droits et inégalités devant la loi, à l'existence évidente de privilèges de l'Etat et de la fortune. Et que ces nantis cessent de se plaindre, comme cela s'entend, des petits coursiers dont les scooters slalomaient dangereusement et brûleraient les feux rouges ! Si ces as de la faulx étaient payés au mois, et non à la course - incitation directe aux acrobaties -, il n'en tomberait pas plusieurs par semaine sur le pavé parisien, victimes non de leur imprudence, mais de la merveilleuse précarité libérale.

## La voiture hors la loi

Suite de la première page

Significativement, les randonneurs du vendredi soir se définissent comme le « monde du fitness » (la forme). Le roller, c'est la forme, l'auto, c'est la graisse.

Pourtant, l'automobile semble ne s'être jamais mieux portée : le marché européen s'emballa (9,2% de plus sur le premier semestre 1999), et le Salon de Francfort aligne les modèles de luxe censés faire rêver le quidam. En réalité, il n'est pas impossible que l'empire polluant vacille sur ses pneumatiques : aux Etats-Unis, la production a chuté de 6,4% en 1998 par rapport à 1997, au Japon de 5,1%. Sur longue période, la production automobile mondiale est entrée en stagnation : alors que, d'après le Worldwatch Institute, elle était passée de 23 millions d'automobiles par an en 1970 à 29 en 1980 et 36 en 1990, elle ronge son frein à 38 millions en 1998, comme l'année précédente.

Saturation des pays riches ? Sans doute. Malgré le matraquage publicitaire - le secteur automobile est le premier investisseur publicitaire aux Etats-Unis et un des premiers en Europe, d'après le *Status Report 99* du cabinet IP -, on ne peut faire boire un âne qui n'a pas soif. Sans doute aussi les nuisances automobiles commencent-elles à fatiguer la société : l'hécatombe routière, d'abord (environ 8 500 morts par an en France), la pollution atmosphérique (qui provoquerait 17 000 morts en France chaque année, selon le dernier bulletin *Populations et sociétés* de l'Institut national d'études démographiques), le bruit (33% des ménages sont gênés par le bruit de la circulation, rapporte l'Institut français de l'environnement), la contribution à l'effet de serre (20% des émissions mondiales de gaz carbonique, selon l'Agence internationale de l'énergie). Sans parler des déchets et pollutions produits par la fabrication des véhicules ou par leur destruction, ni de

### RECTIFICATIFS

#### AFP/REUTERS

Une erreur s'est glissée dans notre récit sur les discussions qui ont abouti à la décision d'abaisser la TVA sur les travaux d'entretien de 20,6% à 5,5% (*Le Monde* du 16 septembre). Ce ne sont pas des dépêches de l'AFP qui ont alerté le premier ministre, le 27 août, en fin de matinée, sur le fait que les arbitrages budgétaires du gouvernement figuraient en « une » du *Monde*, mais des dépêches de l'agence Reuters.

#### MUSÉE DE NAOSHIMA

La photo du Musée de Naoshima illustrant l'article « Le Japon aux prises avec une inflation de musées » (*Le Monde* du 31 août) est due au photographe Tamio Ohashi et non à Satoru Mishima, comme indiqué par erreur. La photographie de la « une » appelant cet article représente *Shipyards Works*, une œuvre de 1990 de Shinro Ohtaku, conservée au même Musée de Naoshima.

l'effet sur le paysage des voies routières (on en compte en France 15 km au km², selon Eurostat).

#### «UTOPIE RÉALISTE»

Il n'est pas jusqu'à l'intérêt économique du secteur qui ne soit discutable. Toutes dépenses confondues, le transport automobile représente de l'ordre de 16% du produit intérieur brut. Mais les différences nuisances qu'il provoque entraîneraient un coût de l'ordre de 4 à 7% selon les évaluations. Mieux, le remplacement de l'automobile par d'autres moyens de transport pourrait avoir des effets positifs sur l'emploi. Etudiant l'effet qu'aurait en Allemagne une politique limitant l'usage de la voiture et favorisant les transports collectifs, les chercheurs de l'Oko-Institut, à Fribourg, concluent que l'effet sur l'emploi serait positif : certes, on perdrait 130 000 emplois dans la fabrication d'autos et de routes, mais l'on en gagnerait 338 000 dans les secteurs du bus et du train - chauffeurs, mécaniciens, services, etc. (sur la Toile : [www.oeko.de](http://www.oeko.de)).

Ces différentes approches per-

mettent d'ouvrir le débat : les responsables politiques doivent commencer à s'interroger sérieusement sur l'intérêt économique de privilégier la voiture - y compris du point de vue de l'emploi. Une société sans auto devient une « utopie réaliste », selon l'oxymoron cher à Lionel Jospin (*Revue socialiste*, avril 1999), qui n'avait pas ménagé sa peine en 1997 pour obtenir l'implantation d'une usine Toyota en France...

Il est enfin un aspect du problème qui est trop ignoré, sa dimension sociale. On assiste depuis vingt ans à un phénomène de périurbanisation, d'étalement des lieux de résidence. « Cette dynamique est très fortement corrélée au transport », dit Caroline Gallez, chercheuse à l'Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité. Sachant que le temps consacré au transport quotidien est stable, la disponibilité de moyens de transport plus ou moins rapides est un facteur important du choix du lieu de résidence.

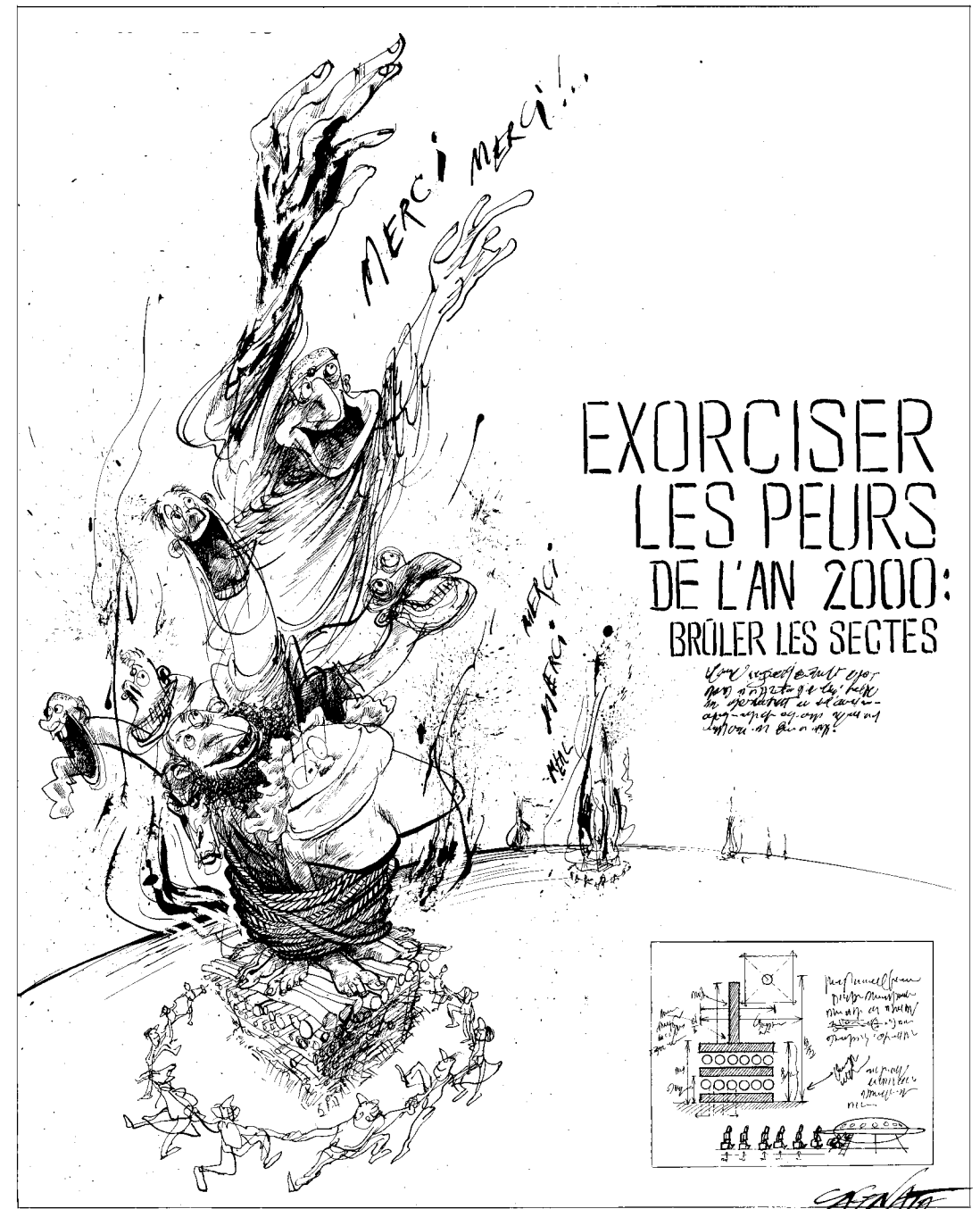
Dans ce cadre, l'expansion de l'automobile (le trafic a crû de 60% en Europe entre 1980 et 1996) a ac-

compagné cette périurbanisation. Mais le choix de se loger en périphérie est-il délibéré ? Rien n'est moins sûr. Une étude sur l'Ile-de-France réalisée par Annarita Polachini et Jean-Pierre Orfeuil montre qu'on se loge loin du centre parce que le coût du logement y est moindre, le transport facilitant l'accès au travail. Un effet pervers de cette stratégie est que le budget transport des résidents éloignés et impécunieux est proportionnellement beaucoup plus élevé que pour les prospères résidents du centre.

« Les gens à revenu plus faible s'éloignent du centre pour économiser, explique Caroline Gallez, mais ils sont du coup beaucoup plus dépendants de leur auto. » Contrôler l'urbanisation, développer les transports en commun, limiter l'automobile, bref, la société sans autos : ce n'est pas seulement l'utopie d'un mode de vie convivial et écologique, mais l'idée d'un monde plus égal et plus juste. Quand Robert Hue manifesterait contre le chômage, il devra le faire en rollers.

Hervé Kempf

## Projet de célébration de l'an 2000 par Jean-Pierre Cagnat



# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## Les atouts de M. Barak

**QUATRE mois après son élection triomphale à la tête de l'Etat juif, Ehoud Barak arrive, mercredi 22 septembre, en visite officielle à Paris où il sera reçu par Jacques Chirac et Lionel Jospin. Le chef du gouvernement israélien, qui s'exprime longuement aujourd'hui dans nos colonnes, est précédé d'une réputation flatteuse. Ses débuts de premier ministre suscitent d'ores et déjà un immense espoir de paix, comparable à celui qu'avaient fait naître, en leur temps, les audaces de son maître - tant admiré - en politique, Itzhak Rabin. Il jouit en Occident d'un grand capital de sympathie, et bénéficie d'un préjugé favorable dans les capitales arabes.**

Ehoud Barak est un dirigeant singulier : froid, cérébral, travailleur acharné, mais aussi chaleureux, ouvert et imaginaire. Comme Itzhak Rabin, son intransigeant dans la défense des intérêts vitaux de son pays - en premier lieu de sa sécurité - est au-dessus de tout soupçon. N'a-t-on pas assez répété qu'il était le soldat le plus décoré de l'histoire ? Son passé militaire le garde de toute faiblesse et il réserve le lyrisme - où versait parfois publiquement un autre travailleur, Shimon Pérès - à l'art du piano et de la poésie auxquels il s'adonne en privé.

Pour réussir, Ehoud Barak dispose de deux atouts : il a la volonté d'aboutir, et la capacité d'imposer des concessions à son propre camp. D'emblée, il a, en bon stratège, énoncé ses objectifs : la paix avec la Syrie, le retrait du Liban, l'application des

accords de Wye et l'ouverture de la négociation sur le statut final des territoires. Adepte d'un langage clair, il ne laisse d'illusion à quiconque. Empruntant des accents churchilliens, il annonce aux colons du Golan - électeurs travaillistes en majorité - que « la route de la paix [avec la Syrie] sera douloureuse », autrement dit qu'ils devront quitter le plateau conquis en 1967. Aux Palestiniens, qui entendent faire de Jérusalem leur future capitale, il réaffirme à tout moment, que celle-ci « restera unifiée et la capitale éternelle d'Israël. Point final ».

Mais le premier ministre a aussi su trouver les mots qui touchent et qui apaisent. Il a promis de « mettre fin à 100 ans de conflit israélo-arabe », s'engageant à conclure « la paix des braves ». Il évoque sans état d'âme les « souffrances » subies par les Palestiniens. Et il est même allé jusqu'à admettre - quelques semaines avant d'être élu - que « né Palestinien, il serait probablement devenu terroriste ». Cet aveu est à des années-lumières de la hargne anti-palestinienne qui nourrissait les discours et justifiait la rudesse désastreuse de son prédécesseur du Likoud, Benyamin Nétanyahou. Le réalisme tranquille d'Ehoud Barak convient à Yasser Arafat ; les deux hommes semblent bien s'entendre.

Favorable de longue date à l'avènement d'un Etat palestinien aux côtés d'Israël, et dans le respect de sa sécurité, la France a donc toute raison de réserver un bon accueil à l'homme qui, pour la première fois, envisage un tel dénouement sans faiblesse ni effort.

**Le Monde** est édité par la SA LE MONDE  
Président du directeur, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint  
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau  
Directeur artistique : Dominique Roynette  
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment  
Rédacteurs en chef :  
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (Editoriaux et analyses) ; Laurent Grellsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ; Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Franck Nouchi (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massot (Secrétariat de rédaction)  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan  
Médiateur : Robert Solé  
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Nernst ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre  
Conseil de surveillance : Alain Minç, président ; Michel Noblecourt, vice-président  
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)  
Le Monde est édité par la SA Le Monde  
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.  
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

### IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

#### Le premier gouvernement Adenauer

LA CONSTITUTION du premier gouvernement de l'Allemagne occidentale a été très laborieuse. Sans doute savait-on dès le début que le cabinet serait une coalition centre-droite, s'appuyant sur les chrétiens-démocrates, les libéraux et le Parti allemand. Mais pendant plusieurs semaines on a assisté à des marchandages, à des rivalités personnelles, et le chancelier Adenauer a dû déployer toute son habileté politique dans la répartition des portefeuilles.

Comme on pouvait s'y attendre, il a réservé la part du lion à son propre parti en lui confiant tous les postes-clés, et il a apaisé le mécontentement de l'aile bavaroise en lui donnant deux ministères, dont les finances. Le nouveau cabinet peut compter au Bundestag sur une majorité de sept voix (208 voix sur 402). Sa base parlementaire est donc assez étroite,

mais il est possible qu'elle s'élargisse vers la droite et que le cabinet, dont les tendances conservatrices sont indéniables, obtienne la confiance de partis désireux de le renforcer contre l'opposition socialiste et communiste.

Selon toute probabilité, cependant, le chancelier se maintiendra aisément au pouvoir, et cela grâce aux dispositions de la Constitution de Bonn. Lorsqu'on évalue ses chances de durée, il ne faut jamais oublier que d'après cette Constitution un gouvernement et son chancelier ne peuvent être renversés que par une majorité capable de se mettre d'accord sur le nom d'un nouveau candidat. Ceci revient à dire que, tant qu'une nouvelle constellation politique ne se fera pas en mesure de présenter un autre chancelier, M. Adenauer restera en place.

(22 septembre 1949.)

#### Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC  
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60  
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE  
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78



# Deux concepts de la souveraineté *par Kofi Annan*

La tragédie du Timor-Oriental, si vite survenue après celle du Kosovo, a de nouveau mis en exergue la nécessité d'une intervention rapide de la communauté internationale quand assassinats et souffrances sont infligés à de grandes quantités de gens et que l'Etat théoriquement responsable est inapte ou peu enclin à les empêcher.

Au Kosovo, un groupe d'Etats était intervenu sans rechercher l'accord du Conseil de sécurité des Nations unies. Au Timor, le Conseil vient d'autoriser l'intervention, mais seulement après y avoir été invité par l'Indonésie. Nous espérons tous que cela stabilisera rapidement la situation, mais plusieurs centaines d'innocents – probablement des milliers – ont déjà péri. Comme au Rwanda il y a cinq ans, la communauté internationale est accusée de faire trop peu et trop tard.

Aucun de ces précédents n'est un modèle satisfaisant pour le nouveau millénaire. De même que nous avons appris que le monde ne peut rester indifférent devant des violations massives et systématiques des droits de l'homme, nous avons appris que l'intervention, si elle veut garder l'approbation des peuples de la planète, doit s'appuyer sur des principes légitimes et universels. Nous devons mieux adapter notre système international à un monde doté de nouveaux acteurs, de nouvelles responsabilités, de nouvelles chances de paix et de progrès.

La souveraineté des Etats, au sens le plus fondamental, est redéfinie – et notamment par les forces de la mondialisation et de la coopération internationale. On s'accorde désormais à voir en eux des instruments au service de leurs peuples et non le contraire. En même temps, la souveraineté individuelle – par quoi j'entends la liberté fondamentale de chaque être humain, inscrite dans la Charte des Nations unies et dans les traités internationaux ultérieurs – s'est vue rehaussée par une conscience accrue et renouvelée des droits de l'individu. Lire la Charte aujourd'hui, c'est comprendre plus que jamais que son but est de protéger les individus, non pas ceux qui les tourmentent.

Ces changements de notre monde ne facilitent en aucune manière les choix politiques difficiles. Du moins nous obligent-ils à repenser la manière dont les Nations unies réagissent aux crises humanitaires ; à nous demander pourquoi les Etats sont prêts à agir dans certaines régions de conflit, mais pas dans les autres où la somme journalière de mort et de souffrance est aussi lourde sinon plus. De la Sierra Leone au Soudan, de l'Angola à l'Afghanistan, il y a des gens qui attendent davantage que des paroles de compassion. Ils ont besoin d'une volonté véritable et durable de les aider à mettre un

#### AU COURRIER DU « MONDE »

##### JANSON-DE-SAILLY

Contrairement à ce que vous écrivez sur le système d'affectation des élèves à Paris et sur la cité scolaire Janson-de-Sailly (*Le Monde* du 9 septembre), je vous précise d'une part que, depuis septembre 1996, le rectorat de Paris a supprimé, chaque année, une classe au collège Janson-de-Sailly et même deux à cette rentrée 1999, et d'autre part que, depuis 1995, trois classes ont été fermées au lycée. A ma connaissance, et contrairement à ce que vous écrivez, M. Giscard d'Estaing, ancien élève, ne s'est jamais occupé des problèmes de l'établissement. Seuls les parents et les syndicats ont vainement protesté en ces occasions (...)

Notre établissement, école publique, et, de surcroît, fondée par Jules Ferry, s'est toujours fait un devoir de recevoir en priorité tous les jeunes de son quartier, quelles que soient leurs origines socio-culturelles et leur niveau scolaire, dès lors qu'ils étaient déclarés aptes à suivre par leurs enseignants. (...)

**Yvette Cluzel**  
**proviseur du lycée**  
**Janson-de-Sailly, Paris**

#### LA PUISSANCE DE L'UTOPIE

On s'accordera sans peine avec la plupart des objectifs retenus

terme au cycle de la violence, de leur redonner une chance d'atteindre la paix et la prospérité.

Le génocide du Rwanda nous a montré ce que les conséquences de l'inaction ont d'effroyable, s'agissant de meurtres de masse. Mais le conflit de cette année au Kosovo a posé des questions tout aussi importantes sur les conséquences d'une action sans consensus international ni autorité légale manifeste.

Une lumière crue a été jetée sur le dilemme de ce qu'on appelle « *l'intervention humanitaire* ». D'un côté, est-il légitime pour une organisation régionale d'utiliser la force sans mandat de l'ONU ? De l'autre, est-il admissible de laisser se poursuivre impunément des violations brutales et systématiques des droits de l'homme ? L'inaptitude de la communauté internationale, dans le cas du Kosovo, à concilier ces deux intérêts contraignants est d'évidence tragique.

Pour en éviter la répétition dans le siècle prochain, je crois qu'il est essentiel que l'ensemble des nations arrive à un consensus – non seulement sur le principe qu'il faut réprimer les violations massives et systématiques des droits de l'homme, où qu'elles aient lieu, mais aussi sur la manière de décider de l'initiative nécessaire, de son moment et de ses acteurs. Le conflit du Kosovo et son issue ont déclenché un débat d'importance mondiale. Aux tenants de l'une et l'autre position, on peut poser des questions difficiles.

A ceux pour lesquels la menace la plus sérieuse pesant sur l'avenir de l'ordre international résulte de l'usage de la force en l'absence d'un mandat du Conseil de sécurité, on pourrait dire : oubliez le Kosovo un instant et considérez le Rwanda. Imaginez une minute que dans les jours et les heures précédant le génocide il y ait eu une coalition d'Etats prêts à intervenir et désireux de défendre la population tutsie, mais que le Conseil ait refusé ou tardé à donner son feu vert. Semblable coalition aurait-elle dû rester passive devant les progrès de l'horreur ?

A ceux pour lesquels l'intervention au Kosovo a inauguré une nouvelle ère où des Etats et des groupes d'Etats pourront agir militairement en dehors des instances établies pour faire respecter le droit international, on pourrait aussi demander : n'y-a-t-il pas un risque que de telles opérations ne sapent le système de sécurité, imparfait, mais encore debout, créé après la Seconde Guerre mondiale, et qu'elles ouvrent un dangereux précédent à de futures interventions sans qu'on dispose de critère irréfutable permettant de savoir qui pourra invoquer ces précédents et en quelles circonstances ? Rien dans la Charte des Nations unies n'interdit de reconnaître l'existence des droits transfrontaliers. Ce qu'elle affirme, en re-

dans l'article de Nicolas Tenzer (*Le Monde* du 9 septembre). Néanmoins, on ne peut s'empêcher de penser que le problème est posé à l'envers. La puissance doit être un instrument, non une fin. Comme le dit excellemment, en parlant des risques de la puissance, le sociologue Georges Friedmann dans *La Puissance et la Sagesse* (Gallimard 1970), le problème du monde moderne est le « *déséquilibre entre la puissance du monde moderne et les forces morales dont il dispose* ». Ce dont nos concitoyens ont besoin n'est-il pas d'abord d'une plus grande rigueur morale dans leur conduite publique et privée ? (...)

Si nos concitoyens posent volontiers des principes, ils jugent aussi aisément que le monde est mal fait, au moins en ce qui les concerne, et n'hésitent pas à prendre pour eux-mêmes des voies de traverse qui perpétueront ce qu'ils ont dénoncé. Ce qui ne les empêchera pas de réclamer ensuite des « remises en ordre ». (...)

Il manque à ce pays un sens plus grand à la fois de l'autonomie et de la responsabilité de chacun. Nous avons besoin d'un projet, d'une ambition, je dirai même d'une utopie, dans le sens d'un ensemble d'aspirations animant tant l'action de chacun que l'action commune. (...)

**Philippe J. Bernard**  
**Paris**

vanche, c'est qu'on « *n'emploiera pas de force armée, sinon dans l'intérêt commun* ». Mais qu'est-ce que l'intérêt commun ? Qui le définira ? Qui le défendra ? Sous quelle autorité ? Avec quels moyens d'intervention ? Lorsque je cherche à répondre à ces questions immenses, je discerne quatre aspects de l'intervention à considérer avec un soin tout particulier.

Premièrement, « *l'intervention* » ne doit pas être comprise forcément comme le recours à la force. L'ironie tragique d'un grand nombre des crises auxquelles on ne prête pas attention en ce moment ou qu'on ne songe pas à régler, c'est qu'on pourrait les traiter par des interventions infiniment moins périlleuses que celle qu'on a vue cette année en Yougoslavie. Et cependant, l'engagement du monde en faveur de la paix, de l'assistance humanitaire, de la réhabilitation et de la reconstruction varie beaucoup d'une région à l'autre, d'une crise à l'autre. Si ce nouvel engagement en faveur de l'humanitaire veut conserver l'approbation des pays du monde, il doit être – et manifestement – universel, indépendamment des nations ou des régions. L'humanité, après tout, est indivisible.

Deuxièmement, il est clair que les notions traditionnelles de la souveraineté ne constituent pas les seuls obstacles à une action efficace face aux crises humanitaires. Tout aussi significatives sont les

manières qu'ont les Etats de définir leur intérêt national. Si le monde a profondément changé depuis la fin de la guerre froide, je crains que nos conceptions de l'intérêt national n'aient pas évolué aussi vite. Le siècle qui s'ouvre demande une dé-

### Le siècle qui s'ouvre demande une définition neuve et plus large de l'intérêt national, laquelle inciterait les Etats à mieux s'accorder dans la recherche de buts et de valeurs communes

inition neuve et plus large de l'intérêt national, laquelle inciterait les Etats à mieux s'accorder dans la recherche de buts et de valeurs communes. S'agissant de plusieurs des défis lancés à l'humanité d'aujourd'hui, l'intérêt collectif est devenu l'intérêt national.

Troisièmement, lorsque l'intervention militaire se révèle tout à fait nécessaire, le Conseil de sécurité – l'organe chargé d'autoriser l'usage de la force par le droit international – doit avoir les moyens de sa mission. L'alternative ne doit plus être entre l'unité du Conseil et l'inaction devant le génocide – comme au Rwanda – ou la division du Conseil et l'initiative régionale, comme au Kosovo. Dans tous les cas, les Nations unies auraient

dû pouvoir trouver un terrain d'entente pour la défense des principes de la Charte et pour celle, par les actes, de notre humanité commune.

S'il importe de renforcer le pouvoir de contrainte du Conseil, il im-

porte tout autant de renforcer son pouvoir de dissuasion : s'il reste incapable de s'affirmer collectivement quand la cause est juste et le recours possible, sa crédibilité mondiale en souffrira. Si les Etats enclins à des comportements criminels savent que leurs frontières ne sont plus une défense absolue – que le Conseil agira pour empêcher les crimes les plus graves contre l'humanité –, ils ne s'engageront pas sur une telle voie, assurés de l'impunité. La Charte exige du Conseil qu'il défende « *l'intérêt commun* ». Faute d'assurer indiscutablement cette mission – à l'ère des droits de l'homme, de l'interdépendance et de la mondialisation –, il court le risque d'en voir d'autres prendre sa place.

Quatrièmement, à la fin des combats, l'engagement international en faveur de la paix doit être tout aussi entier que l'était celui en faveur de la guerre. En l'occurrence aussi, la logique est capitale. De même que notre volonté d'action humanitaire doit être universelle pour devenir légitime, notre volonté de paix ne saurait s'arrêter avec l'obtention du cessez-le-feu. Les lendemains de guerre ne demandent pas moins de savoir-faire, de sacrifices, de ressources que la guerre elle-même si l'on veut fonder une paix durable.

Les progrès de cette norme internationale en faveur de l'intervention et de la protection des civils du massacre systématique ne manqueront pas de lancer de vastes défis à la communauté mondiale. Ici et là, ils susciteront méfiance, scepticisme, voire hostilité. Malgré tout, je suis persuadé que nous devons nous en féliciter. Pourquoi ? Parce qu'en dépit de toutes ses difficultés pratiques, cette norme illustre clairement que l'humanité d'aujourd'hui est moins prête qu'autrefois à tolérer la souffrance en son sein, plus décidée à agir pour y remédier.

***Kofi Annan** est secrétaire général de l'Organisation des Nations unies*

*(Traduit de l'anglais par Guillaume Villeneuve)*

© The Economist.

# Timor-Oriental : les victimes, les bourreaux, les complices

par Antonio Tabucchi

**V**INGT septembre. Les forces de paix de l'ONU arrivent à Timor, après bien des attermolements. Entre-temps, de généreuses mais timides aides humanitaires acheminées par avion pour les réfugiés des montagnes sont contraintes de lancer leurs sacs de riz depuis des altitudes très élevées afin de respecter la « souveraineté » de l'Indonésie, avec pour résultat inévitable que ces sacs éclatent au sol et que leur contenu perd toute utilité.

Le symbole me semble trop évident pour que nous puissions apaiser notre conscience par toutes ces interventions tardives : tout a éclaté. Le génocide a été accompli, les forces de paix ne serviront qu'à protéger les survivants, tandis qu'un respect « métaphysique » d'on ne sait trop quelle convention oblige encore la communauté internationale à demander la permission au bourreau pour venir en aide à ses victimes.

Il serait intéressant que les Nations unies nous expliquent de manière convaincante pour quel motif il est nécessaire, pour intervenir, d'obtenir l'autorisation d'un pays que la même ONU a déjà condamné à plusieurs reprises en raison de son invasion militaire d'un territoire qui ne lui appartient pas. Nous voudrions aussi que Kofi An-

nan nous explique ce paradoxe : l'Indonésie, désignée comme hors-la-loi par l'Organisation dont il est le secrétaire général, est par lui définie comme « *un pays qui a assuré vingt-quatre ans de paix et de stabilité au Timor-Oriental* ». Peut-être les 250 000 victimes du génocide orchestré par Suharto sont-elles la garantie de la « *stabilité* » à laquelle fait allusion Kofi Annan ? De quoi ont-elles été le prix ?

**L'immobilité de l'ONU, qui a permis le massacre, est à mon avis une preuve sans équivoque de coresponsabilité**

Après les massacres, l'hypothèse voit le jour de juger les bouchers. A l'aube du nouveau millénaire, c'est le nouvel espoir de ceux qui, comme l'auteur de ces lignes, croient à un droit international, avec la confiance récemment accordée à divers tribunaux en raison de leur action face à l'ex-Yougo-

slavie ou au dictateur Pinochet. Je lis dans la presse une déclaration de l'Espagnol David Balsa, président du Conseil européen d'action humanitaire et de coopération, sur la possibilité imminente d'un tel procès grâce à la récolte de témoignages directs. Les tribunaux à qui sera adressée cette documentation sont ceux du Portugal, parce que ce pays continue d'être juridiquement responsable de l'administration du territoire, et se trouve donc être le référent de garantie pour les plaignants. Sur ce point de droit, je suis pleinement d'accord parce que le Portugal est de plein droit la nation juridiquement idoïne pour recevoir une telle documentation internationale.

Toutefois, dans un cas comme celui du Timor-Oriental, la question des responsables qui seront éventuellement jugés, comme je l'espère, ne doit pas se limiter exclusivement aux sanguinaires milices qui ont tué de leur propres mains, ni aux seuls généraux de l'armée indonésienne qui ont collaboré avec elles. Si, dans un assassinat d'ordre privé, les codes de nos pays considèrent comme également responsables l'exécuteur matériel de l'assassinat et son complice direct, il serait juste que dans un cas de génocide les auteurs des complicités d'un massacre soient eux aussi jugés.

Dans ses *Ecrits spirituels*, Fénelon évoquait le cas de quelqu'un atteint de la goutte, ne marchant plus qu'avec douleur et réputation, qui devait rendre visite à un ami dans le besoin. Et il formulait cette injonction : « *Marchez toujours, au nom de Dieu, quoiqu'il vous semble que vous n'ayez pas la force ni le courage de mettre un pied devant l'autre.* » L'ONU, on le sait, est affligée d'une goutte désormais ancienne. Mais c'est précisément dans le cas du Timor-Oriental qu'elle devait marcher coûte que coûte, après s'être portée garante d'un référendum d'indépendance devant la communauté internationale. Son immobilité, qui a permis le massacre, est à mon avis une preuve sans équivoque de coresponsabilité. J'espère que dans l'hypothèse d'un procès international les juges en tiendront compte.

J'ai retrouvé dernièrement, dans un carnet, cette remarque de Walter Benjamin écrite dans les années 30 : « *Ceux qui espèrent encore, car "ça ne peut pas continuer ainsi", apprendront un jour qu'il n'y a, à la souffrance des individus comme des communautés, qu'une limite au-delà de laquelle on ne peut aller : l'anéantissement.* »

*Antonio Tabucchi est écrivain.*

## L'espoir

par Maria de Medeiros

**C**HÂTIÉS pour avoir un instant cru à leur droit à l'autodétermination et au respect de leur vote, les Timorais sont décimés sous nos yeux impuissants. Lors du référendum du 30 août, 80 % de l'électorat s'est prononcé en faveur de l'indépendance. Aussitôt, les milices soutenues par l'armée d'occupation indonésienne ont déclenché un véritable processus d'extermination du peuple du Timor-Oriental. Le génocide a pourtant commencé en 1975, lorsque cette petite île, jusqu'alors colonie portugaise, a un court moment accédé à l'indépendance. L'annexion par l'Indonésie s'est faite sans tarder, avec l'aval des puissants qui connaissent les risques d'une véritable indépendance. Deux cent cinquante mille personnes ont péri – un quart de la population du Timor.

Le vote d'un peuple a peu de poids face à la force des armes, et les puissants ont hésité à intervenir en défaveur d'un bon client. Il est plus facile de ressentir des devoirs moraux d'intervention humanitaire quand ceux-ci coïncident avec d'importants intérêts économiques et politiques. On s'est donc d'abord limité à suggérer aux Indonésiens de « *demandez l'aide* » de forces armées étrangères. L'hypocrisie du langage politique est sans limites. Le soutien militaire en tous genres que l'Indonésie a reçu des pays les plus riches du monde n'est-il pas une aide plus que suffisante pour l'exécution de son plan d'extermination d'un peuple sans défense ?

La suspension de la vente d'armes à l'Indonésie vient maintenant d'être annoncée. Est-ce une mesure suffisante ? Une mitrailleuse n'est pas un mouchoir jetable. Les Indonésiens ont vingt-cinq ans de for-

mation militaire et d'acquisition de matériel de guerre derrière eux. Les gens de Timor n'avaient que leur vote. Existe-t-il encore un doute sur qui a besoin de notre aide ? La torture, le viol, la destruction, l'exode, le massacre du peuple de Timor ne sont-ils pas des appels à l'aide assez clairs ?

Nous ne vendons pas d'armes ; nous ne sommes que des personnes qui comme, les gens de Timor, n'avons que notre voix pour nous insurger, mais qui contrairement à eux, avons le privilège de pouvoir croire encore un peu à la force de notre voix ; faisons-la entendre. Le sentiment d'impuissance est terrible face à l'anéantissement cynique et brutal de ceux qu'il serait tellement plus pratique d'oublier, de ceux dont on a, de façon implicite, accepté la réduction en esclavage.

Ces derniers temps, près d'un million de Portugais sont descendus dans les rues, vêtus de blanc, en signe de solidarité avec le peuple de Timor. Des immeubles entiers ont été recouverts de tissus blancs, une chaîne humaine de 300 000 personnes s'est formée pour relier, dans la ville de Lisbonne, les ambassades des cinq pays membres permanents des Nations unies. Les Portugais, toutes classes et tous courants politiques confondus, se sont unis pour témoigner leur peine et leur désir de paix. « *Il y avait des vieilles dames enveloppées dans des draps blancs avec l'image de la Vierge Marie, des jeunes ténébreux, criblés de piercings, tous de blanc vêtus...* », me raconte-t-on. Cela donne de l'espoir. Peut-être, après tout, y pouvons-nous quelque chose.

*Maria de Medeiros est actrice et réalisatrice.*

## Air France sans cœur ?

par Jean-Cyril Spinetta

**P**lusieurs incidents survenus cet été ont alimenté une polémique douloureuse pour Air France, accusée de mauvais traitements à l'égard de personnes handicapées. Air France serait ainsi une compagnie sans cœur, uniquement préoccupée par sa rentabilité, inaccessible à la solidarité et à la compassion.

Ces critiques ont profondément blessé les salariés d'Air France qui les savent imméritées parce que, dans leur travail quotidien, ils participent à l'effort collectif de leur entreprise pour l'intégration des handicapés et leur protection contre toute forme de discrimination. Il est bien entendu exclu, sur des sujets aussi graves, d'engager la moindre polémique avec les familles concernées. Etant moi-même père d'une fille handicapée, je sais ce qu'une telle situation peut engendrer de désarroi, de sentiment d'injustice, de révolte parfois. Je sais aussi que la lutte pour l'intégration des handicapés est un combat légitime qui doit être un combat permanent.

Bien évidemment, Air France n'est pas parfaite. On peut y commettre des erreurs. Tel n'a pas été le cas pour l'incident qui a déclenché cette polémique. Le 9 juillet, un commandant de bord d'Air France a refusé qu'un adulte trisomique embarque sans accompagnateur sur le vol qu'il devait assurer.

Il ne s'agissait pas d'une décision arbitraire : en l'espèce, le commandant de bord a correctement appliqué la réglementation intérieure de la compagnie concernant les personnes handicapées mentales. Lorsque celles-ci sont accompagnées, elles peuvent évidemment voyager sur Air France sans qu'aucune procédure particulière ne leur soit imposée. Lorsqu'elles voyagent seules, en revanche, elles doivent le faire avec l'accord d'un médecin, attestant de leur capacité à voyager sans être accompagnées. Il s'agit d'une procédure simple, qui met en relation le médecin traitant de la personne et le service médical d'Air France dans le strict respect du secret médical. Loin d'introduire une quelconque discrimination à l'égard des han-

dicapés, elle s'applique aussi aux personnes venant de subir une intervention chirurgicale et aux femmes enceintes ayant atteint le neuvième mois de leur grossesse... Chacun peut comprendre qu'à Air France on n'éprouve ni le moindre dédain ni la volonté de mettre à l'écart du transport aérien les handicapés, les malades ou les femmes enceintes, mais bien le désir de s'assurer que ces personnes peuvent voyager sans courir de risque pour leur santé, sur le plan physique ou sur le plan psychique. Seul un avis médical autorisé, délivré par le médecin qui suit la personne concernée et connaît son état, peut apporter cette assurance.

Deux principes s'imposent. L'insertion des personnes handicapées est un devoir qui s'impose à tous, avec la plus extrême vigilance et la volonté permanente de combattre les préjugés et de surmonter les obstacles. Mais accueillir les handicapés n'est pas nier leur handicap. C'est s'assurer à chaque instant, dans toutes les circonstances de la vie quotidienne, que la revendication légitime d'un traitement non différencié ne s'exerce pas à leur détriment.

La polémique qui s'est développée est donc erronée sur le fond et profondément injuste pour Air France et pour ses personnels. En 1998, Air France a transporté sans incident 250 000 personnes handicapées ou accidentées, chiffre qui devrait être porté à 285 000 cette année. L'an dernier encore, la compagnie a lancé 215 000 interventions pour fournir à ses passagers, à leur arrivée en aéroport, un fauteuil ou une civière. Air France n'a pas à en être remerciée.

Elle fait tout simplement son devoir, et elle est fière de constater, devant la rapide évolution de ces chiffres, que le transport aérien est aujourd'hui le mode de transport le plus facile pour les handicapés. Elle continuera à tout faire pour prendre ce problème en charge avec pour premier souci le simple respect de la dignité des personnes.

*Jean-Cyril Spinetta est PDG du groupe Air France.*

# ENTREPRISES

LE MONDE / MERCREDI 22 SEPTEMBRE 1999

**NÉGOCIATION** Une table ronde devait se tenir mardi 21 septembre à Paris, réunissant, d'un côté les producteurs de fruits et légumes et de produits laitiers et, de l'autre,

les représentants des grandes surfaces, le tout sous l'égide du ministre de l'agriculture et de la secrétaire d'Etat au commerce, Jean Glavany et Marylise Lebranchu.

« CETTE RÉUNION s'inscrit dans une démarche globale, celle des assises de la distribution, voulues par Lionel Jospin pour le printemps prochain », affirme M<sup>me</sup> Lebranchu. ● LE

DÉBAT risque de se concentrer sur le seul point des relations commerciales particulièrement difficiles entre les agriculteurs et les centrales d'achat des grandes surfaces. ● LES

TÉNORS de la distribution ont d'ailleurs senti le danger. Ces derniers jours, ils ont multiplié les signes de bonne volonté, parfois jusqu'à la caricature.

## Le gouvernement tente de réconcilier distributeurs et agriculteurs

Une table ronde était organisée mardi 21 septembre, à l'initiative des ministres de l'agriculture et du commerce. Elle inaugure une tentative de concertation globale entre les grandes surfaces et le monde paysan

**APRÈS LES AFFRONTEMENTS** de l'été, l'heure de la concertation est venue pour les distributeurs et les agriculteurs. Mardi 21 septembre, dans la matinée, devait se tenir à Paris une table ronde, réunissant les producteurs de fruits et légumes et ceux de produits laitiers, d'une part, les représentants des grossistes et des grandes surfaces de l'autre, sous l'égide du ministre de l'agriculture et de la secrétaire d'Etat au commerce, Jean Glavany et Marylise Lebranchu.

D'ores et déjà, l'enjeu de cette table ronde, promise dès le mois de juillet aux producteurs de fruits et légumes en colère par M. Glavany, dépasse largement le simple bilan du double étiquetage mis en place cet été. Ce qui devait être au départ une réunion très technique, pour mettre à plat les problèmes et tenter de concilier les points de vue, risque de devenir le premier round d'une grande confrontation entre la grande distribution et le monde

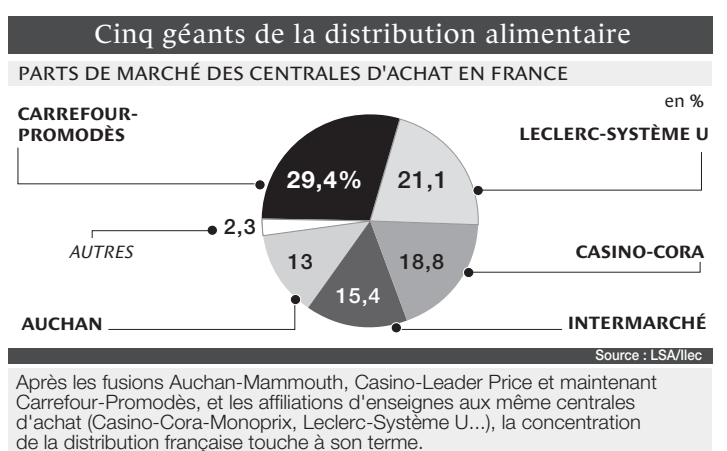
agricole. La table ronde a été élargie in extremis aux producteurs de lait, dont les problèmes ne sont pas tout à fait du même ordre que ceux des fruits et légumes. Les premiers ont déjà résolu trois des quatre points de désaccord que soulèvent les seconds : organisation des filières, étiquetage et transparence des prix, qualité et traçabilité des produits. De sorte que le débat risque de se concentrer sur le seul point des relations commerciales avec les grandes surfaces. Ironie : cette réunion intervient le jour où, après Carrefour, Auchan dévoile la campagne de promotion géante de cent jours qu'il a concoctée pour célébrer l'an 2000...

### EFFET PARADOXAL

« Cette réunion s'inscrit dans une démarche globale, celle des assises de la distribution, voulues par Lionel Jospin pour le printemps prochain », affirme M<sup>me</sup> Lebranchu. « Les problèmes que rencontrent les produc-

teurs de fruits et légumes avec les distributeurs comportent un certain nombre de "points durs" communs à d'autres activités, agricoles ou non. » Et la secrétaire d'Etat de souligner qu'elle est « saisie de toutes parts » de demandes pour une « remise en perspective des conditions de développement de la grande distribution en France ». Des élus locaux, des maires de villes petites et moyennes, des organisations patronales, comme la CGPME, réclament « un audit des lois Galland et Raffarin sur la distribution ». Ces lois censées arrêter la prolifération des grandes surfaces et moraliser leurs pratiques ont paradoxalement accru leur puissance en favorisant leur fusion ou leur regroupement dans des supercentrales d'achats.

Les ténors de la distribution ont senti le danger. Ces derniers jours, ils ont multiplié les signes de bonne volonté, parfois jusqu'à la caricature. Promodès et Carrefour, les



mariés de l'été, ont particulièrement soigné leur communication en direction du monde agricole et des pouvoirs publics. Le premier s'est associé, le week-end dernier, aux Journées du patrimoine, au travers de sa marque Reflets de France, qui propose des produits

du terroir, assimilés pour l'occasion à des chefs-d'œuvre (parfois en péril du patrimoine français. Reflets de France a permis « la renaissance de certaines productions pour retrouver des ingrédients 100 % français », affirme Léon Salto, directeur général France de Promodès.

Daniel Bernard, le patron de Carrefour, s'est, lui, rendu dans le sillage de MM. Chirac et Jospin, au championnat du monde de labour à Pomacle, dans la Marne, vendredi. De concert avec les PDG de Danone et de Groupama, M. Bernard a signé solennellement une charte « Terre attitude », le label d'agriculture raisonnée créé par le Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA). La veille, Carrefour avait conclu, avec 40 producteurs de pommes de terre de la Beauce et de la Champagne, son sixième et onzième accord de filière. Le premier distributeur de l'Hexagone fait ainsi travailler aujourd'hui 30 000 producteurs, auxquels il achète plus de 50 000 tonnes par an de fruits et légumes, et quelque 2 000 bovins par semaine. M. Bernard s'est engagé à porter le nombre des filières à « 200 dans trois ans, pour quelque 120 000 exploitants ».

Cela n'a pas empêché Lionel Jospin, à Pomacle, devant le même

CNJA, de mettre en garde la grande distribution sur le respect du « droit de la concurrence » en prévenant qu'il était prêt « à établir la transparence, s'il le faut par la loi ». Succès garanti auprès des agriculteurs. Mais le premier ministre, comme l'ensemble de la gauche, est mal à l'aise dans ce débat. Du côté de la droite chiraquienne, les choses sont simples, voire manichéennes : l'ennemi est désigné, c'est la grande distribution, la clientèle électorale connue, les agriculteurs, petits commerçants, patrons de PME. Moyennant quoi, c'est sans états d'âme que furent votées, sous le gouvernement Juppé, les lois Galland et Raffarin. La gauche, elle, est traditionnellement plus favorable aux grandes surfaces, considérées comme un instrument de démocratisation de la consommation et de modulation de l'indice des prix. Mais M. Jospin ne peut pas paraître lâcher les paysans, à l'heure de la mondialisation et des sanctions croisées Europe-Etats-Unis dont ils sont les premières victimes.

Alors, la gauche tente de concilier l'inconciliable en mettant autour d'une même table producteurs et distributeurs. « Vous n'avez pas d'autre choix, vous, les agriculteurs, que de nouer avec les distributeurs (...) un partenariat loyal et franc (...). Si vous voulez la guerre, vous allez tous y rester, il faut trouver ce chemin de partenariat et, éventuellement, prendre des mesures législatives pour modifier telle ou telle loi », a lancé M. Glavany, le 15 septembre. Il venait de se faire siffler par des agriculteurs, lors de la visite d'une exploitation à Pacé près de Rennes, en présence de Luc Guyau, le président de la FNSEA. C'est un véritable pari que prend M. Jospin : réussir en six mois à nouer une « nouvelle alliance » entre distributeurs et agriculteurs.

Pascal Galinier

## Le pique-nique sans ketchup des anti-McDo de Millau

### RODEZ

de notre correspondant

Lundi 20 septembre, la direction du McDo-nald's de Millau (Aveyron) avait prévu d'inaugurer son restaurant, « démonté » le 12 août par la Confédération paysanne. Au cours de la journée, Marc Dehani, son responsable, a préféré remettre à une date ultérieure, « par mesure d'apaisement », cette réception officialisant l'ouverture au public d'une enseigne que tous ne jugent pas bienvenue. Elle ne l'est pas, au moins pour les 400 personnes qui s'étaient installées sur le parking du restaurant, de l'autre côté d'un cordon policier. L'inauguration annulée, la mobilisation paysanne n'est pour autant pas retombée.

Le syndicat de José Bové, rejoint par « le petit peuple de Millau », selon le conseiller général PS Guy Durand, avait prévu un pique-nique familial et festif ; il n'en a pris que plus de force, aux yeux des organisateurs. D'une part en raison du faux bond fait aux édiles locaux,

qui fut interprété comme un malaise ; d'autre part parce que, une nouvelle fois, la Confédération paysanne s'est offert une tribune. Pendant qu'ici on expliquait les méfaits d'une mondialisation assaisonnée au ketchup, José Bové poursuivait son galop médiatique à Paris. Pour tout sandwich, à Millau, ce sont des femmes et des hommes pris entre deux slogans que l'on a croqué des yeux : « Millavois, Big Brother vous regarde, réagissez ! », « McDo, leader de la sous-alimentation » ou encore « Godfrain go home » [Jacques Godfrain est député maire RPR de Millau].

### TARTINES DE ROQUEFORT

Le « petit peuple » a commencé, dès 18 h 30, à distribuer et savourer des tartines de roquefort accompagnées de vin du cru. Cela sur fond d'accordéon et de prises de parole. Il fut dit que « pour avoir démonté quelques planches d'un petit chantier, on a en réalité posé celles d'un chantier plus grand, celui du débat sur la

mondialisation ». Il fut rappelé également que onze adhérents ou proches de la Confédération paysanne ont été mis en examen depuis le 12 août et que 650 000 francs de caution ont été versés.

Guy Durand, qui revendique sa présence le jour du « démontage », était « heureux de participer à cette contre-inauguration ». L'après-midi même, le conseiller général avait rencontré Jean Glavany, à Clermont-Ferrand, à propos de contrats territoriaux d'exploitation (CTE) qui, dit-il, « ouvrent des perspectives à ce que prône la Confédération paysanne : une agriculture inscrite dans son territoire ». M. Dehani, quant à lui, a observé les choses de loin. Mardi, en ouvrant son établissement, il a assuré qu'il étudiait la possibilité d'y servir une salade au roquefort. Sourd à la phrase qui courait parmi les manifestants : « Du roquefort dans un McDo, c'est de l'eau bénite dans un sex-shop ! ».

Eliau Da Silva

**Nouveau Honda HR-V :**  
**Il est [unique].**



**Comme vous !**

Source de la - Modèle présenté HR-V Joy Machine Sport 115 800 TTC avec peinture métallique 2000 TTC au 01/07/99 - AM 03. Client First

**HR-V**  
**Joy-Machine**

Vos **compétences**, vos **goûts** et votre **personnalité** font de vous **un être unique**. Alors en conduisant le nouveau HR-V Joy Machine\* vous affirmez votre **différence** parce que vous aimez vous sentir différent ! À partir de 102 800 F. Prix client conseillé hors option du HR-V Joy Machine\* au 01/07/99 - AM 00. ABS avec répartiteur électronique, coussin gonflable de sécurité conducteur et passager, radio K7 Sony, vitres électriques, rétroviseurs extérieurs réglables et rabattables électriquement. 3615 HONDA (2,23 F/m).

**HONDA**  
L'innovation au service de l'homme

## Forte mobilisation des salariés de Michelin contre les suppressions d'emplois

Plusieurs milliers d'ouvriers ont manifesté mardi matin 21 septembre à Clermont-Ferrand

Les salariés de Michelin étaient appelés mardi 21 septembre à se rassembler à 9 heures et à 14 heures devant les usines du groupe pour protester contre les

7 500 suppressions d'emplois en Europe annoncées le 8 septembre. La mobilisation, qui a reçu de nombreux soutiens politiques, à gauche, a été un succès.

Martine Aubry a estimé lundi 20 septembre que les 35 heures pourraient, le cas échéant, être un moyen de « réduire, voire d'effacer les licenciements ».

**NE L'APPELEZ PLUS** « Avenue Edouard Michelin ». Une des premières actions symboliques des salariés de Clermont-Ferrand, qui manifestaient mardi 21 septembre dans la matinée contre les 7 500 suppressions d'emplois fut de rebaptiser « Avenue du plein emploi » l'artère qui portait le nom du grand-père de l'actuel dirigeant. Les syndicats CGT, CFDT et FO des usines Michelin de Cler-

mont-Ferrand pouvaient estimer avoir gagné leur pari. A 10 heures, l'affluence (près de 2 000 personnes selon la police, 5 000 selon les syndicats alors que le site emploie 6 000 ouvriers) permettait déjà d'affirmer que les débrayages par atelier étaient plus nombreux et plus massifs que lors des plans sociaux précédents.

### SOUTIENS POLITIQUES

Les "bibs" clermontois, comme on les appelle habituellement, ont obtenu de nombreux soutiens politiques, tant locaux que nationaux. Parmi les parlementaires, la présence de Serge Godard, sénateur-maire (PS) de Clermont-Ferrand et d'Odile Saugues, députée (PS) de la circonscription où se trouve la majeure partie des usines Michelin, elle-même ancienne de chez Michelin, a été très remarquée. Par ailleurs, des délégations étaient attendues d'autres usines d'Europe. Un groupe de trois syndicalistes était arrivé d'Allemagne, un autre était annoncé d'Italie.

Jusqu'à présent, Michelin était une entreprise où il était difficile de mobiliser les salariés. Les « bibs » ne sont véritablement montés au créneau que trois fois en trente ans : en mai 1968, en 1977 lors du passage au « semi-continu », qui impliquait le travail le samedi, et surtout en 1988, lors de la grève dite des « vingt centimes » : une grève de plusieurs semaines avait suivi l'annonce d'une augmentation des salaires de vingt centimes de l'heure. C'est peu au regard des huit plans sociaux qui se sont succédés depuis 1983 au cours desquels les effectifs de Michelin à Clermont-Ferrand ont été divisés par deux, passant de 30 000 à 15 000.

Deux raisons à ce qui peut pas-

ser pour de la lassitude et du fatalisme. D'abord le faible taux de syndicalisation des salariés : autour de 4 %. La CGT, majoritaire dans le groupe, ne revendique, par exemple, que 452 syndiqués pour les usines de Clermont-Ferrand.

Seconde raison, Michelin n'a pratiquement pas licencié de salariés. Le fabricant de pneus a essentiellement recours aux départs en retraite dans le cadre du Fonds national de l'emploi (FNE). Une façon de désamorcer les crises. C'est d'ailleurs aujourd'hui l'une des revendications principales de la CGT qui demande le départ en retraite anticipée des salariés les plus âgés contre l'embauche de jeunes. En outre les syndicats réclament l'application des 35 heures, une loi vivement combattue par les dirigeants de Michelin.

### RECOURS AUX 35 HEURES

Interrogée sur ce groupe, la ministre de l'emploi, Martine Aubry, a estimé lundi 20 septembre que les 35 heures pourraient, le cas échéant, être un moyen de « ré-

duire, voire d'effacer les licenciements » dans le groupe. « Je regarderai le plan social de Michelin avec attention car des entreprises qui gagnent de l'argent - c'est le cas de Michelin et je m'en réjouis - ne peuvent pas en permanence attendre de l'Etat de prendre en charge les coûts de restructuration », a-t-elle indiqué lors d'un bilan sur la loi sur les 35 heures. Les préretraites FNE ne sont pas « une pompe à finance automatique. J'ai déjà dit que la source était tarie pour les constructeurs automobiles. Michelin aussi se porte bien », a souligné la ministre. De son côté, interrogé sur Europe 1, mardi matin, Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, a estimé « normal que le monde du travail s'exprime », ajoutant qu'« il y a sûrement une attitude de l'Etat qui doit tenir compte de la manière dont un certain nombre de grandes entreprises considèrent le social ».

**Stéphane Lauer**  
**et Jean-Pierre Rouger**  
**(à Clermont-Ferrand)**

## France Télécom cède des actifs pour financer son redéploiement

L'opérateur veut éviter de s'endetter

**APRÈS AVOIR VENDU** 3,4 % du capital de STMicroelectronics pour 4,6 milliards de francs, France Télécom a annoncé, lundi 20 septembre, la cession prochaine des 20 % qu'il détient dans son homologue grec Panafon. Cette opération, prévue avant la fin de l'année, pourrait lui rapporter près de 10 milliards de francs.

En se séparant de plusieurs participations financières, l'opérateur français espère financer l'intégralité des 34 milliards de francs dépensés pour devenir l'actionnaire de référence du cablo-opérateur britannique NTL.

### POUR ACQUÉRIR NTL

France Télécom, parallèlement, ne fait pas mystère de son intention de couper les liens avec Deutsche Telekom en vendant sa participation de 2 % au capital de son ancien allié. Mais les conventions signées entre les deux partenaires ne le lui permettent qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2000. Au cours actuel de l'opérateur allemand, ces 2 % sont valorisés à 16,1 milliards de francs. Les cessions de participations dans STMicroelec-

tronics, Panafon et Deutsche Telekom permettront donc à France Télécom d'acquérir NTL sans augmenter son endettement ni passer dans son autofinancement.

Mais, compte tenu de l'intensification de la concurrence mondiale et des changements technologiques majeurs à venir (passage de la téléphonie classique à la téléphonie sur Internet), l'opérateur français doit pouvoir procéder à d'autres acquisitions majeures. Pour cela, il dispose encore d'un patrimoine qu'il peut envisager de réaliser : 8 milliards de francs pour 22,5 % dans Sema, 40 milliards pour 10 % dans l'opérateur américain Sprint et sa filiale mobile PCS, 14 milliards pour les 11 % restant dans STMicroelectronics et près de 12 milliards pour 7 % dans la société mexicaine Telmex.

Le groupe a également la possibilité d'augmenter son capital de près de 100 milliards de francs tout en respectant la loi, qui interdit de faire passer la participation de l'Etat sous la barre des 50 %.

**Enguérand Renault**

## La justice ordonne la suspension des licenciements de Wolber

**Avant même la mobilisation des salariés, le plan de restructuration annoncé par Michelin vient d'esuyer un premier revers. Le tribunal de grande instance de Soissons (Aisne) a ordonné, lundi 20 septembre, la suspension de la procédure de licenciement des 451 employés de l'usine de pneus pour cycles de Wolber, filiale de Michelin. Ce site était le seul identifié par le groupe, comme faisant partie des 7 500 suppressions de postes annoncées le 8 septembre. La cessation des activités de l'entreprise au premier trimestre 2000 était connue depuis le 26 juillet. Début septembre, la direction de l'entreprise s'était vu refuser par le secrétaire du comité d'entreprise (CE) la réunion où devait être examiné le plan social.**

**Le tribunal a donné raison au secrétaire du CE, en estimant que seul le président du conseil d'administration de Wolber pouvait élaborer l'ordre du jour de la réunion, et non le directeur de l'usine. Il appartiendra donc à Michelin de relancer la procédure de licenciement dans des termes légaux.**

## Les « routiers du pétrole » lèvent leurs barrages dans le Sud-Est

**VALENCE**  
*de notre correspondant*

Les « routiers du pétrole », ces salariés de Citaix et de Norbert Dentressangle qui bloquaient les trois principales sources d'approvisionnement en hydrocarbures de Lyon, ont levé, lundi 20 septembre peu avant minuit, les barrages érigés la nuit précédente. Les quelques dizaines de voitures et de camionnettes qui empêchaient l'accès à la raffinerie Elf de Feyzin, à l'entrepôt pétrolier de Lyon sur le port fluvial Edouard-Herriot et au dépôt de carburant de Saint-Priest, ont évacué sans enthousiasme. Mardi matin, vers 8 heures à Puget-sur-Argens (Var), les grévistes de Citaix et de Zamora (groupe Giraud) qui empêchaient la circulation des camions-citernes depuis vendredi ont également levé leur blocus. L'approvisionnement des stations-services du Var et des Alpes-Maritimes devrait être normalement assuré après trois jours de relative pénurie, marqués par de longues files d'attente aux pompes.

Eric Forissier, responsable de la CFDT-transport du Rhône, qui a défendu les intérêts des grévistes lors de la réunion tenue lundi en fin d'après-midi à la préfecture du Rhône, est confiant : « La spécificité des chauffeurs routiers pétroliers sera à l'ordre du jour des prochaines réunions nationales paritaires. » Par ailleurs, le principe d'une table ronde sur cette question, approuvé par le ministre des transports Jean-Claude Gaysot en visite à Lyon lundi, a été admis sans que la date ne soit fixée. « Je suis favorable à ce que dans les toutes prochaines semaines cette rencontre ait lieu, parce qu'il y a un vrai sujet à aborder sur ces questions de transport notamment de matières dangereuses », a déclaré le ministre. « Des promesses et même pas un engagement écrit. Moi, je n'y crois pas ; on va encore se faire rouler ! », pesait un des chauffeurs avant d'accepter de lever le blocus.

Pourtant la réunion n'a pas répondu à l'attente des routiers pétroliers, en particulier parce qu'elle

« n'a pas été une réunion de négociations », selon Max Pfalzgraf, le directeur régional du travail et des transports de Rhône-Alpes-Auvergne. « S'il s'agit de conflits privés, ils doivent se régler au sein des entreprises concernées. S'il s'agit d'un litige sur la convention collective, il doit se régler dans les instances nationales et pas à Lyon », a affirmé Raphaël Malleval, le délégué régional de la Fédération des entreprises des transports et logistique de France (TLF). Ce responsable patronal, qui avait eu l'intention de boycotter la réunion, a néanmoins participé aux travaux.

### DES DROITS SPÉCIFIQUES

La prochaine étape sera la réunion de la Commission nationale d'interprétation et de conciliation, jeudi 23 septembre, à Paris. C'est au sein de cette commission que s'élaborent les nouvelles règles de la convention collective des transports routiers. Les chauffeurs routiers pétroliers devront donc y faire valoir leurs droits. Ils réclament une hausse de salaire de 1 000 francs par mois et, surtout, la reconnaissance de la spécificité de leur profession. « On ne peut pas comparer un chauffeur qui conduit une semi-remorque chargée de 28 000 litres d'essence et un routier qui transporte 28 000 bouteilles d'eau, affirme M. Forissier. Les risques et les contraintes sont différents. Une citerne de carburant peut s'enflammer quand elle est pleine et exploser quand elle est vide. Le risque augmente quand le chauffeur est obligé de conduire douze à treize heures à la suite ou de rouler à plus de 90 km/heure pour respecter les engagements de son patron. »

Mais les quelques dizaines de voitures et de grévistes qui barraient l'accès aux trois sites pétroliers de Lyon ne pouvaient pas résister bien longtemps face à la psychose de la pénurie qui déjà faisait se précipiter les automobilistes dans les stations-service.

**Gérard Méjean**







FINANCES ET MARCHÉS

I LE MONDE / MERCREDI 22 SEPTEMBRE 1999 / 27

VALEURS EUROPÉENNES

L'action du spécialiste de l'industrie mécanique et de défense Vickers s'est appréciée, lundi 20 septembre, de 48,64 % à 246 pence, tandis que le cours du motoriste britannique Rolls-Royce...

fait tomber la valeur comptable de l'action Olicom à un ratio proche de zéro. Le titre du groupe pharmaceutique Novartis a progressé, lundi 20 septembre, de 1,18 % à 2 227 francs suisses...

La valeur Olicom a plongé de 60,53 % à 7,5 couronnes suédoises. Le fabricant danois d'équipement de données pour le réseau Internet a vendu son unité de recherche et développement à Intel, ce qui a...

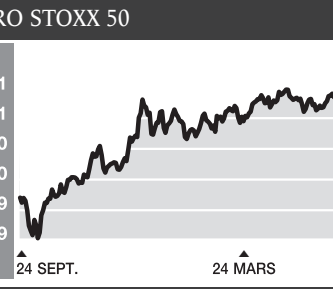
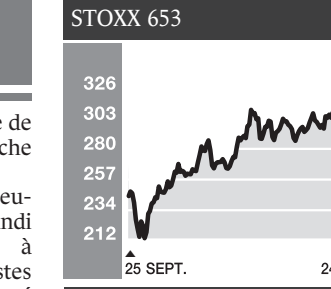


Table of automotive stock values including Autoliv SDR, Base AG, BMW, Continental AG, etc.

Table of pharmaceutical stock values including BOC Group PLC, Ciba Spec Chem, Clariant N, etc.

Table of conglomerate stock values including AKER RGJ-A, CGIP, Christian Dior, etc.

Table of banking stock values including Abbey National, ABN AMRO, All & Leics, etc.

Table of telecommunications stock values including Eircom, British Telecom, Cable & Wireless, etc.

Table of energy stock values including Aker Maritime, BG, BP Amoco, etc.

Table of construction stock values including Acciona, ACESA, AKTOR SA, etc.

Table of telecommunications stock values including Eircom, British Telecom, Cable & Wireless, etc.

Table of energy stock values including Aker Maritime, BG, BP Amoco, etc.

Table of base products stock values including Aluminium Grec, ARJO Wiggins AP, Assidomaen AB, etc.

Table of telecommunications stock values including Eircom, British Telecom, Cable & Wireless, etc.

Table of energy stock values including Aker Maritime, BG, BP Amoco, etc.

Table of base products stock values including Aluminium Grec, ARJO Wiggins AP, Assidomaen AB, etc.

Table of telecommunications stock values including Eircom, British Telecom, Cable & Wireless, etc.

Table of energy stock values including Aker Maritime, BG, BP Amoco, etc.

Table of base products stock values including Aluminium Grec, ARJO Wiggins AP, Assidomaen AB, etc.

Table of telecommunications stock values including Eircom, British Telecom, Cable & Wireless, etc.

Table of energy stock values including Aker Maritime, BG, BP Amoco, etc.

Table of base products stock values including Aluminium Grec, ARJO Wiggins AP, Assidomaen AB, etc.

Table of telecommunications stock values including Eircom, British Telecom, Cable & Wireless, etc.

Table of energy stock values including Aker Maritime, BG, BP Amoco, etc.

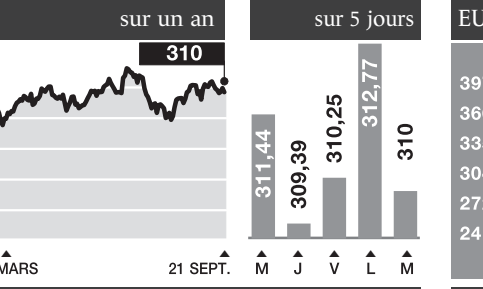


Table of insurance stock values including AGF, Allianz Ass, Allianz AG, etc.

Table of insurance stock values including AGF, Allianz Ass, Allianz AG, etc.

Table of pharmaceutical stock values including Bbag Oe Brau-Be, Bongrain/RM, Brau-Union, etc.

Table of telecommunications stock values including Eircom, British Telecom, Cable & Wireless, etc.

Table of telecommunications stock values including Eircom, British Telecom, Cable & Wireless, etc.

Table of pharmaceutical stock values including Bbag Oe Brau-Be, Bongrain/RM, Brau-Union, etc.

Table of telecommunications stock values including Eircom, British Telecom, Cable & Wireless, etc.

Table of telecommunications stock values including Eircom, British Telecom, Cable & Wireless, etc.

Certificats & Warrants Paribas Investir dans le Sport? L'Euro-Certificat Paribas SPORTS coté en continu en Bourse de Paris...

Table of telecommunications stock values including Eircom, British Telecom, Cable & Wireless, etc.

Table of telecommunications stock values including Eircom, British Telecom, Cable & Wireless, etc.

Table of energy stock values including Aker Maritime, BG, BP Amoco, etc.

Table of telecommunications stock values including Eircom, British Telecom, Cable & Wireless, etc.

Table of telecommunications stock values including Eircom, British Telecom, Cable & Wireless, etc.

Table of energy stock values including Aker Maritime, BG, BP Amoco, etc.

Table of telecommunications stock values including Eircom, British Telecom, Cable & Wireless, etc.

Table of telecommunications stock values including Eircom, British Telecom, Cable & Wireless, etc.

Table of energy stock values including Aker Maritime, BG, BP Amoco, etc.

Table of telecommunications stock values including Eircom, British Telecom, Cable & Wireless, etc.

Table of telecommunications stock values including Eircom, British Telecom, Cable & Wireless, etc.

Table of energy stock values including Aker Maritime, BG, BP Amoco, etc.

Table of telecommunications stock values including Eircom, British Telecom, Cable & Wireless, etc.

Table of telecommunications stock values including Eircom, British Telecom, Cable & Wireless, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ 21/09 12h41 Code Cours % Var. veille en euros

Table of telecommunications stock values including Eircom, British Telecom, Cable & Wireless, etc.

Table of telecommunications stock values including Eircom, British Telecom, Cable & Wireless, etc.

Table of telecommunications stock values including Eircom, British Telecom, Cable & Wireless, etc.

Table of telecommunications stock values including Eircom, British Telecom, Cable & Wireless, etc.

★ CODES PAYS ZONE EURO: FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne



FINANCES ET MARCHÉS

VALEURS FRANÇAISES

Table listing French stocks with columns for company name, current price, and percentage change. Includes companies like BIC, BNP, BOLLORÉ, BONGRAIN, BOUYGUES, etc.

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 21 SEPTEMBRE

Table showing monthly settlements for French stocks, including columns for 'Cours relevés à 12h30' and 'Liquidation : 23 septembre'.

Main table of stock prices and changes, organized by sector (France, International, ABRÉVIATIONS, SYMBOLES). Includes columns for company name, price, and % change.

Table of international stock prices and changes, including companies like AMERICAN EXPRESS, A.T.T., BARRICK GOLD, etc.

Table of international stock prices and changes, continuing from the previous table with companies like CROWN CORK ORD., DE BEERS, etc.

Table of international stock prices and changes, including companies like NIPP, MEATPACKER, MORGAN J.P., etc.

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 21 SEPTEMBRE

Table showing new market listings for French stocks, including columns for 'Cours relevés à 12h30'.

Table of stock prices and changes for the new market, including companies like ADL PARTNER, AB SOFT, ALPHAMEDIA, etc.

SECOND MARCHÉ

MARDI 21 SEPTEMBRE

Table showing second market listings for French stocks, including columns for 'Cours relevés à 12h30'.

Table of stock prices and changes for the second market, including companies like DAPTA-MALLIN, GROUPE J.C.D., DAUPHIN, etc.

Table of stock prices and changes for the second market, including companies like MANITOU, MANUTAN INTE., etc.

SICAV

FCP

Une sélection. Cours de clôture le 20 septembre

Table listing SICAV and FCP funds with columns for fund name, price, and date of closure.

CAISSE D'ÉPARGNE

Crédit Agricole

Table listing Caisse d'Épargne and Crédit Agricole funds with columns for fund name, price, and date of closure.

Crédit Mutuel

Crédit Lyonnais

Table listing Crédit Mutuel and Crédit Lyonnais funds with columns for fund name, price, and date of closure.

CDC Asset Management

Multi-Promoteurs CCBP-CDC

Table listing CDC Asset Management funds with columns for fund name, price, and date of closure.

CIC BANQUES

Crédit Agricole

Table listing CIC Banques and Crédit Agricole funds with columns for fund name, price, and date of closure.

LEGAL & GENERAL BANK

Sicav Info Poste

Table listing Legal & General Bank and Sicav Info Poste funds with columns for fund name, price, and date of closure.

SG ASSET MANAGEMENT

Table listing SG Asset Management funds with columns for fund name, price, and date of closure.

Fonds communs de placements

Table listing various common funds with columns for fund name, price, and date of closure.

Fonds communs de placements

Table listing various common funds with columns for fund name, price, and date of closure.

**SCIENCES** Le ministre de l’éducation nationale, de la recherche et de la technologie, Claude Allègre, expose, dans un entretien accordé au *Monde*, ses priorités pour la re-

cherche française. ● **IL SOUHAITE « alléger le poids des grands équipements »** scientifiques, qui, à l’avenir, devront être réalisés à l’échelle de l’Europe, comme le fu-

tur synchrotron franco-britannique. ● **LE GOUVERNEMENT a décidé d’apporter un soutien particulier aux recherches sur le génome**, ainsi qu’aux technologies

de l’information et de la communication. ● **LE RAPPORT sur l’organisation de la recherche rendu par les députés Pierre Cohen et Jean-Yves Le Déaut « conforte »** cette

politique, estime M. Allègre, qui annonce que *« la plupart de ces propositions seront reprises »* et confirme que *« les réformes du CNRS se feront »*.

## Claude Allègre définit les priorités de la recherche française

Dans un entretien au « Monde », le ministre explique qu’il entend « avantager les jeunes, les équipes de premier plan et les disciplines nouvelles » comme la biologie, et « ne pas gâcher l’argent » sur les grands instruments qui seront, à l’avenir, construits dans un cadre européen

« **Depuis un an, vous êtes confronté à la contestation des syndicats de chercheurs. Les députés Pierre Cohen et Jean-Yves Le Déaut ont remis cet été leur rapport sur l’organisation de la recherche. Quelles suites allez-vous lui donner ?**

– Ce rapport contient soixante propositions. Je suis d’accord avec cinquante-huit d’entre elles. Il insiste sur la nécessaire mobilité des chercheurs, sur leur participation aux tâches d’enseignement et sur les passerelles entre la recherche et les universités : c’est dans la ligne de l’action que nous avons engagée. La plupart de ces propositions seront reprises et, d’ailleurs, certaines ont déjà fait l’objet d’un début de mise en œuvre. D’autres seront mises en place progressivement, après concertation avec les instances concernées.

– **Quelles sont les deux propositions que vous rejetez ?**

– La première est la fonctionnarisation précoce des jeunes docteurs : on reproche déjà assez aux chercheurs d’être des fonctionnaires peu mobiles. La seconde est une loi de programmation de la recherche. Je ne crois pas qu’une loi fasse avancer en quoi que ce soit les problèmes de la recherche. Ma préoccupation est de lui redonner une place de premier plan et d’en faire un moteur de l’économie et de lutte contre le chômage. Cela demande des évaluations rigoureuses et des décisions courageuses : avantager les jeunes, les équipes de premier plan et les disciplines nouvelles, ne pas gâcher l’argent.

– **Le budget de la recherche progressera l’an prochain de 1,3 %. C’est mieux que l’évolution moyenne de 0,9 % des dépenses de l’Etat, mais vous donne une marge de manœuvre réduite...**

– Ce budget est celui que j’avais demandé. Il nous donne des marges de manœuvre, avec une forte augmentation, d’une part des fonds nationaux d’intervention, d’autre part des crédits des laboratoires. Il nous permet, par exemple, d’engager le plan d’équipements mi-lourds des laboratoires, ou de mettre le réseau national de fibre optique Renater au niveau des réseaux américains... La France consacre 2,2 % de son PIB à la recherche, sensiblement comme tous les grands pays développés. Il ne suffirait pas d’augmenter ce chiffre pour changer radicalement la recherche française. Ce serait une fuite en avant et de la paresse intellectuelle, car c’est la structure interne du budget qui, depuis des années, était mauvaise. Tant que je n’y aurai pas remis de l’ordre, je ne demanderai pas de hausse massive. Mais j’amorce ce mouvement puisque le budget 2000 de la re-

cherche est meilleur que le précédent.

– **Qu’entendez-vous par « remettre de l’ordre » ?**

– A mon arrivée, j’ai trouvé un budget qui présentait deux défauts majeurs. Premièrement, on donnait de l’argent aux grandes entreprises privées pour faire de la recherche. J’ai réduit ces dépenses pour lancer des actions tournées vers les PME. Cette réorientation va de pair avec la loi sur l’innovation. Désormais, les chercheurs peuvent créer des entreprises ou devenir consultants, et les universités développer des activités de valorisation. C’est une évolution essentielle, car la recherche française, contrairement à ses homologues américaine, anglaise, canadienne ou allemande, créait jusqu’à présent très peu d’entreprises.

» Deuxièmement, le poids des grands équipements est trop important. Il est, en proportion, plus élevé qu’aux Etats-Unis. Ces équipements coûtent 4,5 milliards de francs par an, alors que les laboratoires du CNRS reçoivent 1,5 milliard de francs, et ils consomment cette année la moitié de l’augmentation du budget. C’est une dérive très dangereuse.

### « Le CNRS doit évoluer. Il a tendance à l’autoreproduction disciplinaire ou géographique »

» L’urgence était de reprendre le recrutement. Nous avons multiplié par trois celui des maîtres de conférence, qui passe de 1 000 à 3 000 par an, et nous continuerons. Pour les organismes de recherche, nous sommes montés à un taux de 3 %, qui correspond au renouvellement des effectifs. Nous n’irons pas au-delà : 85 % des moyens du CNRS passent en salaires. A ce rythme, en 2020, il ne restera plus d’argent pour le fonctionnement de la recherche. Désormais, notre priorité est d’alléger progressivement le poids des grands équipements, au profit des laboratoires.

– **Pourtant, le budget propre du CNRS n’augmentera, l’an prochain, que de 1,1 % en crédits de paiement (moyens de fonctionnement) et d’un peu plus de 3 % en autorisations de programmes (actions futures). Est-ce parce que la gestion de cet organisme ne vous donne pas satisfaction ?**

#### Soixante propositions pour réformer la recherche

Chargés par le premier ministre d’une mission de réflexion sur l’organisation de la recherche et de l’enseignement supérieur, les députés socialistes Pierre Cohen (Haute-Garonne) et Jean-Yves Le Déaut (Meurthe-et-Moselle) lui ont remis fin juillet, après avoir rencontré quelque cinq mille chercheurs et universitaires, un rapport présentant soixante propositions. Voici les principales :
● **Actions en direction des jeunes.** Les rapporteurs préconisent une loi de programmation de l’emploi scientifique sur dix ans, prenant en compte les départs en retraite et prévoyant les redéploiements disciplinaires. Ils recommandent d’alléger de moitié la charge d’enseignement des maîtres de conférences en début de carrière pour leur permettre de se consacrer à la recherche (coût estimé : 132 millions de francs). Ils invitent aussi à soutenir la

création de jeunes équipes (80 millions de francs).

● **Synergie recherche-Université.** Les députés prônent le développement des contrats d’association entre universités et organismes de recherche. Ils suggèrent de favoriser la mobilité par des mesures incitatives, liant par exemple les possibilités de promotion des chercheurs à leur participation à des missions d’enseignement, d’administration ou de valorisation.
● **Evaluation de la recherche.** Concernant l’évaluation stratégique des organismes et des universités, les parlementaires souhaitent que les conseils soient ouverts à des experts étrangers et à des représentants du monde socio-économique. Ils recommandent également la mise en place d’un comité d’évaluation de la recherche française indépendant du pouvoir décisionnel.

qui recevra plus de 2 milliards de francs sur trois ans. Les centres de séquençage et de génotypage d’Evry seront renforcés ; un réseau national de « génopôles » va se mettre en place, dans une première étape sur les sites de Montpellier, Toulouse, Strasbourg, Lille et de l’Institut Pasteur de Paris, ultérieurement sur ceux d’Aix-Marseille, Lyon-Grenoble, Bordeaux et de la montagne Sainte-Geneviève ; deux réseaux technologiques sur le génome végétal et le génome humain seront développés.

» Autre grande priorité, les technologies de l’information et de la communication, notamment les micro et nanotechnologies, la cryptologie, les matériaux informatiques, les mégabanques de données et l’écriture de logiciels. Une action spécifique a été lancée pour encourager l’autonomie des jeunes chercheurs : cette année, nous avons été assaillis par deux

mille demandes de création de nouvelles équipes.

– **Sur quels équipements allez-vous réaliser des économies ?**

– Nous avons une quarantaine de grands instruments ou programmes scientifiques. Tous font l’objet d’un examen approfondi, pour améliorer la gestion et éviter les gaspillages. Ceux qui sont lancés ne seront pas arrêtés. Le réacteur expérimental à neutrons Orphée de Saclay – que le CEA voudrait fermer – restera en activité, mais nous allons essayer de l’ouvrir aux Espagnols, aux Portugais et, gratuitement, aux pays de l’Est. Je ne fermerai pas non plus le grand accélérateur national à ions lourds (Ganil) de Caen, car son exploitation est déjà quasiment européenne. Quant au CERN de Genève, il reste un modèle pour l’Europe. Il faut travailler à l’échelle européenne : avec mes collègues, nous avons décidé que

les futurs grands équipements seraient construits en commun.

– **La décision de construire un synchrotron avec la Grande-Bretagne et d’abandonner le projet national Soleil suscite pourtant de très vives réactions...**

– Dépenser 2 milliards de francs pour une machine nationale était hors de nos moyens. Au lieu d’un abandon pur et simple, financièrement inévitable, nous avons ouvert une nouvelle perspective : travailler avec les Anglais, qui sont les meilleurs du monde dans le domaine des rayons X, et cela pour 350 millions de francs en six ans. Les chercheurs concernés – un peu déçus aujourd’hui car les gouvernements précédents les ont maintenus dans l’illusion – verront que c’est une chance extraordinaire. »

*Propos recueillis par Jean-François Augereau et Pierre Le Hir*

# Jean-Claude Risset, sculpteur de sons

La médaille d'or du CNRS a passé sa vie à jouer en virtuose des claviers de piano et d'ordinateur

## MARSEILLE

*de notre envoyé spécial*  
« Debussy cherche un timbre plus qu'une harmonie. » Jetant sur son piano quelques accords

## PORTRAIT

**Ce chercheur-artiste se situe à mi-chemin entre les facteurs d'orgue et les DJ's**

de *Reflets dans l'eau*, Jean-Claude Risset, médaille d'or 1999 du CNRS, donne en ces termes la clé de sa double vocation, artistique et scientifique. Directeur de recherche au Laboratoire de mécanique et d'acoustique de Marseille, il a lui-même passé toute sa carrière à explorer l'intimité des sons, pour les synthétiser et les rendre malléables, grâce à l'ordinateur.

L'œil clair, la soixantaine grisonnante, ce chercheur-artiste se situe à mi-chemin entre les facteurs d'orgue du XVI<sup>e</sup> siècle, qui, grâce à la « mixture » de leurs tuyaux, composaient des timbres inédits, et les DJ's modernes, qui mélangent sans vergogne bruits et musiques. Mais les premiers utilisaient, un siècle avant sa découverte, la synthèse de Fourier, et les seconds ignorent généralement les règles de la synthèse additive. Contrairement à ces

MM. Jourdain de la musique, Jean-Claude Risset a voulu comprendre, avant de la sculpter, ce qui fait la matière sonore.

C'est son professeur de piano, Robert Trimaille, élève de Cortot, – « *qui dosait les sonorités d'une manière extraordinaire* » –, qui l'a lancé dans cette quête. Il aurait pu devenir uniquement pianiste ou compositeur, si un professeur de mathématiques à la passion communicative n'était passé par là. Le jeune Risset, qui n'entendait rien à cette science éthérée et préférerait de loin la composition musicale, brûle alors les étapes scolaires, et entre à Normale-Sup. Au grand soulagement de ses parents mélomanes, qui voyaient pourtant d'un mauvais œil se profiler une carrière artistique.

Agrégé de physique, il se retrouve chercheur au CNRS, préparant une thèse à Orsay au début des années 60, une époque d'effervescence pour la physique des particules. Murray Gell-Mann, inventeur des quarks et futur Prix Nobel, vient évangéliser ses collègues français, « *mais presque personne ne comprenait ses exposés* », plaisante Jean-Claude Risset, qui saisit rapidement que cette physique-là exige un « *plein-temps* ». Lui compte bien se consacrer aussi à la composition, qu'il a approfondie à l'école d'André Jolivet.

Poussé par Pierre Grivet, « *patron* » de l'électronique à l'université, il traverse alors l'Atlantique pour rejoindre le laboratoire de Max Mathews, aux Bell Labs. En 1957, le pape de la synthèse des sons par ordinateur avait produit le premier son par la technique d'échantillonnage, dont les *samplers* modernes sont les héritiers. « *Mais on ne savait pas encore reproduire le timbre de certains instruments* », rappelle Jean-Claude Risset. Exemple à l'appui, il fait tourner sur un CD d'archives une trompette à la sonorité trop « *polie* » pour être naturelle. Sur l'instrument réel, explique-t-il, la composition spectrale – le dosage des harmoniques – varie en fonction de l'intensité du son. « *J'ai découvert que c'était déterminant, même pendant l'attaque, pourtant très brève, pour que l'oreille reconnaisse un son cuivré.* » Sa transcription numérique ne peut donc être un simple spectre « *tiré d'un livre d'acoustique* ». Le secret est de tenir compte de ces modifications, d'introduire dans les équations des irrégularités, d'« *éviter la perfection pour que ce soit plus réel* ».

C'est l'oreille, et elle seule, qui sanctionne la pertinence de l'analyse. Le résultat est si convaincant que des journalistes américains, impressionnés, mettent en garde Louis « Satch-

mo » Armstrong. Dans *2001 : l'Odyssée de l'espace*, Stanley Kubrick adressera un clin d'œil à l'équipe de Mathews en faisant chanter à l'inquietant robot Hal, retombé en enfance, la comptine entonnée en 1963 par la première voix chantée produite par ordinateur aux Bell Labs. Trente ans plus tard, la tessiture fararimienne de *Farinelli* dans le film de Gérard Corbiau bénéficiera de ces raffinements techniques, tout comme des générations de synthétiseurs et de pianos numériques qui font la fortune des constructeurs japonais et américains.

## ILLUSIONS SONORES

Dès 1969, Jean-Claude Risset publie son premier catalogue de sons synthétisés à l'aide de l'ordinateur. Il a aussi commencé à créer des illusions sonores – suites de notes qui montent ou descendent, accélèrent ou ralentissent à l'infini – autant de défis à l'entendement. La fresque de l'illusionniste graphique Cornelius Escher, qui court sur les murs de son bureau, témoigne de sa passion pour ces paradoxes perceptuels. Il cite l'éminent physiologiste du XIX<sup>e</sup> siècle, Jan Evangelista Purkinje, pour qui « *ces erreurs des sens sont des vérités de la perception* ». « *L'étude de l'audition s'est largement développée après la synthèse des sons* », rap-



Dix ans après la mise au point de la première interaction ordinateur-piano en temps réel, Jean-Claude Risset continue à composer des pièces jouant de la complicité entre l'interprète et le portable.

pelle-t-il. Calibrés, ceux-ci permettent de tester précisément les capacités auditives, d'étudier la façon dont fonctionne ce « *sens de survie* », de le pousser dans ses retranchements.

## Quand arts et sciences se conjugent

Selon Jean-Claude Risset, **musique et science peuvent se nourrir l'une l'autre** : **Pythagore n'a-t-il pas « inventé » la physique en étudiant les intervalles musicaux des sons produits par une corde vibrante ? L'orgue ne fournit-il pas le premier exemple connu de clavier, ancêtre de tous nos terminaux modernes ? Lee de Forest, rappelle-t-il, cherchait à produire des oscillations électriques musicales lorsqu'il a inventé sa lampe triode, l'« audion », point de départ de l'électronique. L'acoustique et l'informatique musicales, comme d'autres disciplines d'inspiration artistique, ont donc, à son sens, parfaitement droit de cité dans le monde scientifique. C'est le sens du rapport « Art-Science-Technologie » (AST), qu'il a coordonné en 1998 à la demande de Claude Allègre et où il se prononce pour la création d'un réseau de laboratoires pouvant prendre la forme d'un groupeement d'intérêt public (GIP), et d'un institut interministériel assurant la pérennité du domaine AST.**

★ <http://www.education.gouv.fr/rapport/risset/>

Mais pour Jean-Claude Risset, ces illusions ne sont pas seulement d'intrigants sujets d'étude qui l'ont mis en relation avec des psychologues. Elles constituent une source d'inspiration pour ses compositions, comme cette chute sans fin dans la pièce *Little Boy*, de Pierre Halet. Il s'est également ingénié à les reproduire avec des orchestres d'humains. Et c'est en qualité de compositeur, et non de scientifique, que Pierre Boulez l'appelle, de 1975 à 1979, à la tête du département ordinateur du tout nouvel Insti-

tut de recherche et de coordination acoustique musique (Ircam).

Sa carrière se déroule ainsi à Orsay et, surtout, à Marseille, où il est professeur à Luminy puis directeur de recherche au Laboratoire de mécanique et d'acoustique du CNRS. Il met à profit un séjour au Media Labdu Massachusetts Institute of Technology (MIT) de Boston pour mettre au point la première interaction ordinateur-piano en temps réel, en 1989. Dix ans plus tard, il continue à composer des pièces jouant de la complicité entre l'interprète et le portable qui voisine avec les partitions sur son piano à queue. L'ordinateur commande l'exécution de certaines notes en réponse à sa propre interprétation, en des variations presque infinies mais tournant souvent autour d'objets scientifiques ou mathématiques, comme les fractales. Ces « duos » ont été joués en concert, mais une programmation appropriée pourrait aussi bien en faire un outil pédagogique destiné au musicien amateur. « *Celui-ci pourrait même s'affranchir de ses limitations techniques pour dessiner sa propre interprétation d'une œuvre qui, sinon, resterait hors de sa portée* », imagine Jean-Claude Risset.

Ce créateur a longtemps eu le « *sentiment d'une certaine perplexité des scientifiques, surtout monodisciplinaires, vis-à-vis de [ses] activités* », même si beaucoup de scientifiques de haut niveau – « *disposition d'esprit, ou compensation ?* » – se disent aimantés par la musique. Il entend être jugé dans chaque discipline pour ses qualités propres : « *Le prestige scientifique ne peut servir à justifier une musique, assure-t-il. C'est d'ailleurs vrai pour toute activité sociale. La science dit ce qui est, non ce qui doit être. Ce siècle ne l'a que trop illustré. Les idéologies tendent à invoquer une prétendue scientificité pour justifier des pratiques sociales inhumaines.* »

**Hervé Morin**

★ **On peut entendre plusieurs illusions sonores sur le site suivant :** <http://www.music.mcgill.ca/auditory/rissetgl.html>

## Nucléaire : une échelle pour les incidents de transport

L'ÉCHELLE internationale des événements nucléaires (INES) sera applicable au transport de matières radioactives à compter du 1<sup>er</sup> octobre. Cette échelle est utilisée en France depuis 1994 pour décrire la gravité des incidents et accidents intervenant dans les installations nucléaires civiles (centrales, usines de retraitement et réacteurs de recherche). Ses huit degrés vont de l'événement sans importance du point de vue de la sûreté (niveau 0) à l'accident majeur (type Tchernobyl, niveau 7). Pour les transports des matières radioactives (déchets, combustibles, sources médicales ou industrielles, etc.), deux critères ont été retenus : la dégradation des barrières séparant les « colis » de l'extérieur (niveaux 0 à 3) ; l'incidence sur l'environnement et les personnes (niveaux 3 à 7). Les incidents de contamination observés en 1997 sur des convois de combustibles irradiés issus des centrales EDF auraient été rétrospectivement classés au niveau 2 ; le naufrage du porte-conteneur *Carla*, en 1997, au large des Açores, avec trois irradiateurs biologiques à son bord, au niveau 3.















## KIOSQUE

LE MONDE / MERCREDI 22 SEPTEMBRE 1999

## EN VUE

■ S'il ne devient pas « président des Etats-Unis », **Gregory Smith**, dix ans, 1,37 mètre, petit prodige qui vient de faire sa rentrée universitaire au Randolph Macon College, en Virginie, développera des « colonies de peuplement dans l'espace ».

■ **George W. Bush**, gouverneur du Texas, candidat des républicains à la présidentielle, dévoile « une partie de son programme » dans un entretien au *Washington Times*: « Le meilleur moyen de traiter les naissances hors mariage, les maladies sexuellement transmissibles et les grossesses non désirées est l'abstinence ».

■ « L'initiative a généralement reçu un très bon accueil, notamment d'associations du troisième âge », assure le Planning familial britannique qui vendra par correspondance des accessoires de sex shop.

■ Un ancien directeur d'un foyer pour handicapés mentales de Vesoul, enseignant actuellement le catéchisme dans l'Aveyron, condamné à 13 ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de la Haute-Saône, violait ses pensionnaires en pénétrant la nuit dans leur chambre avec son passe-partout.

■ L'*Enchiridion Indulgentiarum*, le manuel des indulgences, réédité par le Vatican à l'occasion du Jubilé, s'adapte à l'époque moderne en incluant « les réfugiés » parmi les pauvres à secourir, « la prière en groupe hors des institutions de l'Eglise » et « la prière mentale pour les sourds-muets ».

■ Le tchèque **Josef Bartosek**, contraint à réduire sa vitesse à 3 km/h à cause de l'état des routes en Ukraine, n'en a pas moins battu le record du monde de distance en fauteuil roulant.

■ Soixante-douze membres du Club des propriétaires de Rolls Royce sillonneront le royaume hachémite à bord de leur véhicule durant deux semaines pour promouvoir le tourisme en Jordanie.

■ « Je suis très heureuse que ce soit fini », a balbutié, mardi 14 septembre, en s'échouant épuisée sur une plage de Cuba, après avoir abandonné sa cage anti-requins cabossée par la tempête, **Susie Maroney**, nageuse australienne, partie la veille de la Jamaïque à l'approche de l'ouragan Floyd, pour un record de traversée.

■ La célébrité de la danseuse du ventre **Taheya Carioca**, morte, lundi 20 septembre, au Caire à l'âge de 79 ans, fut telle que les Égyptiens surnommèrent « Carioca » un ventilateur qui appelait en tournant les ondulations de son corps.

**Christian Colombani**

« **NI GRIOT servile, ni détracteur stérile** » : Jean-Baptiste Placca définit ainsi le journaliste idéal en lançant *L'Autre Afrique*, en mai 1997. Cet hebdomadaire francophone édité à Paris et traitant du continent noir a rapidement trouvé son lectorat, sur ce marché réduit où régnait jusque-là, solitaire, le grand aîné, *Jeune Afrique*. En renouvelant le genre, grâce à une jolie maquette, un ton libre, et une large place accordée à l'économie, la culture et la vie quotidienne.

*L'Autre Afrique*, qui fêtera bientôt son centième numéro, octroie tout de même la part du lion à l'actualité politique. Dans sa dernière livraison (n° 97, du 15 au

21 septembre), la Côte d'Ivoire tient la vedette, à son corps défendant. Le journal raconte comment « *Abidjan perd la raison* », décrivant la guerre des nerfs entre les camps du chef de l'Etat, Henri Konan Bédié, et de son challenger, Alassane Ouattara, à un an de l'élection présidentielle. Le premier dénie au second, pourtant ancien premier ministre, le droit d'entrer en lice, au motif qu'il n'aurait pas la nationalité ivoirienne.

Directeur de la publication et de la rédaction de *L'Autre Afrique*, Jean-Baptiste Placca écrit, dans son éditorial : « *Il faut s'en mêler ! Parce que la Côte d'Ivoire n'a pas le*



droit de basculer, à son tour, dans cette instabilité si répandue dans la région. Parce qu'elle constitue une locomotive pour tous ses voisins, et un espace de relatif bien-être pour les millions d'étrangers qui y

## RFI

*Dominique Burg*  
■ Il se passe quelque chose d'insolite dans la France politique. Tout le monde, à droite, et singulièrement au RPR, dit soutenir Jacques Chirac, aimer Jacques Chirac, croire en Jacques Chirac... Et une bonne partie moitié de tous ses fervents supporters n'en pensent pas un mot. Si toutes leurs déclarations étaient sincères, il n'y aurait pas inflation de candidatures pour présider le mouvement gaulliste, le parti du président. On se serait rangé sagement derrière le candidat officiel, le sénateur Jean-Paul Delevoye (...). Cette affaire tragique est un signe supplémentaire que la fonction présidentielle n'organise plus la vie politique française, et le propre camp du

## L'HUMANITÉ

*Claude Cabanes*  
■ Lionel Jospin avait, la semaine dernière, à la télévision, assuré que « l'Etat ne peut pas administrer l'économie » et est donc pratiquement impuissant face au scandale Michelin. Un « tournant libéral », ont conclu de nombreux commentateurs ! Si cette tentation saisissait le chef du gouvernement, les désastres que subit, dimanche après dimanche dans les urnes, le cousin SPD allemand, hérait du « social-libéralisme », devraient donner à réfléchir. Ou aussi bien ce sondage publié hier dans le journal *La Croix* : les Français sont

très majoritairement favorables à l'intervention de l'Etat dans les affaires économiques.

## THE TIMES

■ L'Union européenne va s'agrandir. Or, tous les nouveaux membres n'adopteront sûrement pas la monnaie unique. Le traité de Maastricht a solennellement affirmé le droit à rester en dehors de l'euro. Le traité d'Amsterdam a encore augmenté la flexibilité de l'Union européenne. Une Union européenne à 26 membres, 30 ou davantage sera plus diverse que celle qui existe actuellement. La Grande-Bretagne, comme les autres pays membres, peut prospérer à l'intérieur de l'Union européenne et hors de l'euro. Il est temps pour les dirigeants politiques d'admettre ce fait.

www.multimania.com/philippe3  
Un gardien de prison anonyme a créé un site d'information sur la vie carcérale

visite ? quels papiers faut-il fournir pour l'obtenir ?... Quant aux internautes tentés par une carrière dans la pénitentiaire, ils trouveront une liste des différents concours d'admission.

C'est en constatant qu'il était très difficile d'obtenir des informations claires et précises sur le fonc-

tionnement de cette administration pour l'obtenir ?... Quant aux internautes tentés par une carrière dans la pénitentiaire, ils trouveront une liste des différents concours d'admission. C'est en constatant qu'il était très difficile d'obtenir des informations claires et précises sur le fonc-

tionnement de cette administration pour l'obtenir ?... Quant aux internautes tentés par une carrière dans la pénitentiaire, ils trouveront une liste des différents concours d'admission.

tionnement de cette administration pour l'obtenir ?... Quant aux internautes tentés par une carrière dans la pénitentiaire, ils trouveront une liste des différents concours d'admission.

tionnement de cette administration pour l'obtenir ?... Quant aux internautes tentés par une carrière dans la pénitentiaire, ils trouveront une liste des différents concours d'admission.

**Sylvie Tanette**

tion de l'ancien président Houphouët-Boigny. Il rend hommage aux « visionnaires » qui avaient fait appel à lui pour relancer la musique ivoirienne. « *On est bêtement revenu à nos vieux démons* », déplore-t-il.

*L'Autre Afrique* consacre son document de la semaine à la prochaine sortie en salle à Paris – le 6 octobre – d'un long documentaire intitulé *Mobutu, roi du Zaïre*. Cette œuvre du cinéaste belge Thierry Michel est le fruit de deux ans de travail au cours desquels l'auteur a visionné 950 heures de films, dont 180 heures puisées dans les archives du dictateur défunt. Il en résulte le portrait d'un homme qui mêlait « la séduction et la cruauté raffinée ». « Il tuait aussi facilement qu'un insecte », se souvient l'un de ses anciens affidés.

*L'Autre Afrique* aime aller à la rencontre de personnalités hors du commun, célèbres ou non. Cette semaine, il s'agit d'Henriette Kouyaté, femme de tête et de cœur, brillante et généreuse gynécologue sénégalaise. La dernière page du journal abrite une chronique d'humour politique. Dans un style exagéré « *p'tit nègre* », son auteur, Yodé, raille les chefs d'Afrique quand « ils commencent à parler dans radio des Blancs » : « Certains sont plus pires que moi. On comprend rien à ce qu'ils disent. Et puis y a les autres, qui parlent trop bien français, comme récitation qu'on devait apprendre par cœur à l'école. »

**Jean-Pierre Langellier**

## SUR LA TOILE

## TRANSPORTS ÉLECTRIQUES

■ EDF a ouvert un site d'information et de documentation consacré à tous les types de transports électriques, du vélomoteur au motoneige et du bateau au tramway. La consultation se fait par thème ou par type de véhicule.  
[www.edf.fr/transports](http://www.edf.fr/transports)

## THÉÂTRE

■ La société Artaban Communication a créé un site d'actualité baptisé *Webthea*, à l'intention des passionnés de théâtre et des professionnels des spectacles vivants.  
[www.webthea.com](http://www.webthea.com)

## ENCHÈRES

■ Plusieurs grands sites-portails américains dont Lycos, Excite AtHome et Microsoft Network (MSN) ont décidé de mettre en commun leurs services de vente aux enchères en ligne : une annonce envoyée sur l'un des sites sera automatiquement affichée sur tous les autres. L'objectif est de concurrencer plus efficacement le leader mondial actuel sur ce marché, E-bay, qui propose en moyenne un catalogue de trois millions d'objets, renouvelé toutes les semaines. – (AFP)

## L'aveu de « l'ethnie corse »

par Alain Rollat

LES RECHERCHES anthropologiques sur les mystères du peuple corse ont fait un grand bond en avant grâce à l'attentat à l'explosif qui a détruit, le week-end dernier, à Porto-Vecchio, la ferme d'un agriculteur breton qui avait naïvement confondu tourisme et immigration. Cet attentat a été revendiqué en des termes dont la teneur confirme enfin, de façon très éclairante, ce que l'explorateur Jean Noaro soutenait sans preuve, dès 1965, dans son essai (*Le Vieil Homme*) sur la psychologie des natifs de cette île singulière : « *Il y a une ethnie corse. (...) Ce n'est qu'avec mépris et condescendance que l'on y considère ceux qui ne font pas partie de la tribu.* » Signée FLNC, cette revendication proclame, en effet : « *Que les "allogènes" sachent que cette terre ne leur appartient jamais et qu'ils n'auront jamais les moyens de décider de sa transmission !* »

Les « allogènes » ! C'est la première fois, en Corse, à notre connaissance, que les poseurs de bombes utilisent ce vocable scientifique pour désigner leur cible. Et l'ambiguïté de sa signification est accentuée par le fait que, dans la revendication, il ait été employé entre guillemets. David Pujadas, sur LCI, a aussitôt traduit ce communiqué en langage accessible à tous : « *Continentaux et étrangers, dehors !* » Et il a eu raison de le faire. Cette mise au ban des « allogènes », c'est bien la preuve que « *l'ethnie corse* » se veut non seulement indigène, autochtone, mais allergique aux autres groupes humains, c'est-à-dire raciste. Qui dit allogène entre guillemets dit, sans ambages, rejet « *des populations mêlées à la race propre* » (dictionnaire Quillet de la langue française). Or le concept d'ethnicité est contraire à toute logique d'intégration nationale.

L'affirmation de « *l'ethnie corse* » équivaut donc au refus de la différence, au refus du pluralisme, au refus de la coexistence, bref, au refus de la tolérance qui consiste généralement à laisser chacun libre de penser et de vivre comme il l'entend tant que cette manière de penser et de vivre ne prétend pas s'imposer à tous de manière autoritaire et, au besoin, par la terreur. La proclamation de la prééminence de « *l'ethnie corse* », c'est, par conséquent, la négation de la liberté, de l'égalité, etc., toutes ces valeurs désuètes qui font les Républiques et parfois les nations, sauf, bien sûr, à réduire tous ces concepts à un seul : la tribu.

Mais c'est surtout faire injure à ceux qui ne se reconnaissent pas dans cette phraséologie aliénante dont l'aboutissement ferait de *Homo corsicus* l'absolu contraire de l'allogène : un parfait aborigène...

**Abonnez-vous au Monde** pour seulement **173F** par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :  
LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

**Oui**, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M.  Mme Prénom : ..... Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Localité : .....

Offre valable jusqu'au 31/12/99 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 9011MQP1

**Autorisation de prélèvements**

J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....

Signature : [ ]

**IMPORTANT** : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :  
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.  
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99€/min)

« Le Monde » (USPS#0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Chantilly N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to BWS of N.Y. Box 15-18, Chantilly N.Y. 12019-1518  
Pour les abonnements souscrits aux USA INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

MARDI 21 SEPTEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Hô Chi Minh. Forum Planète
22.00 Sur les traces de Lawrence. Forum Planète
23.00 Ex-URSS, à l'ombre du croissant. Forum Planète

MAGAZINES

- 18.20 Nulle part ailleurs. Canal +
19.00 Archimède. Arte
20.05 Une année de défilés. Paris Première
20.50 E = M 6 spécial. M 6
20.55 Pourquoi ? Comment ? France 3
21.00 Le Gai Savoir. Paris Première
22.45 52 sur la Une. TF 1
0.25 Capital. M 6

DOCUMENTAIRES

- 20.15 Reportage. Danse avec l'atome. Arte
20.30 Les Chevaliers. Falstaff. Planète
20.45 La Vie en face. Heilmattfront. Arte
21.00 Mes années de guerre. Muzzik

- 22.45 Le Fracas des ailes. Planète
22.45 La Route de Bolivar. Histoire
23.30 Le Mystère Alzheimer. France 3
23.35 Lonely Planet. Philippines. Planète

SPORTS EN DIRECT

- 20.45 Football. Ligue des champions. Canal +
20.45 Football. Ligue des champions. Canal + vert
22.00 Boxe. Poids mi-lourds. Eurosport

MUSIQUE

- 20.59 Soirée Schoenberg. Muzzik
21.40 Beethoven. Mezzo
21.50 Richard Strauss. Dan Quichotte. Mezzo
22.25 Les Gurrelieder, de Schoenberg. Muzzik
22.45 Cavalleria rusticana. Muzzik

- 0.00 Karajan dirige... Mezzo
0.55 Paillassse. Mezzo
THÉÂTRE
22.30 Lear. Pièce de Shakespeare. Arte

TÉLÉFILMS

- 20.30 A nous, les beaux dimanches ! Festival
22.40 L'Ombre d'un doute. M 6
0.10 L'Année du certif. Festival

COURTS MÉTRAGES

- 0.25 Libre court. Talounado. France 3

SÉRIES

- 21.40 Ally McBeal. Téva
22.05 C-16. Série Club
22.40 Les Soprano. Canal Jimmy
1.35 Star Trek, Voyager. Canal Jimmy
2.20 Star Trek, Deep Space Nine. Canal Jimmy

FILMS

- 16.05 La terre tremble. Ciné Classics
18.15 Le Roman d'un tricheur. TV 5
18.55 Le Château de ma mère. Cinéstar 2
19.50 Dumbo, l'éléphant volant. Disney Channel
20.30 Une ravissante idiote. Ciné Classics
20.30 Snake Eyes. Ciné Cinémas 2
20.55 Les Tontons flingueurs. France 2
20.55 Le Silencieux. Cinétoit
22.20 La Vie privée d'Henry VIII. Ciné Classics
22.30 Europa. Cinétoit
22.30 2001, l'odyssée de l'espace. Cinéfaz
22.50 La Règle du jeu. Cinétoit
23.40 New York 1997. Ciné Cinémas 1
0.00 L'Esclave libre. Ciné Cinémas 2

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- 18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
19.55 Clic et net.
19.57 L'Air d'en rire.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Arlette.
22.45 52 sur la Une.
23.45 Les Dessous de Palm Beach.
0.35 Les Rendez-vous de l'Entreprise.
1.05 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

- 18.25 Hartley, cœurs à vif.
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 Qui est qui.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Les Tontons flingueurs.
23.00 La Femme flic.
0.45 Journal, Météo.
1.10 Ciné-Club.
FRANCE 3
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa Si La.
20.35 Tout le sport.
20.55 Pourquoi ? Comment ?
22.55 Météo, Soir 3.
23.30 Le Mystère Alzheimer.
0.25 Libre court.
0.45 Magazine olympique.
1.10 Nocturnales.

CANAL +

- En clair jusqu'à 20.45
18.20 Nulle part ailleurs.
20.15 Soirée Football.
23.44 Les Têtes.
23.45 U-Turn, ici commence l'enfer.
1.45 Football NFL.

ARTE

- 19.00 Archimède.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage.
20.45 La Vie en face.
21.45 Comedia.
21.55 Théâtre du monde à Berlin.
22.30 Lear.
0.20 Théâtre du monde à Berlin.
1.00 Frère.

M 6

- 18.25 The Sentinel.
19.20 Dharma & Greg.
19.50 La sécurité sort de la bouche des enfants.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info.
20.50 E = M 6 découverte.
22.40 L'Ombre d'un doute.
0.25 Capital.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Prima la musica.
21.20 Expresso - Poésie sur parole.
21.30 Multidiffusion.
22.10 Carnet de notes.
22.30 Gouhahanouka.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

- 19.07 A côté de la plaque.
22.30 Suivez le thème.
23.00 Le Conversatoire.
0.00 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

- 20.15 Les Soirées.
22.44 Les Soirées... (suite).

le Monde TELEVISION

FRANCE-MUSIQUES

10.30 Papier à musique. Le festival Musica de Strasbourg...

FRANCE 2

1.10 Monsieur Max. Gianni tient un kiosque à journaux à Rome...

CANAL+

3.30 Mina Tannenbaum. Deux fillettes juives se lient d'amitié au milieu des années 60...

MERCREDI 22 SEPTEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Fusions d'entreprises. Forum Planète
22.00 Les Nouvelles formes d'art contemporain. Forum Planète
23.00 Radioactivité. Forum Planète

MAGAZINES

- 15.35 Planète animal. TMC
17.00 Les Lumières du music-hall. Paris Première
18.00 Stars en stock. Paris Première
18.20 Nulle part ailleurs. Canal +
19.00 Courts particuliers. Paris Première
20.05 Une année de défilés. Paris Première
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Arte
20.55 Des racines et des ailes. France 3
21.05 Droit de cité. TV 5
22.45 The 51st Emmy Awards. Canal Jimmy
22.55 Ça se discute. France 2
0.25 E = M 6 spécial. M 6

DOCUMENTAIRES

- 17.20 Kilomètre zéro, la route de Lawrence d'Arabie. Planète
17.55 La Magie du climat. La Cinquième
18.05 L'Arc-en-ciel des oiseaux. Odyssee
18.15 Les Plus Beaux Jardins du monde. Planète
18.30 Le Monde des animaux. La Cinquième
18.40 L'Islam en questions. Planète
18.45 La Route de Bolivar. Histoire
19.00 Connaissance. Arte

- 19.25 Qlucï. Odyssee
19.35 Les Surprises de la matière. Planète
19.45 La Désunion soviétique. Histoire
20.15 Reportage. Arte
20.20 Il était une fois le royaume d'Angleterre. Odyssee
20.30 Mémoires de l'assassin de Sissi. Planète
20.45 Les Origines de la guerre. Histoire
20.45 Appel d'air. Odyssee
21.25 Vietnam, 10 000 jours de guerre. Planète
21.45 Evgueni Khaldéï, photographe sous Staline. Histoire
21.50 Musica. Arte
21.55 Global Family. Arte
22.15 Paroles de Cubains. Odyssee
22.35 Glenn Gould, La vie d'une légende. Muzzik
22.45 Une histoire de la médecine. Histoire
23.15 La Lucarne. Arte
23.15 Jackie O'. Odyssee
23.30 Les Dossiers de l'Histoire. France 3
23.40 Les Chevaliers. Planète
23.40 Mémoire vivante. TSR
0.05 La Dernière Moisson. Odyssee
0.25 La Case de l'oncle Doc. France 3

SPORTS EN DIRECT

- 14.30 Cyclisme. Eurosport
20.30 Basket-ball. Eurosport
20.35 Football. TF 1
DANSE
21.00 Amour, danse et mort. Canal Jimmy

MUSIQUE

- 18.30 Bolling Grappelli First Class. Muzzik
19.25 Beethoven. Mezzo
19.35 Richard Strauss. Mezzo
21.55 Lenny Kravitz. Paris Première
23.55 Gershwin. Mezzo
0.15 Joaquin Rodrigo. Mezzo
0.15 La Nuit des musiciens. Muzzik

TÉLÉFILMS

- 17.10 Chasseurs d'écume. Festival
19.50 La Ferme aux ballons. Disney Channel
20.40 Le meurtrier que je n'ai pas commis. RTL 9
20.50 L'Amour en héritage. Téva
20.55 Revient le jour. France 2
20.55 Une veuve de trop. TMC
22.40 Le Cauchemar d'une mère. M 6

SÉRIES

- 19.05 Remington Steele. 13ème RUE
19.20 Dharma & Greg. M 6
19.25 Le Prisonnier. Série Club
20.35 Homicide. Série Club
20.45 New York District. 13ème RUE
20.55 Ally McBeal. M 6
22.10 Leaving L.A. Série Club
22.15 Madame le professeur. TV 5
2.15 Les Soprano. Canal Jimmy

FILMS

- 15.20 Hatari !. Cinétoit
15.55 L'Ultime Razzia. Cinéfaz
16.25 La Cassette. Ciné Cinémas 1
16.55 Le Château de ma mère. Cinéstar 1
20.30 Trafic en haute mer. Ciné Classics
20.30 L'Esclave libre. Ciné Cinémas 2
21.00 Un homme amoureux. Ciné Cinémas 3



- 22.10 La Poursuite infernale. Ciné Classics
22.10 Go Now. Ciné Cinémas 1
22.40 Starship Troopers. Canal +
23.05 Bad Lieutenant. Ciné Cinémas 2
23.10 Le Festin de Babette. TMC
23.10 Ne nous fâchons pas. Cinétoit
0.40 Voyage au début du monde. Ciné Cinémas 2
0.45 Assurance sur la mort. Cinétoit
1.15 La Vie privée d'Henry VIII. Ciné Classics
2.40 Mazel Tov ou le mariage. Canal +

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- 15.40 Cinq sur 5 !.
16.40 Medicopter.
17.35 Melrose Place.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
19.55 Clic et net.
19.57 L'Air d'en rire.
20.00 Journal, Météo.
20.35 Football.
20.45 TF 1 nuit, Météo.
0.58 Clic et net.
15.50 Tiercé.
16.05 La Chance aux chansons.
16.50 Cap des Pins.
17.15 Un livre, des livres.
17.20 Rince ta baignoire.
17.50 Le Prince de Bel-Air.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Revient le jour.
22.55 Ça se discute.
0.55 Journal, Météo.
1.20 Des mots de minuit.

FRANCE 2

- 16.10 Les Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier.
18.13 Comment ça va aujourd'hui ?
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa Si La.
20.35 Tout le sport.
20.55 Des racines et des ailes.
22.55 Météo, Soir 3.
23.30 Les Dossiers de l'Histoire.
0.25 La Case de l'oncle Doc.

FRANCE 3

- 16.10 Les Minikeums.
16.30 Surprises.
16.35 Le Journal du cinéma.
16.45 Panique sur le vol 285.
En clair jusqu'à 21.00
18.20 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Le Lien secret.
22.39 Les Têtes.
22.40 Starship Troopers.
0.45 La Ligue des champions.
1.15 Rien que des mensonges.

CANAL +

- 15.50 Total Recall 2070.
16.30 Surprises.
16.35 Le Journal du cinéma.
16.45 Panique sur le vol 285.
En clair jusqu'à 21.00
18.20 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Le Lien secret.
22.39 Les Têtes.
22.40 Starship Troopers.
0.45 La Ligue des champions.
1.15 Rien que des mensonges.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 14.30 En juin, ça sera bien.
16.00 T.A.F.
16.30 Alf.
16.55 Cinq sur cinq.
17.10 Culture basket.
17.30 100 % question.
17.55 La Magie du climat.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Connaissance.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire.
21.40 Les Cent Photos du siècle.
21.50 Musica.
23.15 La Lucarne.

M 6

- 13.35 M 6 Kid.
17.00 Fan de.
17.25 Highlander.
18.20 The Sentinel.
19.20 Dharma & Greg.
19.50 La sécurité sort de la bouche des enfants.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info.
20.55 Ally McBeal.
22.40 Le Cauchemar d'une mère.
0.25 E = M 6 spécial.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 19.30 Personne n'est parfait.
20.30 Prima la musica.
21.20 Expresso - Poésie sur parole.
21.30 Multidiffusion.
22.10 Carnet de notes.
22.30 Gouhahanouka.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

- 19.07 A côté de la plaque.
22.30 Suivez le thème.
23.00 Le Conversatoire.
0.00 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

- 18.30 Le Magasin.
20.15 Les Soirées.
22.40 Les Soirées... (suite).

le Monde TELEVISION

ARTE

21.50 Maestro, Maestro !. Ayant travaillé sous la direction de Karajan, Claire Alby a tenté de percer la part d'ombre qui entoure...

FRANCE 3

23.30 Les documenteurs des années noires. Faux reportages, actualités truquées et autres manipulations au service de Pétain et de Hitler...

FRANCE 3

0.25 Maurice Thorez. Les dernières années de la vie et du règne de Maurice Thorez sur le PCF...

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA
O Tous publics
O Accord parental souhaitable
O Accord parental indispensable
O Public adulte
O Interdit aux moins de 16 ans
O Interdit aux moins de 18 ans

- Les cotes des films
■ On peut voir
■ A ne pas manquer
■■■ Chef-d'œuvre ou classique
Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

## 20 de conduite

par Pierre Georges

**UNE JOURNÉE** sans voitures, sans voiture ? Formidable, formidablement vain ! Pédagogique et démagogique ! Les Français n'ont jamais acheté autant de belles et bonnes voitures que le millésime 2000, un grand cru classé. Tant mieux ! Ils détestent la voiture. Celle des autres notamment. Et tant mieux s'ils s'offrent une journée sans, pour solde de toute culpabilisation. Un petit patch collé sur le pare-brise, c'est décidé, pas de goudron aujourd'hui, je me soigne et puis j'oublie.

Le problème des journées « sans », outre ce petit côté rustine sur les bonnes consciences, c'est leur aspect définitivement minoritaire. Trois cent soixante-quatre jours « avec ». Un jour « sans ». Admirable. De la velléité considérée comme une méthode de persuasion et de l'exception posée en exemple.

Journée sans voiture et je ne veux voir qu'une tête ! Un avantage de ce que serait vraiment une ville sans voiture, une fenêtre entrouverte sur la raison, et puis vite, vite, à nouveau, le huis clos, fouette cocher sur tes six cylindres en ville !

C'est mieux que rien ? Mieux que rien en effet puisque rien n'est fait vraiment pour rendre la ville à ses habitants, pour l'arracher à son suicide par les gaz d'échappement. On pourrait imaginer plus, et plus fort. Des mesures plus contraignantes, des courages politiques plus déterminés et plus constants, une meilleure et très coûteuse organisation des transports en commun. On pourrait, allons jusqu'au délire, imaginer que le droit à l'air pur aurait priorité à gauche comme à droite sur l'embouteillage institutionnalisés.

Mais non, on travaille l'automobile

biliste au mental, au remords d'un jour, à la repentance sur ordonnance. C'est tellement beau une voiture au garage, n'est-ce pas ! Tellement merveilleux un mercredi sans contractuelles. Ce serait tellement bien si vous achetiez des voitures pour ne point vous en servir, ou vous en servir mieux ! Un vrai petit bonheur propriétaire et civique, 20 sur 20 en conduite !

Belle entreprise, vaste entreprise ! Changer les hommes par civisme homéopathique, une journée au sans-plomb dans la tête. Un si joli mercredi en un miroir si joliment trompeur. C'est beau une ville le jour « sans » ! Allez, à demain. Ou à l'année prochaine.

Car ainsi est faite notre vie désormais qu'elle s'égrène comme un simple calendrier des bonnes résolutions. Avancer à pas comptés, à « jour sans » à « jour de », à « journée du ou de la ». Vivre sa vie, au jour le jour. C'est quoi aujourd'hui ? Les journées du patrimoine ? Un jour sans sel, un jour sans tabac ? La journée de la femme ou celle du cheval ? Celle de l'enfant, celle de la famille, une journée sans télé, la journée de la danse musique, une journée gay, une journée hétéro, la journée du souvenir, la journée du maire, celle de la Croix-Rouge, celle du sida, celle du goût – une semaine celle-là –, une journée pour le Kosovo ou pour la pêche à la ligne, ou alors celle des jardins, ou de la montagne ou des Restos du cœur ou du cœur tout court, ou des mères ou des pères, ou des grands-mères ou des grands-pères, ou de la Sainte-Barbe ou des Catherinettes ?

Mange ton calendrier et tais-toi ! Une journée pour maman, une journée pour papa ! Eh non. Halte aux journées infernales !

## Revendications des récentes actions terroristes commises en Corse

BASTIA

de notre correspondant

Le mouvement nationaliste clandestin Armata Corsa a revendiqué cinq attentats commis en Corse, dans la nuit du 17 au 18 septembre, contre des bâtiments de la direction départementale de l'équipement (DDE) à Porto-Vecchio, Ajaccio et Sartène (Corse-du-Sud), Calvi et Corte (Haute-Corse), dans un communiqué publié mardi 21 septembre par *Corse-Matin*. « L'Etat, qui annonce la destruction des paillotes, n'a nullement l'intention de faire de même en ce qui concerne les villas de luxe bâties les pieds dans l'eau sur notre littoral », écrit cette organisation apparue en juin et qui avait revendiqué, durant l'été, le meurtre d'un commis boucher, Dominique Savelli, qu'elle soupçonnait d'avoir accepté un « contrat » visant l'un des deux responsables d'Armata Corsa.

Un drame a été évité à Bastia, lundi, lorsque des enfants jouant à

proximité d'un groupe scolaire ont découvert un engin explosif de 20 kilos, dont le système de mise à feu n'avait pas fonctionné. Les enquêteurs estiment que cette bombe a été déposée en même temps que celles qui ont endommagé les bâtiments de la DDE.

De son côté, le FLNC-canal historique a revendiqué, lundi, quatre attentats récents. Les clandestins s'attribuent l'action commando menée le 17 septembre contre une famille d'agriculteurs de Porto-Vecchio (*Le Monde* daté 19-20 septembre). Dans son communiqué, le FLNC-canal historique lance un avertissement aux non-Corses : « Que les allogènes sachent que cette terre ne leur appartiendra jamais et qu'ils n'auront jamais les moyens de décider sa transmission ! » Ce communiqué marque un retour aux thèses xénophobes que le FNLC semblait avoir abandonnées depuis les années 80.

Michel Codaccioni

## Bilan prometteur pour la 26<sup>e</sup> FIAC

LA 26<sup>e</sup> FOIRE INTERNATIONALE D'ART CONTEMPORAIN (FIAC) a fermé ses portes, lundi 20 septembre, sur un bilan prometteur. Certes, bien des marchands internationaux, effrayés par sa nouvelle situation au parc des Expositions de la porte de Versailles, ont renoncé à y participer. Les grands collectionneurs, capables de déboursier plusieurs millions de dollars, ont aussi fait défaut, rebutés, semble-t-il, par des dates mal choisies. Mais le pari des organisateurs de fournir aux galeries une infrastructure professionnelle et performante a convaincu la plupart des participants. Le public (100 000 visiteurs) est en augmentation de 10 % par rapport à 1998. Le succès des œuvres à moins de 100 000 F (environ 15 000 €) a fait le bonheur des galeries très contemporaines du secteur photographie et des éditeurs d'estampes même si la plus classique galerie Marlborough a annoncé avoir vendu, notamment, un bronze de Lipchitz pour une somme supérieure à 500 000 dollars (plus de 450 000 €).

Tirage du *Monde* daté mardi 21 septembre 1999 : 511 047 exemplaires. 1 - 3

# L'OMC condamne les Etats-Unis pour leurs aides fiscales à l'exportation

Ce jugement ravit les Européens, qui avaient saisi l'Organisation mondiale du commerce

**COUP DUR** pour les Etats-Unis. L'Organisation mondiale du commerce (OMC) vient de confirmer un arrêt intérimaire, rendu à la fin du mois de juillet, condamnant le régime fiscal américain des FSC (Foreign Sales Corporation) qui donne aux entreprises américaines des avantages concurrentiels contraires aux règles internationales du commerce. Washington a jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2000 pour mettre fin à ces pratiques.

Deux mois du lancement d'un nouveau cycle de négociations commerciales à Seattle et alors que les différends s'amorcellent entre les Etats-Unis et l'Europe, c'est donc au tour de Washington d'être sommé de mettre fin à des pratiques commerciales jugées déloyales. En juillet, le gendarme du commerce mondial avait confirmé le droit des Etats-Unis et du Canada de surtaxer de 100 % des produits européens après le refus de l'Union européenne d'importer du bœuf aux hormones.

Les Européens, qui avaient engagé la procédure auprès des instances d'arbitrage de l'OMC, sa-

vourent d'autant plus ce retour de balancier qu'ils ont mis le doigt sur des pratiques dont les conséquences financières pour les Etats-Unis sont sans commune mesure avec celles du bœuf ou des bananes. Les FSC servent à alléger la charge fiscale des entreprises américaines sur les opérations d'exportation (et de leasing). Il s'agit de filiales étrangères fantômes de sociétés américaines, créées pour les activités d'exportation. Elles sont généralement basées dans des paradis fiscaux (95 % sont établies à la Barbade ou dans les îles Vierges) et permettent aux sociétés mères de loger une partie de leurs bénéfices dans ces filiales puis de les rapatrier aux Etats-Unis sans payer d'impôt.

**UN APPEL EST POSSIBLE**

Le mécanisme est simple : lorsqu'une société exporte, elle vend fictivement sa marchandise ou ses services à un coût réduit à sa filiale qui, à son tour, la revend au client final à un coût majoré de 10 %, 20 % ou 30 %. Selon des experts européens, 64 % de ces FSC

échappent ainsi totalement à l'impôt ! Pour l'Union européenne comme pour l'OMC aujourd'hui, le recours aux FSC constitue une subvention déguisée. Un quart des exportations américaines bénéficierait ainsi de ces aides. Ces pratiques sont en revanche non seulement très légales aux yeux du fisc américain, mais sont encouragées par l'administration fédérale et le Congrès. Elles se sont d'ailleurs largement répandues au cours des dernières années. Si elles bénéficieraient essentiellement dans un premier temps aux constructeurs aéronautiques, elles couvrent désormais un champ très large d'activités industrielles et de services : des groupes comme Kodak, General Motors, Caterpillar, Chrysler, Union Carbide ou Boeing en profitent largement. Une grande partie des exportations de céréales et de soja passe également par ce canal. Les sociétés de logiciels informatiques ont été autorisées à faire appel à ce procédé en 1997.

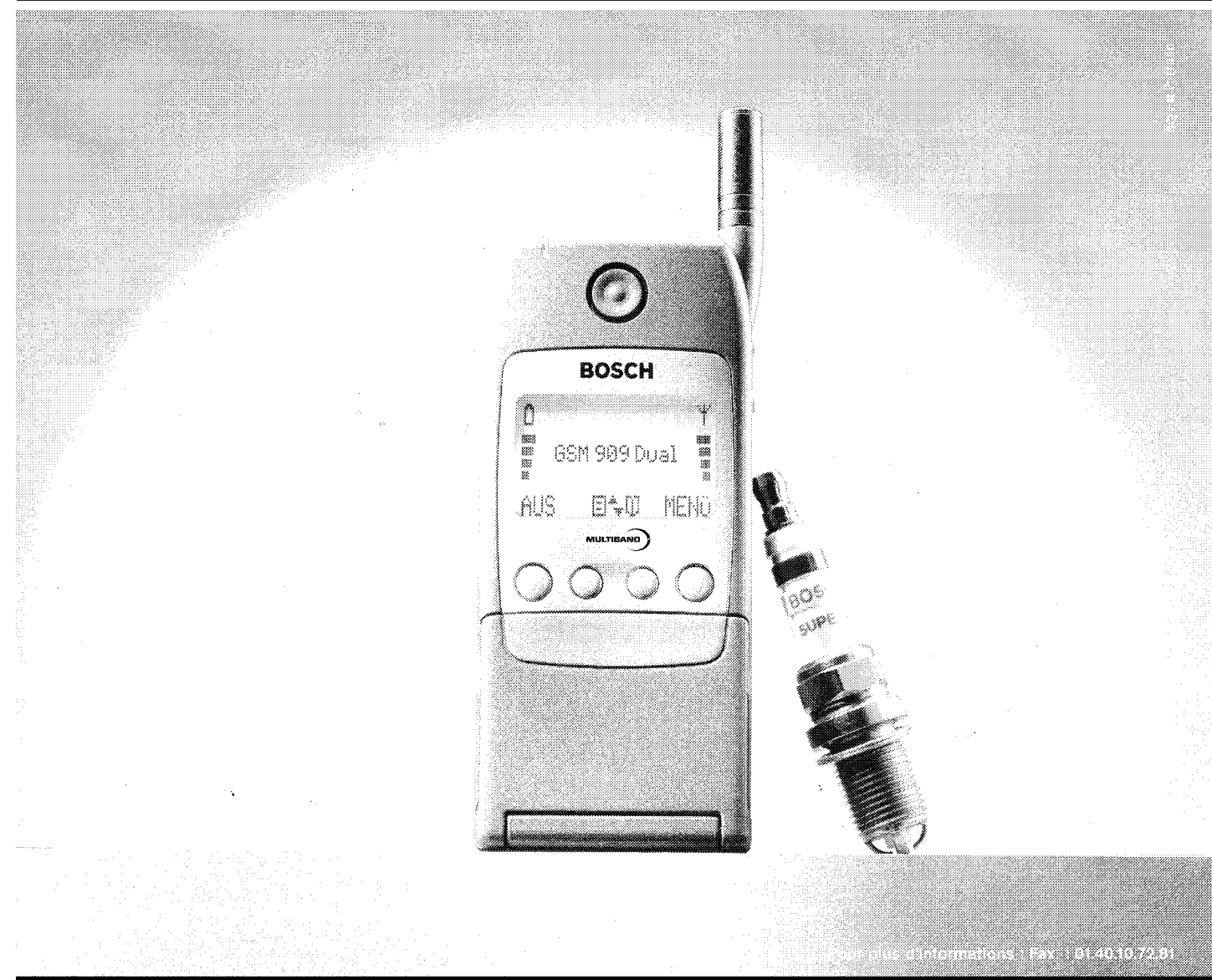
D'après la Commission européenne, ces pratiques fiscales déloyales rapportent chaque année

une aide directe de 2 milliards de dollars (environ autant d'euros) aux exportateurs américains sur un chiffre d'affaires total de 150 milliards de dollars.

C'est la seconde fois que les Etats-Unis se font taper sur les doigts. En 1976, un système analogue de subventions déguisées aux entreprises exportatrices américaines, le Domestic International Sales Corporation, avait été déclaré illégal par le GATT.

Comme le règlement de l'OMC leur en laisse la possibilité, les Etats-Unis peuvent faire appel de la décision dans un délai de soixante jours. Ils peuvent contester des interprétations de droit, mais ne peuvent viser à obtenir le réexamen des preuves existantes ou l'examen de preuves nouvelles. Lundi 20 septembre, la porte-parole du secrétariat américain au commerce, Amy Stillwell, a indiqué que les Etats-Unis n'excluaient pas de faire appel, tout en précisant qu'aucune décision définitive n'avait encore été prise.

Babette Stern



## La mobilité par Bosch

Une toute petite pièce est essentielle dans une automobile, la bougie d'allumage. Bosch en a fait une référence et c'est dans le même esprit qu'a été conçu le nouveau portable GSM 909 Dual. Tout petit : avec ses dimensions réduites (112 x 50 x 17 mm) et son poids plume (109 g), c'est l'un des portables multibandes les plus compacts du monde. Essentiel : grâce à son modem intégré il permet les communications par fax et la transmission directe de données à partir d'un PC. La technologie EFR (Enhanced Full Rate) offre une qualité vocale équivalente à celle d'un téléphone du réseau fixe. Il choisit automatiquement le meilleur réseau (GSM 900 ou GSM 1800) même en cours de communication. Et puis, avec son grand écran et son menu conversationnel, il est d'une telle simplicité d'utilisation qu'on en oublierait sa technologie High-Tech. Avec Bosch, on peut être petit et tenir une grande place dans votre vie.

**Bosch. Il y a toujours une solution**

HANNOVER  
Exposition Universelle  
Partenaire-Produit  
Téléphone Mobile  
Télématique de Transport

pour plus d'informations : Fax : 01.40.10.72.51

2 E 2009

Envie de prolonger l'été ?  
C'est le moment d'une escapade en Provence.

Appel gratuit au  
**0 800 05 05 13**  
et rendez-vous dans  
Le Monde de demain

# Le Monde INTERACTIF

LES NOUVELLES TECHNOLOGIES [www.lemonde.fr/aietek](http://www.lemonde.fr/aietek)

MERCREDI 22 SEPTEMBRE



## BOGUE

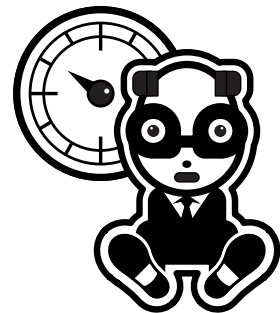
A 15 semaines de l'an 2000, les vendeurs de PC continuent de distribuer des logiciels suspects.

P. IV

## HOMMES

Frère Hervé, créateur de la première faculté de théologie sur Internet.

P. VI



## MULTIMÉDIA

Canal+ explique comment lire les films en DVD sur son ordinateur. P. V

## MÉTIER

Loin des projecteurs journalistiques, le responsable technique d'un site de presse est un héros très discret du Web.

Il mène une inlassable veille technologique P. VII

## ENTREPRISES

A peine né, le groupe Vivendi+ gère 100 sites Web et 20 millions d'abonnés.

P. IV

20 millions



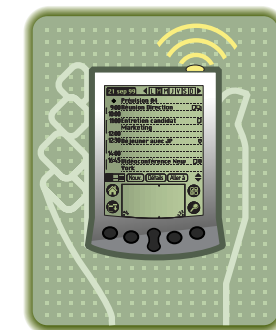
## EMPLOI

7 pages d'annonces classées. P. VIII à XIV

C'est un peu plus qu'un agenda numérique, ce n'est pas encore un PC : l'ordinateur de poche suit la voie tracée par le téléphone mobile, passé en peu de temps du rang de gadget branché à celui d'accessoire indispensable de l'homme moderne

# PalmPilot, petit objet de désir

## ENQUÊTE



## PRODUITS

Pision, OS Pro, Aero 2100, Rex 3 ou Visor : une sélection d'appareils pour tous les usages et toutes les bourses.

P. II

IL TIENT dans la main et se propage à la vitesse du téléphone portable. C'est l'objet « tendance » par excellence. Il est ainsi quelques diners en ville, quelques réunions d'affaires, où l'imprudent qui n'en serait pas pourvu pourrait passer pour le dernier des ringards. Pensez : Lou Reed, Robin Williams et Al Gore, et d'autres, en ont un ! C'est dire.

Qui n'a pas son PalmPilot? 99,9 % des habitants de la planète, si l'on considère que, sur 6 milliards d'êtres humains, on compte 5 millions d'ac-

quéreurs aux Etats-Unis, qui représentent l'immense majorité du marché. En fait, les possesseurs d'un Palm constituent une véritable tribu urbaine avec ses codes, son langage, ses supports, papier ou en ligne, comme *The Pilot Newspaper Daily* ou maintenant *Palmtop* en France. On serait même tenté de croire qu'ils se reconnaissent d'un regard pour mieux se « beamer », en clair s'échanger par infrarouges des informations qu'on suppose secrètes. Dès lors, comment résister long-

temps à l'envie d'être soi-même introduit dans ce *happy few high tech* ?

Petit objet de désir élevé déjà au rang de « culte », selon l'hebdomadaire américain *Business Week*. Sans que l'on voie forcément d'emblée les raisons d'un tel engouement. Après tout, une sorte de mini-calculatrice qui conserve dans sa mémoire rendez-vous et numéros de téléphone, voilà qui n'est pas très nouveau et ne justifie sûrement pas d'y consacrer presque 3 500 F (534 €). Seul, le PalmPilot ne présenterait, en effet, qu'un intérêt limité. On lui préférerait alors un instrument un peu plus encombrant certes, mais au moins pourvu d'un clavier et d'applications bureautiques plus sophistiquées, à l'instar du Pision.

Mais, en complément d'un micro-ordinateur, le PalmPilot trouve sa véritable place. On peut alors transférer de l'un à l'autre ses rendez-vous, son carnet d'adresses, son courrier électronique. On peut y télécharger des articles de journaux, des livres, des jeux, des logiciels divers et variés. Emporter avec soi, en somme, une partie du contenu de son ordinateur de bureau et échanger avec d'autres membres du club encore fermé toutes sortes d'informations d'une pression sur un bouton.

Pour exister, en somme, le PalmPilot doit communiquer. Avec d'autres PalmPilot, avec un ordinateur, ou bien avec la Toile. Ce besoin est si criant que la nouvelle version - le Palm VII, déjà commercialisé aux Etats-Unis et promis pour 2001 à l'Europe, qui doit se contenter du Palm III et du Palm V - permet de se connecter sans fil sur Internet. Ce qui le destine à d'autres usages : ici, une chaîne de grands magasins propose de passer commande directement depuis son ordinateur de poche avant de se faire livrer ; là, des médecins testent l'envoi direct d'ordonnances aux pharmaciens et la consultation de dossiers médicaux.

En France, sans attendre la nouvelle version, les *piloteers* peuvent déjà consulter les cours de la Bourse et passer des ordres pour peu qu'ils équipent leur inséparable compagnon d'un modem ou d'une connexion à leur téléphone mobile. Plus tard, on pourrait encore l'enrichir d'un système de guidage par satellite (GPS). A Sienna, en Italie, un procédé similaire permet, par exemple, de se frayer un chemin thématique dans le dédale de certains musées. On comprend donc

que le marché de l'ordinateur de poche aiguise tous les appétits.

On y retrouve d'ailleurs logiquement certains des acteurs de l'univers du grand frère de bureau : Microsoft, Compaq, Hewlett-Packard, tandis qu'Apple, pour avoir eu peut-être raison trop tôt, a abandonné en chemin son Newton. En magasin, on a le choix entre une douzaine de modèles de moins de 400 F à 6 000 F (de 61 € à 914 €), pour la plupart évidemment incompatibles entre eux et au rôle souvent ambigu, - entre agenda électronique et véritable ordinateur de poche. Le PalmPilot mettra-t-il tout le monde d'accord ? Ceux-là mêmes qui l'ont développé pour 3Com sont sur le point de sortir une version concurrente encore plus performante et surtout beaucoup moins chère sous le nom de Visor...

Olivier Zilbertin



Avec l'assistant électronique, plusieurs millions de personnes se sont fait greffer un **cerveau auxiliaire** dans le **creux de la main**, qui gère le **courrier**, note les **rendez-vous**, va chercher le **journal**, spéculé ou fait du **shopping**...

## Notre accès Internet GRATUIT

Avec Lokace Online, bénéficiez :

- d'un accès Internet, sans frais d'abonnement et en tarification locale partout en France
- d'un nombre illimité d'adresses e-mail accessibles partout dans le monde
- d'une assistance téléphonique non surtaxée

Perspicace comme Lokace



\*Hors coût de télécommunication.

[www.lokace-online.com](http://www.lokace-online.com)



# Le B.A.-Ba de Graffiti

**LA RÉUSSITE** du PalmPilot repose avant tout sur sa capacité à se passer de souris et de clavier, tout deux remplacés par un stylet et un écran tactile, ce qui procure un gain de place et de poids. On imagine donc aisément l'importance de disposer d'un logiciel de reconnaissance de caractères manuscrits efficace : l'échec du pionnier Newton, conçu par Apple, est en partie dû à la déficience de celui-ci. Mais beaucoup de progrès ont été réalisés en six ans, tant sur le plan scientifique qu'en matière d'efficacité des ordinateurs de poche.

Le système standard livré avec Palm OS s'appelle Graffiti. Celui-ci ne peut reconnaître l'écriture manuscrite « naturelle » - celle que l'on apprend à l'école - et fait appel à un alphabet simplifié, dans lequel chaque caractère - à quelques exceptions près - se trace sans lever le stylet. Située en bas de l'écran, la zone de saisie est divisée en deux parties pour limiter les erreurs : on écrira les

**Pour être lu par l'appareil de 3Com, son utilisateur doit réapprendre à écrire dans un alphabet simplifié**

lettres sur la gauche, et les chiffres sur la droite.

Tout cela paraît peu naturel au premier abord, mais l'apprentissage de cette écriture symbolique se fait vite et, sans prétendre pouvoir saisir de longs textes, les utilisateurs s'avouent plutôt satisfaits d'un tel système, rapide et suffisamment fiable.

A l'instar d'autres logiciels, Graffiti met en œuvre les principes généraux de la reconnaissance d'écriture en temps réel : lorsque l'utilisateur trace une



WWW.TINLAND.COM

lettre sur l'écran, sensible à la pression, l'ordinateur mesure à chaque instant la vitesse et la direction du stylet. Le tracé est ainsi décomposé en vecteurs, que le logiciel va nettoyer afin d'éliminer les tremblements puis comparer

aux différentes lettres de sa base de données.

Plus complexes sont les systèmes aptes à reconnaître l'écriture manuscrite cursive, tel le très apprécié CalliGrapher (uniquement disponible pour EPOC ou

Windows CE). Car chaque lettre peut alors être tracée de dizaines de façons différentes, et liée aux caractères adjacents, avec lesquels elle forme un mot. Le travail du logiciel consiste alors à analyser les éléments qui composent l'écriture - qu'ils soient graphiques (jambages, boucles, hampes...) ou qu'ils relèvent du vocabulaire ou de la syntaxe. Un dictionnaire intégré est évidemment nécessaire.

Les technologies employées font de plus en plus appel à des méthodes scientifiques extrêmement variées, basées tant sur l'analyse statistique que sur la géométrie fractale, la logique floue et, plus largement, l'intelligence artificielle. Ajoutées à l'augmentation permanente de la vitesse de calcul et de la mémoire, ces méthodes laissent à penser que les ordinateurs de poche supporteront bientôt la comparaison avec les logiciels les plus élaborés. Question de temps.

Matthieu Crocq

## Les systèmes d'exploitation à l'essai

**TROIS SYSTÈMES** d'exploitation permettent à ces minuscules appareils de communiquer. Leurs philosophies respectives sont radicalement différentes, mais les résultats sont tout de même assez proches.

### EPOC 32

Conçu par le consortium Symbian (Psion, Nokia, Ericsson, Panasonic, Motorola), ce système propriétaire multitâche équipant la gamme des ordinateurs de poche de type Psion, possède une interface graphique très poussée et un mini-clavier autorisant la saisie rapide de texte. Il permet en outre l'utilisation de plusieurs logiciels simultanément. Il est réputé rapide et fiable, les arrêts intempestifs de logiciel, de transfert ou de synchroni-

**Qu'y a-t-il dans le cœur des assistants électroniques ?**

sation sont très rares. De plus, il est pilotable depuis l'ordinateur auquel il est connecté et peut recevoir des cartes mémoire additionnelles.

### Windows CE

Le petit frère de Windows 98 (Microsoft) est optimisé pour les ordinateurs miniatures fabriqués par Casio, Philips, Compaq ou Hewlett-Packard. Avantage indéniable, l'interface graphique ne déroutera pas les utilisateurs de PC sous Windows, familiers du système. La

compatibilité entre logiciels rend les échanges de données aisés. Windows CE est actuellement le seul à proposer la couleur sur les assistants de poche. Ce système, plus lent et moins fiable que ses concurrents, notamment pour ce qui est de la synchronisation, connaît, ces derniers mois, une forte progression, car il allie à la fois l'ergonomie graphique et simplicité d'utilisation.

### Palm OS

Développé par 3Com pour PalmPilot, Workpad d'IBM et aujourd'hui pour Visor, il est, avec plus de 40 % de part de marché, le plus répandu des trois systèmes. Ses avantages, outre la compacité et la rapidité, sont la reconnaissance d'écriture manuscrite - au stylet -, mais également

la présence du port infrarouge, qui permet la transmission de données d'un appareil à un autre ou vers certains téléphones portables. Les outils de base tels qu'agenda, répertoire ou mail sont automatiquement synchronisés entre l'ordinateur et l'assistant de poche par une simple et unique manipulation. La majorité des logiciels de courrier ou organisateurs sont maintenant compatibles avec le Palm OS.

Cette liste devrait s'allonger avec une adaptation du système d'exploitation pSOS+ de SIS pour le futur WebPDA de Mitsubishi. Enfin, les futurs téléphones intelligents seront eux aussi dotés d'un véritable écran et d'un système d'exploitation performant.

Olivier Dumons

## Le petit Palm qui monte...

**LE MARCHÉ** de l'ordinateur de poche - qui englobe à la fois la vente des assistants numériques personnels (PDA), le développement des logiciels, les systèmes sans fil pour les entreprises, les banques de données, les services et autres contenus - représente plusieurs milliards de dollars. Rien que pour la vente au détail, en Europe, plus de 1,4 million d'appareils ont été vendus en 1998, ce qui représente près de 1 milliard de dollars (960 millions d'euros, 6,3 milliards de francs), selon le cabinet d'études IDC.

Aux Etats-Unis, 5 millions d'Américains sont équipés d'un PalmPilot, l'assistant numérique personnel de 3Com - le numéro un du secteur -, et l'on prévoit un taux de croissance annuel de 30 % à 40 %, pour atteindre 20 millions d'appareils vendus en 2003, soit un chiffre d'affaires de 6 milliards à 7 milliards de dollars.

Pour mieux résister aux concurrents, dont Microsoft, qui tente d'imposer le système d'exploitation Windows CE sur les ordinateurs portables, 3Com a décidé, le 13 septembre, de transformer sa filiale Palm Computing (570 millions de dollars de chiffre d'affaires en 1998, soit 546 millions d'euros ou 3,6 milliards de francs) en une nouvelle entreprise indépendante de la maison mère.

L'introduction en Bourse de Palm Computing est prévue pour le début 2000, et une partie des actions seront détenues par 3Com, a annoncé Eric Benhamou, le patron français du groupe. Cette séparation, a-t-il expliqué, permettra à chaque entité de se consacrer entièrement à son secteur d'activité : les infrastructures de réseau à haut débit pour 3Com et l'assistant électronique pour Palm Computing.

Pour l'heure, l'ordinateur de poche est cher - 3 500 F (533 €) pour le Palm V ; 5 000 F (762 €) pour le Psion 5mx. « Nous ne faisons pas exprès de maintenir un prix élevé. Le produit exige un développement à la fois logiciel et matériel, et ça implique des coûts, assure Eric

**Le marché du « handheld » devrait connaître une croissance annuelle de 30 % à 40 %**

Kerouanton, directeur du marketing de 3Com pour l'Europe. Au contraire, nous visons une économie d'échelle : vendre le plus de Palm possible pour diminuer le prix. »

3Com mise sur les services et contenus de ses assistants pour élargir sa clientèle. Plate-forme « ouverte », Palm OS fait le bonheur des développeurs indépendants : le site Palmgear.com, par exemple, offre plus de 2 000 applications en téléchargement gratuit, des jeux, des agendas, des traitements de texte, des émulateurs Minitel...

« 3Com renforce le contenu de ses Palm ; le fournisseur, lui, y gagne en notoriété », explique Eric Kerouanton. En juin, 3Com et America Online (AOL) ont conclu un accord pour intégrer le contenu du portail du premier fournisseur d'accès Internet aux Etats-Unis (17 millions d'abonnés) à la plate-forme Palm. Les deux entreprises envisagent aussi de distribuer aux abonnés américains d'AOL des PalmPilot à la marque AOL.

La multiplication des services et le renforcement du contenu commencent à porter ses fruits. Ainsi, Fiat-France a acheté 1 000 PalmPilot pour les distribuer à ses concessionnaires. A titre expérimental, une banque française a donné les mêmes appareils à des clients afin qu'ils puissent consulter leur compte à distance. Petit à petit, l'ordinateur de poche devient un objet du quotidien, comme le stylo ou la montre.

H. Ng.

Lettre à...



Grace Scurr

My dearest Grace,  
Entre autres cruautés, ce siècle n'aura pas permis à nos routes de se croiser. Je ne vous en suis pas moins indéfectiblement attaché, vous retrouvant dix fois, vingt fois par jour, grâce au bien précieux que vous m'avez donné, cet agenda aujourd'hui râpé par l'usage qui déforme mes poches. Je l'ouvre, je griffonne un rendez-vous, note une adresse, une pensée, une tâche... et je suis avec vous. Vous êtes ma mémoire vive et morte à la fois. Je vous loue et je vous maudis. Perdre ce gros calepin, ce serait perdre un peu de moi, puisque tout mon monde y est couché, consigné. Souffrez donc que je trouble votre calme et donne à connaître un peu de vous, si discrète, en remontant le temps.

1921. Vous entrez comme secrétaire à l'imprimerie Norman & Hill, à Londres. Une jeune société fondée par le colonel Disney, retraité de l'armée britannique. Deux ans auparavant, en mission aux Etats-Unis, ce scrogneugneu a été séduit par un système de classeur portable à feuilles volantes destiné aux calculs de tirs d'artillerie. De retour en Angleterre, il ajoute au carnet un calendrier millésimé. L'agenda moderne est né. Il n'a pas encore de nom. Il a seulement une bonne taille, 17 cm de long, qui se glisse d'abord dans la vareuse du soldat, auquel il est vendu par correspondance. Du sabre au goupillon : le clergé s'y intéresse bientôt car il le trouve pratique pour insérer les homélies.

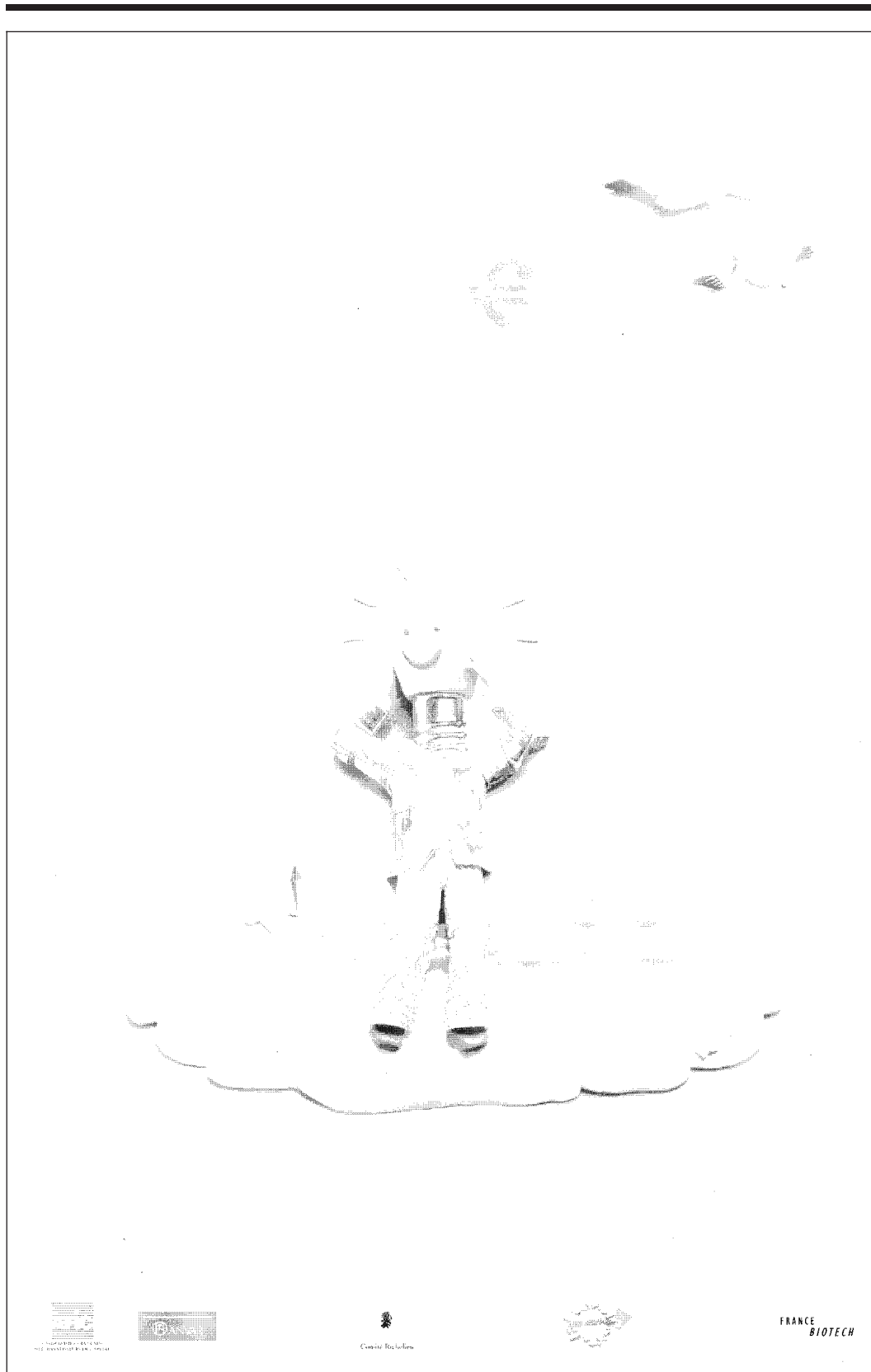
1940. Les avions de Goering bombardent Londres, le bâtiment contenant les archives de Norman & Hill est détruit. Vous échappez aux flammes et sauvez votre inséparable agenda. Il contient les coordonnées de tous les clients. Grâce à lui, la société renaît de ses cendres. L'agenda de votre colonel connaît le gloire du champ d'honneur : il arrête la balle allemande qui allait transpercer le cœur d'un de vos vaillants soldats.

1996. Filofax édite un agenda à votre nom. Vous n'êtes plus là pour le voir ni pour voir l'instrument qui le menace : le PalmPilot

1945. L'heure est à la reconstruction. Vous voilà patronne de Norman & Hill, rien de moins. Et vous baptisez - enfin ! - ce sacré agenda : Filofax, drôle de nom, contraction de *file of facts* (dossier contenant des données), le suffixe « fax » (de *fac-simile*) ne signifiant pas encore télécopie. En tout cas c'est une trouvaille, l'avènement d'une marque.

1955. Vous quittez la compagnie dont vous avez fait le commencement de la fortune. Et le temps coule. Pour son 75<sup>e</sup> anniversaire, Filofax édite un agenda portant votre nom. Nous sommes en 1996. Vous n'êtes plus là pour le voir ni pour voir l'instrument qui le menace, petite merveille de l'électronique, mis en vente aussi cette année-là, ce PalmPilot. Un drôle de nom pour une petite boîte aux capacités étonnantes mais qui reproduit à s'y méprendre les feuilles de l'agenda auquel vous teniez tant. Une page d'histoire se tourne, celle qui se calligraphiait sur papier. Pardonnez-moi, pardonnez-nous, il fallait que je vous l'avoue, il n'y a plus dans ma poche qu'une tablette de plastique.  
Kindest regards.

Nicolas Bourcier







# Lire les **films** en DVD sur son ordinateur

**VOUS VENEZ** de trouver un PC à 6 000 F (915 €) équipé d'un lecteur de DVD-ROM. Ou bien vous venez de remplacer votre lecteur de CD-ROM par un lecteur de DVD (700 F, soit 107 € en cherchant un peu). Vous pouvez continuer à faire des économies en évitant d'acheter un lecteur de DVD de salon, car vous avez déjà tout ce qu'il vous faut.

**AVEC OU SANS CARTE MPEG ?**

Avec n'importe quelle carte récente, pas de problème : les composants qui sont dessus peuvent décoder le format des images d'un DVD. Ce format, le MPEG 2, est le même que celui de la télévision numérique. Il a l'avantage de fournir une très bonne image avec des fichiers peu encombrants par rapport aux autres formats.

L'inconvénient, c'est que ces images arrivent dans le micro-ordinateur démontées, raclées, lyophilisées, et que la machine doit les reconstruire à toute vitesse. C'est là qu'intervient la carte graphique. Les cartes les plus récentes ont des circuits spécialement étudiés pour réaliser un décodage « matériel » ou ont une puissance de calcul suffisante pour faire exécuter ce travail par un logiciel.

Sans carte graphique récente, il faut se procurer une carte MPEG 2 qui va venir épauler la carte graphique principale. Mais quitte à ouvrir votre ordinateur, autant changer carrément de carte graphique pour en prendre une plus récente :

## Tout s'explique Avec les logiciels de décodage, il est possible de se passer d'un lecteur de salon

ça coûtera le même prix, ça marchera mieux et ça présentera pas mal d'avantages pour les jeux.

**LES PROGRAMMES DE LECTURE**

Avec ou sans carte spécialisée, il va vous falloir un programme chargé de gérer les DVD.

Nous avons répertorié sept logiciels capables d'effectuer cette opération. Parmi eux, deux seulement sont disponibles en version d'évaluation sur Internet : PowerDVD de Cyberlink et VaroDVD de Varovision (qui ne décode pas le Dolby Digital AC3 dans la version d'évaluation). Une fois installé, le logiciel de décodage permet d'accéder à toutes les fonctionnalités qu'offre le DVD : lecture du film, choix de séquence, changement de langue pour les dialogues, affichage des sous-titres et contrôle parental.

**OPTIMISEZ VOTRE ORDINATEUR**

Avant de vous lancer dans l'utilisation d'un de ces logiciels, faites le point sur vos pilotes DirectX, DirectDraw en particulier, qui parti-



cipent à l'accélération des affichages à l'écran. Un utilitaire de diagnostic, DXDiag, est disponible dans le sous-répertoire « DirectX » du répertoire « C:\program files » de votre disque dur. Soyez sûr d'utiliser les dernières versions (la cinquième au minimum).

Le cas échéant, la fonction « Windows update » de Windows 98 vous permettra d'effectuer facilement leur mise à jour sur Internet. Pour augmenter les performances en lecture, activez l'option « DMA » de votre lecteur de DVD en double-cliquant sur l'icône « Système » dans le « Panneau de configuration » de Windows, puis en affichant l'onglet « Gestionnaire de périphériques ». Déroulez ensuite le répertoire CD-ROM et sélectionnez la ligne correspondant à

votre lecteur de DVD. Cliquez sur le bouton « Propriétés », puis affichez l'onglet « Paramètres ». Cochez ensuite l'option « DMA ». Cliquez sur « OK » et redémarrez l'ordinateur.

**TESTEZ VOTRE MATÉRIEL**

La version d'évaluation de PowerDVD, que vous pouvez télécharger sur le site de Cyberlink, ne dispose que de six minutes d'autonomie, dont trois minutes sans le son. Pas assez pour voir un film en entier, mais suffisamment pour vérifier que votre matériel supporte cette opération. Avant de lancer PowerDVD, vous devez procéder à un diagnostic de l'affichage avec l'utilitaire System Diagnostic.

Si les tests s'effectuent avec difficulté ou pas du tout, diminuez le nombre de couleurs dans les para-

mètres d'affichage de Windows (« Panneau de configuration ») et réduisez éventuellement la résolution de l'écran. Comme la plupart des logiciels de ce type, PowerDVD se présente avec une face avant de lecteur de salon. A droite, un dispositif de touches permet de contrôler le déroulement du film et à gauche un panneau de configuration permet de modifier les paramètres de la projection. Par exemple, un clic droit sur le bouton « Next Audio Stream » permet d'afficher la liste des langues possibles pour les dialogues.

Dans la version commerciale, le dispositif décodage par zone géographique peut-être modifié cinq fois. Au-delà, vous ne pourrez visualiser que les films correspondant à la zone géographique que vous avez choisie.

**Bruno Caruette (Canal+)**

- Ravisent Tech (Cinemaster 98) ; [www.qi.com](http://www.qi.com)
- Cyberlink (PowerDVD) ; [www.cyberlink.com.tw](http://www.cyberlink.com.tw)
- Mediamatics (DVEExpress) ; [www.mediamatics.com/dvexpress-info.htm](http://www.mediamatics.com/dvexpress-info.htm)
- Xing Tech (KingDVD Player) ; [www.xingtech.com/video/mpeg/dvd/](http://www.xingtech.com/video/mpeg/dvd/)
- Intervideo (WinDVD) ; [www.intervideoinc.com](http://www.intervideoinc.com)
- Varovision (VaroDVD) ; [www.varovision.com](http://www.varovision.com)
- Zoran (SoftDVD) ; [www.compcore.com](http://www.compcore.com)

**Sabir cyber**



**MIDI**

**MIDI** est un des plus jolis noms du cyber. Il évoque le soleil, les vacances, et maintenant la musique, quand il est l'acronyme de *musical instrument digital interface*.

Au départ, il s'agissait seulement de permettre la connexion de deux synthétiseurs de marques différentes. L'idée fut lancée à l'automne 1981 par deux ingénieurs américains, créateurs d'un synthétiseur célèbre à l'époque, le Prophet V. Succès immédiat, mais au grand bénéfice des fabricants japonais Yamaha et Roland. Pire encore pour les Américains, ce sont ces deux-là qui firent évoluer la norme et donnent aujourd'hui le *la* de toute l'industrie musicale.

Derrière l'enjeu industriel, cette conquête japonaise n'était pas sans enjeu culturel. C'est qu'assez vite MIDI cessa d'être seulement une spécification de la façon dont deux machines communiquent. Un projet beaucoup plus ambitieux naquit dans le chaos des innovations de la micro-informatique :

il s'agissait ni plus ni moins de recoder la musique d'une façon radicalement différente des efforts accomplis en Occident depuis le Moyen Age. MIDI devint ainsi un langage de description d'un morceau de musique, considéré désormais comme une suite d'« événements MIDI », c'est-à-dire une série de chiffres qui décrivent les notes, les durées, les volumes, les figures rythmiques, etc. La musique MIDI est ainsi à la musique traditionnelle ce que l'image 3D est à la peinture ou à la photographie : une abstraction commode, compacte, encore un peu fade, mais d'un grand avenir.

Au départ, et encore aujourd'hui la plupart du temps, la musique MIDI sur un micro-ordinateur était synonyme de mauvaise qualité avec un son d'orgue Bontempi pour enfants et un phrasé robotique. Mais la norme était puissante et réservait ses meilleurs coups : la qualité du son dépendait seulement de celle des cartes-son qui enferment dans leurs circuits des sonorités d'instruments lyophilisés. Le piano d'une carte à 1 200 F en 1992 était encore ridicule. Celui d'une carte à 500 F en 1998 était déjà remarquable. A la fin de ce siècle, un PC bas de gamme vendu dans un hypermarché est capable de faire sonner un fichier MIDI comme une chaîne hi-fi. Et ce n'est pas fini, la musique du début du XXI<sup>e</sup> siècle sera MIDI.

**Cléo (Canal+)**

## Déchiffrer des chiffres

**TABLEAUX DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE 1999**  
Éditeur : Insee  
Support : CD-ROM PC  
Prix : 250 F (38 €).

**ATTENTION**, produit exceptionnel, mais dur à trouver ! Tous ceux qui s'intéressent à la politique, à la société française, à l'économie connaissent depuis longtemps un petit secret : le meilleur ouvrage sur le sujet, le plus indispensable, best-seller chez les étudiants et les lycéens, est un livre de chiffres. Les *Tableaux de l'économie française*, publiés depuis vingt-trois ans par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), service public jusqu'à présent peu connu des amateurs pour le « fun » de ses productions, est un peu le *Quid* des données sérieuses, le juge de paix des affirmations péremptives : y a-t-il plus ou moins d'étrangers qu'avant en France ? est-il vrai que les patrons gagnent de plus en plus ?

Voici enfin les *Tableaux*, sur CD-ROM, et dans une version survitaminée. Que le centre régional de documentation pédagogique (CRDP) du Languedoc-Roussillon nous pardonne, mais l'idée qu'une interface multimédia soit conçue par un CRDP n'était pas a priori pour rassurer. Pourtant, le résultat est très bon. Bien sûr, on a vu plus graphique, on aimerait des boutons de navigation (document précédent, document suivant) mieux conçus, on se perd parfois un peu. Mais, de toute façon, les *Tableaux de l'économie française* ne sont pas Tomb Raider. Le logiciel fonctionne bien, s'installe vite, et comporte plusieurs très bonnes surprises comme le gestionnaire de statistiques, Statist, absolument remarquable.

A côté de la totalité du contenu de l'ouvrage papier (dans l'édition 1998, ce qui est incompréhensible à l'heure d'Internet et nous prive des premiers résultats du recensement de la population), le programme comprend de nombreux textes et dossiers : une année de l'hebdomadaire *Insee dernière*, publication peu connue mais pillée par toutes les salles de rédaction, et des dossiers thématiques. Une équipe de professeurs est passée par là, utilisant judicieusement les liens hypertextes : le dossier sur l'immigration est une rare illustration de ce que peut accomplir le multimédia quand il est bien maîtrisé. Un seul regret : il faut vraiment insister pour se le procurer (essayez le site Internet de l'Insee...). Mais c'est sans doute ce qui a été produit de plus utile et de plus réussi dans le domaine du multimédia « sérieux » depuis l'*Universalis*. Le jeu de piste en vaut la chandelle.

**Alain Le Diberder (Canal+)**

**VOUS AVEZ LE DROIT D'ÊTRE EN SLIP POUR ACHETER VOS LIVRES**

Tous les livres 24h/24 sans bouger de chez vous

**www.bol.fr**  
La culture à portée de main

**bol.fr**

**Tendance**

**MOT** encore spécialisé, mais en bonne voie d'intégration au langage courant. La musique a donné de nombreux mots au « sabir cyber » (*console, clavier...*) ; celui-ci en retour lui renvoie un terme au sexe incertain. « MIDI » devrait être féminin, comme *interface* ou comme *norme*. Mais l'usage français est pourtant le masculin : « le MIDI » se dit, « la MIDI » n'est pas nette.

**Dico**

**MIDI** se trouve dans l'encyclopédie Encarta, dans l'*Universalis* – en cherchant bien (à l'article « percussions ») – et dans le Petit Larousse illustré depuis 1997.

Chaque jeudi avec  
**Le Monde**  
DATÉ VENDREDI  
retrouvez  
**LE MONDE DES LIVRES**



# Le webmaster inconnu

**OLIVIER** n'est pas la personne la plus bruyante de la rédaction. A vingt-cinq ans, ce jeune homme modeste et discret est pourtant un rouage indispensable au bon fonctionnement de ce site de presse en ligne. Son travail passe souvent inaperçu, et pour cause : webmaster technique, il est l'un de ceux qui font que le site fonctionne, loin des feux de la rampe éditoriale. Une fonction que l'on pourrait comparer aux « grandes oreilles » de la radio, ces techniciens chargés de veiller pour livrer le son parfait, ceux dont l'exploit quotidien est de se faire oublier des auditeurs comme des animateurs et des journalistes. Après une maîtrise d'informatique, Olivier a tâté d'un peu tous les postes techniques dans un studio de création de sites Web. Il a d'abord été intégrateur HTML (il traduisait en code informatique les maquettes des graphistes) avant de devenir webmaster (il gérait alors les hébergements de sites) et être promu chef de projet (il assurait la coordination lors de la création d'intranets...). Pour arriver, voici près d'un an, comme responsable technique d'un site de presse.

« Il ne s'agit pas de suppléer aux responsables éditoriaux, mais de leur permettre de travailler dans les meilleures conditions possibles, d'être le moins dépendant possible des contraintes informatiques, explique-t-il. Il ne s'agit pas non plus de développer de nouvelles fonctionnalités

## Profil Le responsable technique d'un site éditorial est un touche-à-tout contraint à la discrétion

sur le site, ni de gérer le parc d'ordinateurs ou le réseau. Tout cela est assuré par mes collègues informaticiens. Mon rôle est avant tout de faire en sorte que les machines tournent au mieux de leurs possibilités, qu'elles aient suffisamment de mémoire, que les disques durs ne soient pas saturés. Puis il faut veiller à la sécurité des serveurs. Je participe aussi à la préparation des appels d'offres et au suivi des évolutions techniques. Et j'essaie enfin de prendre du recul, et de trouver de nouvelles idées, quand j'en ai le temps. »

Gardien de la puissance et de l'efficacité, le responsable technique de site Web est sans cesse à la recherche d'améliorations, d'innovations qui faciliteront les tâches du webmaster ou des journalistes en « automatisant un maximum de choses. Lorsqu'un serveur tombe en

panne, un autre doit pouvoir prendre le relais tandis qu'un programme relance automatiquement l'application défaillante. Et lorsqu'une erreur ou une tentative d'intrusion sont détectées, nous devons en être aussitôt avertis, sept jours sur sept et vingt-quatre heures sur vingt-quatre. »

« Dans une journée, explique Olivier, les périodes calmes et les moments plus stressants alternent. Cette absence de routine me plaît d'ailleurs. » Car, lorsque survient un problème, le responsable technique du site Web est en première ligne. Inutile d'espérer s'isoler longtemps pour peaufiner un appel d'offres ou étudier tranquillement un nouveau système de sécurité. « Il faut être disponible et savoir réparer tout, tout de suite. Même si chacun, au sein de l'équipe d'informaticiens, doit pouvoir assurer lorsqu'il se passe quelque chose », tempère-t-il. Des « quelque

chose » qui lui laissent des sueurs froides, lorsque tombe un message signalant une sérieuse tentative de piratage ou la panne d'une pièce essentielle au réseau. « Même en temps normal, on garde toujours un œil sur les performances – c'est comme une inquiétude diffuse et permanente. Mais c'est un boulot enrichissant, conclut Olivier, qui permet de rencontrer des spécialistes très pointus dans tel ou tel domaine sans pour autant s'enfermer dans le monde clos des informaticiens : nous travaillons avant tout pour nos journalistes, ils sont en quelque sorte les clients. A nous de nous étudier tranquillement un nouveau système de sécurité – chez les professionnels de la presse en ligne, l'époque des bidouilleurs-webmasters-rédacteurs est bel et bien terminée.

M. Cq

## Veille technologique

SI LE RESPONSABLE technique semble incontournable sur un gros site éditorial, ses responsabilités peuvent être réparties entre plusieurs postes d'informaticien dans de plus petites structures. Son titre peut donc varier d'un organe à l'autre, de même que ses attributions et ses compétences, mais les bases demeurent : question formation, un diplôme d'institut universitaire professionnalisé (IUP), celui d'une école d'ingénieurs ou une maîtrise d'informatique sont nécessaires, alliés à une passion certaine pour Internet. Car le responsable technique d'un site Web doit mener une inlassable veille technologique pour maintenir son site à niveau en matière de performances comme de sécurité et savoir tirer immédiatement parti de chaque nouveauté. Quant aux salaires, ils évoluent généralement entre 200 000 F et 300 000 F (entre 30 500 € et 46 000 €) selon la taille de l'entreprise et les responsabilités attribuées.

## Manchettes

### Les sanglots longs des violons

Aux Etats-Unis, en vertu d'une célèbre plaisanterie, on répète aux artistes que le meilleur chemin pour arriver au Carnegie Hall, à New York, consiste à s'entraîner, s'entraîner, s'entraîner sans relâche. Mais les chercheurs de l'université de Tulsa ont peut-être trouvé un raccourci pour les violonistes, rapporte *Wired Online* dans un article daté du 14 septembre.

Mélangeant l'enregistrement de données physiologiques comme le mouvement des muscles et l'analyse des signaux sonores, le professeur Boutsen et un de ses étudiants ont découvert que les virtuoses jouaient selon des schémas acoustique et musculaire plus consistants et plus efficaces que les joueurs moins expérimentés. Les sons produits par la vibration de leurs doigts sur les cordes tombaient plus régulièrement dans des fréquences situées entre 4,78 Hz et 5,1 Hz, contre 4,83 Hz et 9,01 Hz pour les débutants.

Or « le vibrato est l'une des choses les plus difficiles à enseigner d'un point de vue technique », explique au magazine en ligne le professeur Boutsen. Et, traditionnellement, « les violonistes apprennent le vibrato en faisant confiance à leur oreille », poursuit son étudiant.

### Le prix de l'information

Combien coûte un conseil ? La somme que vous êtes prêt à donner pour le recevoir, rapporte *USA Today*. Le quotidien américain annonce le lancement, à l'automne, par Garage.com, Draper Fisher Jurvetson et Prospect Street Ventures du site InfoRocket, équivalent, pour les informations, du site de vente aux enchères eBay. Selon ses concepteurs, le principe serait très simple : il suffirait de poser une question pour recevoir des offres de réponse argumentée. Si les deux parties s'accordent, l'information est déléguée... et payée si la réponse se révèle satisfaisante. A l'instar d'eBay, InfoRocket permettra de noter les réponses et le comportement des interrogateurs.

### A qui appartient la biopuce ?

La *New York Times* s'inquiète, dans son édition du 14 septembre, de la situation de monopole dans laquelle pourrait bientôt se trouver Affymetrix sur le marché des biopuces. La société californienne est en effet sortie victorieuse d'un litige de propriété intellectuelle qui l'opposait à Incyte Pharmaceuticals, arguant d'un brevet qui couvrirait l'étendue du processus de fabrication des biopuces. Affymetrix utilise la photolithographie quand Incyte procède par dépôt de microgoutelettes pour fixer les sondes d'ADN.

## Agenda

### Les rendez-vous de l'emploi dans les nouvelles technologies

#### Jusqu'au 24 septembre

**Pollutec 99**  
15<sup>e</sup> Salon professionnel des équipements, des technologies et des services de l'environnement pour l'industrie.  
■ Paris-Nord Villepinte  
■ [www.pollutec.com](http://www.pollutec.com)

#### Jusqu'au 26 septembre

**Semaine du transport public**  
Sept jours d'animations dans toute la France pour découvrir les transports publics sous toutes les coutures et réfléchir à leur avenir.  
■ [www.semaine-tp.org](http://www.semaine-tp.org)

#### Jusqu'au 11 octobre

**Enquête de frissons**  
Rencontres autour de la police scientifique à la Rotonde, centre de culture scientifique, technique et industrielle.  
■ La Rotonde, 158, cours Fauriel, Saint-Etienne (Loire)

#### Les 22 et 23 septembre

**ProSearch**  
Ce 38<sup>e</sup> Salon rassemble 170 entreprises qui recrutent dans le domaine de l'électronique, de l'informatique, de la télécommunication et des réseaux.  
■ CNIT Paris-la Défense, hall Pierre-&Marie-Curie, niveau -2  
■ [www.01-informatique.com](http://www.01-informatique.com)

#### ProSir

Septième Salon des systèmes d'information des ressources humaines  
■ CNIT Paris-la Défense, hall Albinoni, niveau -1  
■ [www.01-informatique.com](http://www.01-informatique.com)

#### Du 22 au 24 septembre

**ECDL'99**  
Conférence organisée par la Bibliothèque nationale de France et l'Inria (Institut national de recherche en informatique et automatique) afin de réunir les chercheurs de plusieurs disciplines pour présenter leurs travaux de développement de bibliothèques numériques.  
■ [www.rocq.inria.fr/EuroDL99](http://www.rocq.inria.fr/EuroDL99)

#### Les 23 et 24 septembre

**Hypertextes et hypermédi**  
Cinquième édition de la conférence internationale hypertextes, hypermédi

#### Du 27 au 29 septembre

**SafeComp'99**  
Dix-huitième Conférence internationale sur la sécurité des systèmes informatiques, à Toulouse (Haute-Garonne).  
■ Renseignements : 05-61-33-62-74.  
■ [www.laas.fr/safecomp/safecomp.html](http://www.laas.fr/safecomp/safecomp.html)

#### Du 4 octobre 1999 au 2 janvier 2000

**Espace et océan**  
Naviguer, mesurer ou cartographier l'océan, gérer la planète : une exposition de la Cité de l'espace de Toulouse au Palais de la découverte.  
■ Avenue Franklin-Roosevelt, Paris-8<sup>e</sup>

#### Le 5 octobre

**Premières rencontres parlementaires sur la société de l'information et Internet**  
Canalweb retransmet en direct les débats des parlementaires et des ministres sur les thèmes « La loi peut-elle réguler Internet ? » et « Comment faire respecter les règles dans la société de l'information ? ».  
■ [www.canalweb.net](http://www.canalweb.net)

#### Du 5 octobre au 2 novembre

**Comment prévoir le temps ?**  
Cycle de conférences à 18 h 30 sur le thème « Comment prévoir le temps ? ».  
■ Palais de la découverte, Paris-8<sup>e</sup>  
■ Renseignements : 01-40-74-80-00.

**VOUS AVEZ LE DROIT  
DE VOUS GAVER**

**400 000 livres disponibles sans bouger de chez vous**

**www.bol.fr**  
La culture à portée de main

**bol.fr**